

Nouvelle Série

Le N° 2,50 F

N° 32

BULLETIN

des Séances

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**

**Année 1965**

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1966



Nouvelle Série  
Le N° 250 F. N° 33

# Sommaire

\* \* \*

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Réception de M. le Docteur Drouot . . . . .	62
Dénomination d'une Salle Livet . . . . .	81
Séance Privée concernant le règlement de la Succession du Marquis de Lordat . . . . .	115
Election des chanoines Gasque et Thibon . . . . .	115

## COMMUNICATIONS

M. Lignières : Un grand roi du XIII <sup>me</sup> siècle Alphonse « le Savant » . . . . .	59
M. Barnouin : Présentation d'un recueil de poésies de M <sup>me</sup> Martinazzo-Gandin . . . . .	82
Mgr. Homs : La Croix du Calvaire « Le Carré Magique » . . . . .	84
M. de Balincourt : Mémoires et Souvenirs quasi- inconnus d'un colonel d'artillerie de la Gar- de Impériale resté cependant royaliste . . . . .	117



Nouvelle Série

Le N° 2,50 F

N° 32

# BULLETIN

## des Séances

DE

# L'ACADÉMIE DE NIMES

1<sup>er</sup> Trimestre 1965

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1966

Mercredi 6 Janvier 1965

## OBSEQUES

DE Mgr. Etienne ANTHERIEU

---

## ALLOCUTION

DE M. de BALINCOURT

Ancien Président

J'ai le pénible devoir, au nom de l'Académie de NIMES, de faire l'éloge de Monseigneur Etienne ANTHERIEU, notre éminent confrère et de lui adresser un ultime adieu.

Le 7 Mars 1941 — arrêtons-nous un instant et évoquons au passage ces cinq terribles années — Le 7 Mars 1941, dis-je, Monseigneur ANTHERIEU accédait au fauteuil de la Présidence de notre Académie. Conformément à nos traditions, il remerciait de l'honneur qui lui était réservé et, à cette occasion, faisait des confidences.

Relire cette allocution, c'est connaître son auteur: le faire connaître, c'est prononcer son éloge.

« Oui, Messieurs, disait-il, je suis fils de ces paysans qui vivent d'un rude travail dans les montagnes voisines de l'Aigoual et de l'Espérou. Il y a

« 50 ans, permettez-moi cette remarque, leur vie res-  
« semblait davantage à celle des paysans de Virgile  
« qu'à celle de nos modernes citadins....

« Jeune pâtre de 10 ans, je vivais, avant de les  
« traduire, les églogues de Virgile.... Plus d'une  
« fois, comme Moelibée, j'ai porté dans mes bras  
« de jeunes chevreaux qui ne pouvaient suivre leur  
« mère.

« J'ai vu les ombres tomber du haut des monta-  
« gnes au fond des vallées et j'ai appris en suivant  
« leur marche lente, mais sûre, à connaître l'heure  
« où il fallait sortir ou rentrer le troupeau.

« Pourquoi, me direz-vous, me suis-je éloigné  
« des montagnes natales ? Parce qu'à l'âge de 12  
« ans, j'avais fait un rêve: échanger le maigre trou-  
« peau que je gardais pour d'autres ouailles dont je  
« voulais être le bon pasteur.

Oh ! Croyez-le bien, je ne rêvais ni d'un troupeau  
« ni d'une houlette enrubannée. Etre le traditionnel  
« curé de campagne qui chante la messe le Diman-  
« che dans une modeste église remplie de fidèles et  
« fait le prône du haut de la chaire, voilà toute mon  
« ambition.... ».

En ces quelques paroles, nous trouvons le fervent  
de la nature, le lettré et ce qui fut sans doute la ca-  
ractéristique dominante de sa personnalité : je veux  
dire une permanente et chrétienne modestie.

Mais s'il était modeste, d'autres avaient des am-  
bitions pour lui.

Ses études secondaires furent brillantes.

L'un d'entre nous qui fut son condisciple me par-  
lait avant-hier de l'autorité qu'il avait involontaire-  
ment acquise sur ses compagnons et non pas seule-  
ment sur ses compagnons de classe. Tous — et le ju-  
gement des enfants et rarement en défaut — recon-  
naissaient son sérieux, sa droiture, son sens du de-  
voir, la profondeur de son travail et les qualités de  
son cœur sous une apparence d'austérité.

Ce qu'il fut comme élève de philosophie, il le  
reste toute sa vie, au séminaire, à l'Ecole des Carmes  
de l'Institut Catholique de PARIS où il prépara ses

grades théologiques et littéraires, puis comme professeur à NIMES, Supérieur à SOMMIERES et à BEAUCAIRE, pendant la guerre 1914 où il fut cité à VERDUN et qu'il acheva à l'Armée d'Orient, comme Directeur diocésain de l'enseignement libre, enfin en tant que Vicaire Général de Monseigneur GIRBEAU, de vénérée mémoire, période de son existence au cours de laquelle il honora l'Académie de son activité constante, sage et prudente.

J'ai parlé de la guerre 1914. Là encore, arrêtons-nous et évoquons au passage ces cinq autres années.

Voici ce que lui disait M. LAVERGNE, le 7 Mars 1941, en lui cédant notre fauteuil présidentiel : « Vous avez la fierté de votre origine paysanne. Comme je vous comprends ! C'est la paysannerie qui, de tout temps, a constitué la solide armature de la France. C'est elle qui a si bien assuré la victoire de 1918 et votre commune y a tout spécialement participé : ses 900 habitants y ont perdu 52 de leurs. Votre seule parenté en a compté 13 ». Ceux-là aussi, nous voulons les faire revivre dans nos mémoires.

L'Académie est en deuil. Elle s'associe au deuil de la famille spirituelle et de la famille par le sang de Monseigneur ANThERIEU, dont elle conservera pieusement le souvenir.



SEANCE DU 15 JANVIER 1965

*Présidence* : M. de RÉGIS, Vice-Président.

*Présents* : M.M. LAURIOL, BRUNEL, NADAL, HOMES, LAFAGE, DE BALINCOURT, THEROND, LHERMET, SABLOU, LACOMBE, LIGNIERES, ROGER, BARNOUIN.

La séance est ouverte sous la présidence de M. de Régis, Vice-Président, en remplacement de M. Velay, empêché.

Le Président rend hommage à la mémoire de Monseigneur Anthérieu, récemment décédé. Il rappelle la vie de ce prêtre exemplaire, érudit et lettré et qui participa très activement à la vie de notre Compagnie dont il était membre depuis 1930.

Le Président donne ensuite la parole à Maître Roger, membre résidant, qui entretient ses confrères sur : « *Les Elections Législatives dans le Gard en 1863* ».

Le conférencier rappelle d'abord dans quel climat politique vont se dérouler les élections générales en France en 1863.

Il s'agit d'une des premières manifestations de l'Empire Libéral. Le pouvoir va donner l'impression d'accorder aux opposants une plus grande liberté d'expression. En fait, il n'en sera rien, mais l'opposition, malgré les contraintes et les vexations, pourra commencer à se manifester.

*Le Gard* n'a jamais été favorable à l'Empire. Il est partagé entre républicains et légitimistes. Nous serons en présence avec les bonapartistes de trois courants politiques qui se manifesteront avec plus ou moins de bonheur dans les quatre circonscriptions électorales du département.

Les candidats officiels, bénéficiant de l'appui to-

tal. de l'Administration, se présentent dans les quatre circonscriptions :

- André, membre du Consistoire de l'Eglise Réformée se représente dans la circonscription protestante du Vigan.
- Deveau, de Robiac, industriel, dans la circonscription d'Alès.
- Talabot, le promoteur du chemin de fer dans le département, se présente dans la circonscription de Nimes.
- Chabanon, Maire d'Uzès, se présente dans sa circonscription.

L'opposition républicaine se manifeste avec Pasquet au Vigan, Teulon à Alès, Combet à Nimes.

La droite présente simplement Saint-Romain, au Vigan.

Malgré les promesses du Ministre Persigny, tous les procédés classiques de la candidature officielle sont mis en application. Pression sur les fonctionnaires cantonaux ou communaux, vexations, dénonciations, poursuites contre les agents électoraux des candidats de l'opposition.

Mais l'Administration va se heurter à la position prise par le Clergé Catholique, monarchiste de tempérament, et confirmé dans sa position antigouvernementale par la Question Romaine. Aussi, dans la circonscription du Vigan, Saint-Romain va obtenir un nombre appréciable de voix.

L'opposition de gauche ne pourra se manifester efficacement que dans les grands centres (Nimes en particulier) et dans les communes les plus républicaines (dans la Vaunage en particulier).

Il n'en reste pas moins qu'à Nimes, au Vigan, à Alès, les candidats officiels seront élus sans difficulté.

Il en sera différemment à Uzès, où contre Chabanon, candidat officiel, se présente Bravay, originaire de Pont-Saint-Esprit, et qui a fait fortune en Egypte.

L'histoire de Bravay est bien connue. Son aventure a inspiré A. Daudet dans le *Nabab*.

Candidat populaire, promettant de transformer la région et amenant l'eau qui fait défaut à l'agriculture et à la ville de Nîmes, il fait une campagne efficace et dynamique. Sa popularité est telle que l'Administration abandonne Chabanon et en fait son candidat... officieux. Il est élu, mais sera invalidé.

L'intérêt de cette étude a été de montrer la malléabilité du corps électoral, tenu malgré tout, bien en main par l'Administration.

Le département favorable à l'opposition, en définitive, envoya quatre députés gouvernementaux au Corps Législatif.

Le Président remercia Maître Roger de sa communication et après l'intervention de plusieurs confrères, la séance fut levée à 18 h. 30.



## SEANCE DU 29 JANVIER 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, Président.

*Etaient présents:* DE BALINCOURT, LIGNIERES, DAVE, DE REGIS, BARNOUIN, BERNARDY, THEROND, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, NADAL, Mgr HOURS, Bâtonnier LAFAGE, ABAUZIT.

LACOMBE, Secrétaire perpétuel.

En prenant place au fauteuil, M. Seston remercie ses confrères pour l'avoir porté une seconde fois à ce fauteuil, il y a eu en effet cinq ans qu'il sortait de charge. Ce fait amène le nouvel élu à faire quelques réflexions sur le règlement qui sera peut-être à reconsidérer et les charges nouvelles qui sont celles du Président.

L'Académie vient de perdre un de ses membres les plus dévoués et les plus distingués : Le Docteur Baillet. La séance est interrompue et une minute de silence est observée en signe de deuil.

A la reprise, M. Barnouin prend la parole pour rendre compte de l'ouvrage de M. Van Ooteghem, doyen de la Faculté de Namur, sur *Caïus Marius*. M. Barnouin rappelle les étapes de la vie de Caius Marius, sa valeur militaire, et surtout son caractère. Il retrace son action dans la guerre contre Jugurtha et ses premiers heurts avec Sylla.

C'est ensuite l'invasion des Teutons en l'an 102. En attendant leur arrivée, Marius fit creuser le canal qui porte son nom, pour faciliter le ravitaillement de son armée et pour éviter que ses soldats ne se démoralisent dans l'inaction.

L'auteur de la communication fait remarquer qu'un des membres les plus éminents de l'Académie de Nîmes, l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaus-

sées Aurès avait particulièrement étudié cette invasion, et le résultat de ses recherches a paru dans les *Mémoires de notre Académie* en 1871 et 1872. Il avait conclu à l'établissement du camp des romains à St-Gabriel (Ernaginum) et déterminé le tracé des fosses mariennes.

Ces conclusions ont été adoptées notamment par Carcopino et Desjardins, et de nombreux autres auteurs.

Le doyen Ooteghem s'étend ensuite sur la victoire de Marius sur les Cimbres, sur la guerre sociale, et la fin tragique du consul.

M. Ooteghem fait observer qu'une biographie de Marius est difficile à établir, car elle a été déformée par la malveillance et l'esprit de parti. Beaucoup de ses biographies se sont servis des *Mémoires* de Sylla, le futur dictateur qui aida Marius à terminer la guerre de Numidie et auquel certains ont attribué le mérite de la victoire.

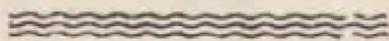
D'autre part, la difficulté de situer certains lieux géographiques n'a pas rendu facile la compréhension des opérations.

Aussi la plupart des auteurs modernes ont pensé que la Numidie s'étendait de Carthage à la Moulouïa du Maroc. C'est ce que Gsell soutient. Il semble qu'on ait confondu la Moulouïa avec l'oued Mellègue. La Numidie en somme correspondait non au Maghreb, mais à la Tunisie actuelle.

De même on a toujours identifié Cirta avec Constantine. Des travaux modernes sérieux, il résulte que Le Kef, en Tunisie, pourrait être l'ancienne Cirta.

Enfin, le lieu de la rencontre où les Cimbres furent anéantis ne serait pas Verceil en Piémont, mais en Vénétie dans la plaine qui s'étend entre Rovigo et Ferrare.

Ce livre est le résultat de recherches considérables. M. Van Ooteghem a lu tout ce qui a été écrit sur Caius Marius. Les réformes sont abondantes. Cette biographie est la somme des connaissances actuelles sur le consul Caius Marius, exposées avec beaucoup de clarté.



Samedi 30 Janvier 1965

## OBSEQUES

du Docteur Louis BAILLET

---

## ALLOCUTION

du Président de l'Académie

M. SESTON

En la personne du Docteur Louis Baillet, l'Académie de Nîmes perd un de ses membres les plus anciens (il avait été élu le 8 Octobre 1931), un des plus assidus à ses séances, un des plus actifs à l'enrichir de ses travaux. L'Académie lui doit beaucoup et elle se devait à elle-même de le dire devant son cercueil.

Après une carrière bien remplie de médecin de la marine, le Docteur Baillet s'était installé à Nîmes où il fonda et dirigea le sanatorium du Mont-Duplan. D'autres diront sans doute les services que le Docteur Baillet et sa clinique ont rendus à la population; mais ce que je puis dire, c'est que le Docteur Baillet joignait à une science et à une technique éprouvées d'inappréciables qualités de cœur; par delà le patient, il voyait l'homme et ses malades trouvaient en lui un ami toujours prêt à le soutenir et, quand le mal s'avérait implacable, il savait, par la chaleur de sa sympathie, les aider à franchir la dernière porte. Il avait fait sienne la belle définition du rôle du mé-

decin : « Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours ».

Mais le contact permanent avec la souffrance des autres aurait à la longue quelque chose de déprimant, si le médecin ne trouvait un sûr dérivatif dans quelque « violon d'Ingres ». Je ne sais si, dans l'intimité de son être, le Docteur Baillet avait un goût plus marqué pour un art particulier. Ce que je puis dire, c'est que sa haute culture lui permettait de trouver la détente nécessaire sur les terrains les plus variés de l'art, de la littérature et de l'histoire. Il avait beaucoup voyagé, par métier d'abord quand il était médecin de la marine, par goût ensuite, lorsque la vie civile et plus tard une demi-retraite lui accordèrent plus de loisirs. De tous ses voyages, le Docteur Baillet ne rapportait pas que des images pittoresques et des souvenirs folkloriques, mais les pays qu'il visitait étaient pour lui l'objet d'observations approfondies, le prétexte de recherches historiques et le thème de méditations philosophiques. Et de tout cela, le Docteur Baillet tirait des conclusions dont il faisait bénéficier l'Académie en des communications aussi riches de pensées que séduisantes de forme. Et c'est ainsi qu'en ces dernières années il nous a donné une étude très complète des « Polders de Hollande », cette gigantesque entreprise de conquête de la terre sur la mer, qui fait honneur à la Hollande fidèle à sa fière devise « je maintiendrai ». Une autre fois, c'est un voyage à Portsmouth où la visite du vaisseau de Nelson, « Le Victory » lui inspire une évocation puissante des exploits de ce bâtiment de haut bord dont la carrière exprime, nous dit le Docteur Baillet, « la solidarité d'un peuple avec son histoire à travers les vicissitudes de la politique ». Une autre fois, un voyage en Espagne conduit notre confrère à Santillane, le village de Gil Blas, et c'est l'occasion d'une étude où les considérations littéraires vont de pair avec l'archéologie et l'histoire. Mais le Docteur Baillet, poète à ses heures, aimait passionnément les poètes et se plaisait, par la méditation de leurs œuvres, à leur arracher le secret de leur génie. C'est ainsi que nous lui devons une solide étude sur « la

douloureuse histoire de la bonne chanson de Paul Verlaine »... et l'on pourrait citer encore bien d'autres études dont le Docteur Baillet a animé nos séances du vendredi.

Ces quelques exemples suffisent à montrer quelle place le Docteur Baillet occupait à l'Académie de Nîmes ; il en a été un des membres les plus éminents. Aussi n'oublierons nous pas les services qu'il a rendus à notre Compagnie, la dette de reconnaissance que nos esprits ont contractée vis-à-vis de lui, mais ce qu'on ne pourra ressusciter c'est le charme de son accueil, l'aisance de ses propos et l'atmosphère de sympathie qui se créait spontanément autour de lui dès qu'il prenait la parole.

Les membres de l'Académie s'inclinent avec émotion devant le cercueil du Docteur Baillet. Ils renouvellent à Madame Baillet, à ses enfants et petits-enfants, l'expression de leur douloureuse sympathie, en s'excusant d'avoir si mal et si hâtivement exprimé par la bouche de leur président leurs sentiments de reconnaissance à l'égard du Docteur Baillet, trop vite enlevé à l'affection de sa famille et à l'amitié de ses confrères.

SEANCE DU 12 FEVRIER 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, Président.

*Etaient présents* : M.M. Colonel DE BALINCOURT, HUGUES, ESCHOLIER, DAVE, Pasteur LHERMET, Bâtonnier LAFAGE, Mgr HOMS, NADAL, Pasteur BRUNEL, Pasteur LAURIOL, BERNARDY, BARNOUIN, LACOMBE, Secrétaire perpétuel.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, le Président donne la parole à M. André Nadal pour sa communication ayant pour sujet : « *Mystérieuse Ceinture de la façade des Arènes de Nimes* ».

Mes chers confrères,

Il me faut faire part d'une constatation que j'ai faite sur la façade de nos Arènes il y a fort longtemps.

Cela se passait en 1920, année de la création de l'Ecole Antique, j'étais lycéen. En Septembre de cette année là, premier auditeur de l'Ecole Antique, j'assistais à la session inaugurale au Palais des Beaux-Arts dans une des salles de l'Ancien Evêché occupées de nos jours par le Musée du Vieux Nimes.

Je me souviendrai toujours de l'exposé du but de l'Ecole, fait avec tant d'amour par Henry Beauquier et aussi de la belle causerie de Max Raphel sur la « *Topographie générale de la ville romaine* ».

Les conférences avaient lieu généralement le matin ; on visitait les divers monuments ou sites de Nîmes et des environs sous la conduite de Bondurand, Espérandieu, Maurin, Gimon, Bret, Raphel, Beauquier, Gendronneau. Nous faisons un jour le tour des Arènes et le hasard me fit apercevoir sur les pilastres du rez-de-chaussée, entre les arceaux, à une hauteur de 2 m. 50 environ, une sorte d'*usure de la pierre* qui n'avait rien de commun avec les autres parties détériorées du monument. A cet endroit, sur une largeur de 50 cm. environ, et sur une profondeur qui pouvait varier de 1 à 30 cm., le bloc de pierre était non cassé, non réellement éclaté, mais paraissait effrité, rongé, feuilleté et cela sur la plupart des piliers. Je signalais ma constatation à plusieurs personnes, maîtres et auditeurs de l'Ecole Antique, mais je me souviens de n'avoir pas eu sans doute assez de talent ni de poids pour intéresser vraiment quelqu'un à *ma découverte* et puis ce n'était qu'un détail ma découverte, surtout pour les premières leçons de l'Ecole, il y avait tant d'autres choses assurément plus pressantes à dire et à observer sur notre amphithéâtre.

Quoi qu'il en soit cette question ne cessa de me préoccuper. A cette époque là en faisant le tour des Arènes on pouvait voir à cette hauteur de 2 m. 50 une *vraie ceinture de pierre effritée*. A presque tous les pilastres au Midi, plus ou moins, le bloc de pierre de la 7<sup>me</sup> ou 8<sup>me</sup> assise située un peu au-dessous de la naissance des arcs était atteint. Au Nord du monument l'usure de la pierre quoiqu'existante était beaucoup moins prononcée qu'au Midi.

Je ne me rappelle plus très bien si c'est alors à la seconde ou à la troisième session de l'Ecole Antique que je fis la connaissance de M. Poinso, architecte qui serait maintenant plus que centenaire, son fils, architecte aussi, est mort il n'y a pas fort longtemps à un âge, comme lui, assez avancé.

M. Poinso père, *ancien élève de Révoil*, suivait les cours de l'Ecole et donnait constamment des ren-

seignements techniques et pertinents sur l'architecture de nos monuments.

Malgré notre grande différence d'âge, nous nous étions liés d'amitié, amitié respectueuse de ma part, cela va de soi. Avec sa canne ferrée et pointue, il frappait la Tour Magne, les Arènes et me disait toujours avant de commencer une explication : « *Voyez Nadal, moi je fais parler la pierre* » et c'était toujours aussi quelque chose de neuf, d'intéressant que j'apprenais sur le vif.

Devant l'amphithéâtre, une fin d'après-midi, je ne laissais pas passer l'occasion, je lui montrais la curieuse ceinture et souriant j'ajoutais en guise de question : « *Monsieur Poinsoit faites parler la pierre* ». Mon intention n'était point de lui pousser une colle, mais de m'instruire et bien m'en a pris, car à son sourire j'ai compris tout de suite qu'il avait réfléchi là-dessus depuis longtemps déjà. Il me parla beaucoup du terre-plein qui au Moyen Age se serait trouvé autour des Arènes ; pendant des siècles on serait passé sous les arceaux à une hauteur de 2 m. - 2 m. 50 au-dessus du sol actuel. A ce niveau la terre et l'eau auraient à la longue détruit ainsi la pierre. Et M. Poinsoit ajoutait qu'il était en cela d'accord avec le Chanoine François Durand. Je n'ai jamais eu l'occasion de parler de cette ceinture au Chanoine François Durand, mais en 1926 l'érudit archéologue faisait paraître un livre : « *Les Monuments Antiques de Nîmes* », c'est le seul ouvrage à ma connaissance à faire mention de la ceinture.

Je lis le passage, d'ailleurs très court, s'y rapportant : « A environ deux mètres cinquante du sol, les pilastres extérieurs ont beaucoup souffert et souffrent encore d'une sorte de chancre, qui les ronge, les creuse et jette chaque jour sur leur base, les parties éclatées de la pierre. Cette sorte de ceinture d'avaries offre sa plus grande largeur au Midi et diminue en allant vers le Nord, où elle est à peine visible. La cause nous paraît avoir été d'abord dans l'ancien sol de la ville qui, grâce aux apports des orages et des pluies était monté jusqu'au

milieu de la septième assise des piliers. C'est le sol actuel des cours du Lycée et de la Maison d'Arrêt.

En 1754, Ménard, dans les plans de son septième volume, écrit à cette hauteur : « *nouveau pavé de la ville* ». La deuxième cause de ce chancre c'est la pluie qui, tombant sur le mur plat, est amenée aux points les plus attaqués, par les archivolttes des arcs. Cette saillie décorative des arceaux vient se terminer exactement en contact avec le pilastre. On remarquera que les réparations du dernier siècle ont été entamées comme les assises antiques. Le vent du Nord, en desséchant la construction, a préservé dans une certaine mesure la façade septentrionale. D'ailleurs la pluie vient rarement du Nord dans notre pays de Nîmes ».

Ces lignes qui en 1926 étaient déjà loin de me satisfaire pleinement, me paraissent à présent laisser entière la question, à mon avis *beaucoup plus complexe*, je reviendrai sur ce paragraphe.

J'ai lu la plupart des auteurs qui ont traité de notre Amphithéâtre, de Poldo d'Albenas au Chanoine François Durand en passant par Ménard, Bazin, Pellet, Mazauric, Espérandieu, bien d'autres encore ; on peut dire que sur des points très importants l'accord n'est pas parfait, quelquefois même malheureusement il est à déplorer un manque d'aménité.

Ménard, par exemple, dans son *avertissement* du 7<sup>me</sup> tome de son « *Histoire de Nîmes* » nous *avertit* que les dissertations sur les Antiquités de Poldo d'Albenas sont *vagues, chargées d'une érudition ennuyeuse*, que l'ouvrage de Rulman sur les Antiquités de Nîmes sont un *ramas de lieux communs* dénué de critique, de justesse dans le raisonnement et de preuves dans les faits, que l'ouvrage de Deyron est *très méprisable*, que le manuscrit de Fléchier, Evêque de Nîmes sur « La Description des Antiquités de Nîmes » est bien écrit mais les matières y sont *superficiellement* traitées.

Et Mazauric nous *avertit* à son tour dans son histoire du « Château des Arènes » que le 7<sup>me</sup> volume

de Ménard consacré exclusivement aux monuments antiques de notre ville a été *tout entier composé à Paris au moyen de notes* reçues de Nîmes et signées Gautier, Rollin, Séguier.

Aussi je laisserai de côté les controverses, je ne m'appuierai en vue de nous faire une opinion que sur des données admises unanimement et bien entendu je laisserai résolument de côté aussi tout renseignement sur l'Amphithéâtre qui serait étranger au sujet de cet exposé.

En premier lieu je dois parler de la pierre employée dans la construction des Arènes.

Quatre sortes de pierre ont été utilisées : elles provenaient des carrières de *Barutel*, de *Roquemailère*, du *Pont du Gard* et de *Montvallat* près de Sommières.

La pierre de Barutel est très belle mais elle contient des *nitrates* et elle est *gélive* surtout si elle est posée en délit c'est-à-dire non posée suivant son lit de carrière, comme l'ont fait malheureusement assez souvent les Romains pour notre Amphithéâtre. C'est la pierre la plus employée, la seule pour la façade entière, elle fut aussi utilisée pour beaucoup de gradins, les blocs ont été placés sans ciment. La pose fut exécutée avec une grande précision à un point tel qu'il est quelquefois difficile d'en distinguer les joints, or la coupe des pierres présentait de sérieuses difficultés en raison des angles variés suivant les biais des soixante portiques. Les lits d'assise offrent un fini admirable, on ne peut expliquer l'adhérence si parfaite d'une pierre sur l'autre que par le *frottement* du bloc supérieur sur le plan inférieur inondé d'eau et cela jusqu'à usure complète de la moindre aspérité.

Les blocs de 2 ou 3 m<sup>3</sup> ne sont pas rares, les plus beaux forment les linteaux aux promenoirs du 1<sup>er</sup> étage, ils étaient destinés à relier la façade à la masse intérieure du monument autant qu'à supporter les constructions supérieures ; il est à déplorer que

beaucoup furent cassés par le poids des matériaux dès le temps des Romains. Pour amener ces linteaux de près de 8 tonnes à leur place, la chèvre fut sûrement employée et non le plan incliné comme on l'a souvent dit.

*La seconde catégorie de pierre est celle de Roquemaiïère, la carrière est sur la route d'Alès tout près de Nîmes. Cette pierre est plus dure que celle de Barutel et on discerne difficilement son lit de carrière. C'est un matériau de grand choix qui n'a subi aux Arènes aucune altération, mais la main d'œuvre coûte beaucoup plus cher que celle de Barutel.*

Le calcaire de Roquemaiïère est un peu moins chargé de chaux que celui de Barutel et contient davantage de silice, il est de plus *dépourvu de nitrates*, ce qui est une qualité. La pierre de Roquemaiïère a servi pour beaucoup de gradins de l'Amphithéâtre, ces derniers devant recevoir la pluie, leurs joints verticaux étaient remplis de ciment, ce qui assurait l'étanchéité complète, il le fallait ainsi, les gradins étant par le fait le toit du monument.

*La pierre du Pont du Gard dont la carrière se trouve à quelques centaines de mètres de l'Aqueduc est une pierre tendre à l'extraction et sous le marteau de l'ouvrier, mais qui durcit avec le temps. Elle n'a été employée qu'à l'intérieur des Arènes en raison de son aspect jaunâtre.*

Enfin, la quatrième catégorie de pierre vient des environs de Sommières, en particulier de la *carrière de Montvalat*, elle ressemble assez à la pierre de Beaucaire et a été exclusivement employée pour les galeries et arcades intérieures.

Je me propose d'examiner à présent les diverses hypothèses que j'ai pu envisager au cours des nombreuses années où j'ai si souvent essayé de me donner une explication de cette mystérieuse ceinture.

Parlons tout d'abord de *LA POSE EN DELIT*.

Ainsi que je l'ai déjà dit, beaucoup de blocs de la façade ont été placés en *délit*, le sens de la pierre

*n'étant pas celui qu'elle avait dans la carrière, ce qui amène facilement des exfoliations considérables et la ruine de l'assise. Les Romains ne paraissent pas avoir connu cette question. J'écarte d'emblée une des raisons, la pose en délit, qui pourrait être invoquée dans un essai d'explication. En effet, les blocs à la hauteur de la ceinture sont rongés, effrités, qu'ils soient posés ou non posés en délit.*

J'ajouterai même qu'on est à peu près d'accord de nos jours pour penser que la partie Sud de l'Amphithéâtre a été confiée à une entreprise et la partie Nord à une autre, la comparaison de nombreux détails ne laisserait, semble-t-il, aucun doute à ce sujet. Or, c'est au Nord du monument, du côté des rues de l'Aspic et des Arènes que les blocs sont souvent posés en délit et non au Midi et c'est pourtant au Nord que l'effritement de la pierre formant la ceinture, est de *très loin* le moins marqué. Pour ces deux raisons donc il n'y a aucune relation de cause à effet entre les *blocs posés en délit* et cette usure très particulière de la pierre.

Je montrais un jour cette ceinture à une personne instruite, cultivée et je lui disais que j'en cherchais depuis longtemps une explication. « Assurément, me répondit-elle sans une seconde d'hésitation, cela est dû à *L'ACTION DU VENT* ».

Considérons cette assertion et voyons les raisons qui nous la ferons rejeter.

Nous avons tous appris sur les bancs du collège que *L'ACTION EOLIENNE SUR LES ROCHES* n'est vraiment réelle que si les vents sont chargés de matières abrasives, en tout premier lieu de sable. Rien n'égale la dureté des grains de sable car ils sont faits de quartz ou cristal de roche qui est constitué par de la silice pure.

Si l'on projette violemment à l'aide d'un jet d'air comprimé du sable quartzeux sur du verre, chaque grain de quartz enlève un fragment minuscule de verre qui est ainsi dépoli ; on emploie industriellement ce procédé dans la *gravure sur verre*. De mê-

me en projetant du sable avec une machine soufflante sur les façades des maisons en pierre de taille on les nettoie facilement de toutes les poussières incrustées dans la pierre: c'est le *ravalement au sable*, c'est un des procédés employés pour l'embellissement, le rajeunissement des monuments de Paris. Le vent donc s'empare du sable comme d'un instrument d'attaque et ce lui est un outil parfait de nivellement et de dissection pour dégrader, user, sculpter les roches. Celles qui sont *très homogènes*, comme les roches cristallines, les calcaires massifs et les grès durs prennent le poli d'une glace luisante et lisse ; *les moins résistantes*, les grès friables, les calcaires tendres sont profondément burinées, guillochées de longues rainures, de cloisons vermiculées. En Egypte, ce sont les sables qui par leur fouettement ont arraché à la pyramide de Chéops une partie de son ancien revêtement et rongé, défiguré la face du Sphinx.

Ce travail d'usure, de burinage, cette *mitraille de la pierre* par le vent *chargé de sable* présente un caractère tellement particulier que le géologue allemand *Richthofen* a proposé de le désigner du nom spécial de *CORRASION*, mot qui a été adopté et qu'on ne doit pas confondre avec celui plus connu de *corrosion*.

Au Pont du Gard par exemple, l'action éolienne s'inscrit partout sur la pierre, le vent projette le sable contre les arches, les parois *sont criblées de trous*. Rien de semblable à Nîmes.

Tout d'abord nous ne pouvons pas dire que dans notre ville le vent soit particulièrement chargé de sable ou autres matières abrasives, condition nécessaire, indispensable pour son action *corrasive* ; ensuite c'est au voisinage du sol que les grains de sable sont les plus denses et c'est donc à la base des Arènes que la pierre devrait être la plus usée et il n'en est rien ; enfin la façade Sud du monument est *protégée* contre le vent du Nord, le plus violent et le plus fréquent, et c'est à la façade Sud justement où l'altération de la pierre est la plus accusée.

Pour ces raisons diverses, dans notre essai d'explication, nous devons donc rejeter *L'ACTION EOLIENNE*.

Il n'en est pas de même pour ce que l'on appelle volontiers de nos jours la « *MALADIE DE LA PIERRE* », nous ne pouvons et ne devons écarter cette hypothèse. La chose est encore mal connue, à cet effet une commission s'est constituée à Paris, un laboratoire d'études a été créé à Bordeaux.

Les édifices anciens vieillissent et se détériorent ; pour quelques uns on parle d'un véritable *état pathologique* qui atteint la *chair même* du monument. Certains techniciens qui ont étudié particulièrement la question mettent en cause *l'atmosphère polluée* de nos villes, d'autres y voient l'action de *microorganisme, algues et bactéries*.

D'après les premiers, l'attaque de la pierre se ferait par *désagrégation chimique*, les agents de destruction étant contenus dans l'air chargé des *suies et des gaz acides* qui proviennent de la combustion de la houille ; on ne peut sans doute sans réserve, admettre cette hypothèse prise isolément pour ce qui concerne la « *maladie de la pierre* » laquelle n'a rien de commun avec la *noirceur* de nombreux monuments de Paris ou de Londres.

Nous aimerions dire à l'appui de cette réserve qu'il y a trois siècles l'*Académie d'Architecture* était chargée par Colbert de « visiter promptement, tel est le texte, toutes les églises et les anciens bâtiments de Paris et même des environs pour voir si les pierres sont de bonne ou mauvaise qualité, si elles ont subsisté en leur entier ou si elles ont été endommagées, de quelles carrières elles ont été tirées, si ces carrières subsistent ou non et forger son avis sur la différente qualité des pierres ».

Neuf mois après l'Académie avait terminé son enquête, elle avait visité un nombre considérable d'églises et de carrières.

La conclusion qui se dégage de ces visites est intéressante, la voici :

« A l'égard de toutes les pierres tant dures que tendres, on a reconnu que celles qui sont endommagées le sont par une mauvaise qualité de *chaque pierre* en particulier qui se trouve *défectueuse* par le *mauvais choix* que l'on en a fait en carrière ou le *mauvais appareil* et *non* par la *nature de toutes les pierres* en général qui sont très bonnes ».

Et plus loin le rapport précise :

« On a aussi observé dans tous les bâtiments que les pierres qui sont saines et entières ont été taillées jusques au vif et que celles qui sont gâtées ou endommagées de la pluie et de l'air ne sont telles que par le mauvais choix qu'on en a fait et la négligence qu'on a eu d'en ôter le bousin comme aussi quelques unes qui ont été mises de *lict en parement* par l'ignorance des appareilleurs ».

Aujourd'hui les altérations sont toujours parfaitement *localisées* et ce qui était intact sous Louis XIV l'est en général encore actuellement, *ce qui ne devrait pas avoir lieu* si les *conditions extérieures* étaient en cause, tout au moins *elles seules*.

Depuis Juillet 1945, la Direction Générale de l'Architecture et le Centre National de la Recherche Scientifique ont constitué une *Commission Mixte* destinée à étudier le problème de l'altération des matériaux dans les monuments anciens. La Commission, présidée par le Directeur de l'Architecture est composée d'une part des Inspecteurs Généraux des Monuments historiques chargés d'exposer les problèmes auxquels ils ont à faire face et d'autre part, de personnalités du monde savant.

A la lumière des connaissances scientifiques de notre époque, les travaux de la Commission ne peuvent être que fructueux mais aussi de longue durée vu la complexité du phénomène. Dès maintenant la Commission paraît arriver à la conclusion que si les *gaz toxiques* et les *bactéries* contenus dans l'atmos-

phère ont un rôle probable dans l'altération des matériaux, il ne semble pas que leur présence *soit suffisante* pour amener la détérioration de nos monuments à moins que de *mauvaises conditions de choix, de traitement et de mise en œuvre ou d'entretien* ne viennent mettre la pierre dans un état de *réceptivité particulière*, cela rejoint quelque peu le rapport de l'Académie d'Architecture sous Colbert.

Le nom de maladie semble parfois justement applicable puisque la *présence de bactéries* contribue au développement des *réactions chimiques*, mais si nous osions continuer la comparaison avec un *organisme vivant*, nous pourrions dire que cette maladie, *vu sa localisation*, semble *congénitale* plutôt qu'*épidémique*.

Si pour ce qui concerne notre Amphithéâtre nous voudrions y voir une manifestation de la « *maladie de la pierre* » à la hauteur que nous connaissons de sa façade, il ne faudrait en aucune façon imputer l'atmosphère de Nîmes, ville sans usine, sans fumée, sans brouillard porteur de suie, mais formuler, selon moi, deux hypothèses. La première serait que dans la construction des Arènes, les 7<sup>me</sup> et 8<sup>me</sup> assises *aient été posées en même temps*, tout autour du monument avec une pierre *moins saine* ou moins *bien soignée* dans *l'extraction* et dans *l'appareillage* que pour les autres assises, quoiqu'étant prise à la même carrière.

La seconde hypothèse plausible serait *L'ACTION DE MICROORGANISMES*, mais alors comme me le faisait remarquer un jour *Paul Marcelin*, dont je suis heureux d'être l'ami, il faut penser en même temps à l'existence de *milieux favorables* au développement de ces *microorganismes*, il faut faire intervenir des *conditions climatiques très particulières* que je vais définir avec l'aide de Marcelin.

La garrigue nimoise est soumise à un *climat général* qui est le *climat méditerranéen*, cependant dans les gorges du Gardon les parties à l'ombre de *l'adret* ou de *l'hubac* ont un climat sensiblement dif-

férent pour l'une ou l'autre, ce sont des *macroclimats* attestés par des variations dans la flore ; de même deux villes d'une certaine région soumises à un même *climat général* peuvent avoir chacune un *macroclimat* particulier.

Il existe également et c'est le point qui nous intéresse ici ce que géographes et biologistes appellent un *MICROCLIMAT*, cette expression désigne un climat très limité avec des caractères spéciaux qui ne sont pas du tout ceux du milieu immédiatement avoisinant. A un endroit bien circonscrit, par exemple sous une grosse pierre soulevée au fond d'un vallon, ces caractères spéciaux de microclimat peuvent être entre autres une ombre persistante, une température uniforme, un même degré d'humidité, une pression atmosphérique quasi invariable. A cet endroit bien délimité, bien circonscrit la résultante générale de ces facteurs météorologiques très particuliers contribue à la formation d'une certaine flore et d'une certaine faune également très particulières à ce microclimat.

Peut-être donc pour les Arènes serait-on en droit de se demander si à une certaine hauteur au-dessus du sol il n'y aurait pas un *microclimat particulier* qui contribuerait à une formation de microorganismes qui à la longue altèreraient la pierre. Pour avoir là-dessus une opinion fondée il faudrait sans doute examiner de très près, très minutieusement la chose sur place.

Je vais à présent m'orienter dans une tout autre voie laquelle permettra je crois d'apporter une contribution non négligeable à ce qui fait le sujet de cet exposé. Pour cela il me faut d'abord rappeler en quelques mots l'occupation *visigothe* et l'occupation *sarrazine* de notre ville pour ce qui concerne les Arènes. En 472, les Visigoths étaient maîtres de la Narbonnaise, ils entourèrent notre Amphithéâtre d'un vaste fossé pour en faire une *forteresse* dans laquelle ils construisirent quelques maisons, ils élevèrent d'après certains du côté de la porte orientale face à

la Maison d'Arrêt, les deux tours carrées qui n'ont été démolies qu'en 1809, on les appelait encore à cette époque *tours visigothes*.

Pour obtenir un plus vaste emplacement, les gradins du milieu c'est-à-dire du 6<sup>me</sup> ou 7<sup>me</sup> gradin jusqu'au 22<sup>me</sup> environ furent *jetés dans la piste* avec les autres blocages ou autres matériaux. Grâce à ce *vandalisme*, le comblement obtenu forma un vaste terre-plein propice aux exercices de la guerre et à recevoir des habitations ; au dehors les arceaux furent *aveuglés* par des *murs pleins*. Le castrum ainsi ordonné resta séparé de la ville, le fossé creusé tout autour ne pouvait qu'accentuer davantage encore l'isolement.

Le comblement intérieur des Arènes trompa d'ailleurs Ménard et lui a fait omettre dans ses plans le vrai sol du monument, il s'est arrêté au podium, la piste lui fut inconnue.

A l'occupation visigothique qui dura environ deux siècles et demi, succéda l'occupation sarrazine de très courte durée, une quinzaine d'années seulement. En 737, Charles Martel vint à Nîmes assiéger les Sarrazins et les délogea des Arènes après avoir essayé de mettre le feu à l'intérieur.

La couleur noire que l'on remarque du côté Nord provient a-t-on dit de cette tentative ; Ménard lui-même y fait allusion ; c'est assez fantaisiste, l'auteur, le coupable en est un *cryptogame* plutôt que *Charles Martel*. On voit la même couleur noire au Nord de l'arceau de la Mairie, rue de la Trésorerie, au Nord du clocher de la Cathédrale, au Nord de la *Maison Carrée* même ; là sans doute cette couleur noire attire moins le regard qu'aux Arènes, mais n'en existe pas moins.

De plus le feu de siège aurait mordu et *fait tomber en éclats* les arêtes des pieds droits et des arceaux, or les arêtes y sont souvent aussi vives qu'au jour de la construction de l'Amphithéâtre.

Ainsi *L'INCENDIE DE CHARLES MARTEL* ne

peut être tenu en rien pour responsable de la noirceur de la façade Nord et par conséquent à plus forte raison encore de *la ceinture de pierre* à surface très limitée, qui occupe notre attention.

J'en viens à la vie de nos Arènes après le départ des Sarrazins. Elles continuèrent à être pendant près de sept siècles *l'unique forteresse de la ville*.

En 1100 les Chevaliers dits des Arènes en eurent la garde, leur nombre variable était de l'ordre d'une cinquantaine, d'une centaine au plus. Ils étaient tous logés dans l'enceinte et formaient une communauté particulière, un ordre spécial avec ses consuls et ses privilèges. Les vicomtes de Nîmes dont les fameux Bernard-Aton firent leur résidence dans le Château des Arènes, une église fut construite, l'église Saint-Martin des Arènes. En 1278 le *fossé fut comblé* par Philippe le Hardi et un siècle plus tard le *Château du Roi*, bâti à la porte d'Auguste, remplaça la forteresse.

Abandonné par les Chevaliers, l'Amphithéâtre devint au cours des siècles suivants la demeure de nombreux particuliers, bourgeois, artisans, petites gens. On vit s'élever un véritable village de 2.000 âmes. Les maisons étaient construites à *l'intérieur* comme à l'époque des Chevaliers, mais aussi *sous les arceaux* et à *l'extérieur*. En 1726, il y avait à l'intérieur 13 maisons, 60 dans les portiques et 72 dans les Basses - Arènes, maisons contiguës au monument. Le plan de 1782 publié par Albin Michel à la fin du tome I de « *Nîmes et ses Rues* » nous montre le même état de choses que Ménard avait signalé dans son plan de 1750. Ces habitations formant ce qu'on appelait le *quartier des Arènes* subsistaient encore en 1809, époque à laquelle commença le déblaiement de l'Amphithéâtre. Les travaux de dégagement, de déblaiement et de réparations furent poursuivis durant le siècle dernier sous la direction de Grangent puis de Révoil.

Ces habitations donc, pendant quatre siècles environ, de 1400 à 1800, ne cessèrent de s'élever à *l'intérieur, sous les arceaux* ou *contre les Arènes*.

Ce fait même va nous permettre d'entrevoir une *hypothèse nouvelle* dans notre *essai d'explication*. Il nous faut pour cela insister encore quelque peu. De façon générale chaque arceau, partagé en plusieurs pièces, constituait un logement, un escalier quelquefois de pierre mais le plus souvent de bois conduisait à l'entresol ; dans le fond on rencontrait presque toujours une cuve pour la fabrication du vin et des blocs de pierre disposés pour le placement des tonneaux.

Après que les fossés des Arènes eurent été comblés, en certains points de cet emplacement, l'espace qui séparait du monument les maisons qui vinrent s'y grouper était tellement étroit que c'est à peine si un homme pouvait y passer.

Vis-à-vis de la *porte latérale* actuelle du palais de justice, faisant face au couchant, était une ruelle fermée à ses deux issues par un arceau et conduisant à *la salle de la comédie, le théâtre de l'époque*, dont *Fabre d'Eglantine* fut directeur des spectacles pendant la saison de 1785-1786. Disons, en passant, que *Fabre* était natif de Carcassonne, poète, il avait été primé par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, comme devait l'être un peu plus tard *Victor Hugo* à l'âge de 15 ans.

Hugo le rappellera un jour :

Toulouse la Romaine où en des jours meilleurs  
J'ai cueilli tout enfant la poésie en fleurs.

Fabre reçut aux Jeux Floraux, *l'Eglantine d'Or*, et se fit appeler alors *Fabre d'Eglantine* ; c'est à lui que nous devons « *Il pleut, il pleut bergère* », mais aussi les noms admirables des mois du Calendrier Républicain avec leurs finales si caractéristiques : *Germinal, Floréal, Prairial* fanfares du printemps, éclatantes comme des corps de trompette — *Messidor, Thermidor, Fructidor* somptueuses sonorités de l'été chantant les apothéoses dans lesquelles il épanouit sa gloire — *Vendémiaire, Brumaire, Frimaire* grisailles naissantes de l'automne évoquant l'atténuation des richesses de l'été et conduisant à

la sourdine feutrée de *Nivose, Pluviose, Ventose* finales étouffées de l'hiver. Seul un poète pouvait trouver cela. Ainsi donc Fabre d'Eglantine fut pendant une saison Directeur de notre théâtre.

Il y avait alors hissé au centre de la voûte de la salle, un lustre garni de quinquets à huile ; les places au-dessous du lustre restèrent longtemps vides à cause du suintement des quinquets et plus tard furent affectées à *la claque*. En 1786 Fabre d'Eglantine quittait notre théâtre de la place des Arènes pour Paris où l'attendaient la Révolution, des amis et aussi...l'échafaud.

Après avoir brossé le tableau de la vie de nos Arènes des temps passés, je peux à présent reprendre le court passage que j'ai lu du Chanoine François Durand, relatif au phénomène qui nous intéresse. Du reste toute son étude, disons-le, sur l'amphithéâtre est intéressante, certains points curieux y sont traités qu'on ne trouve ailleurs, par exemple il y est fait mention d'un habitat des Arènes, une «*clausilie*» le petit escargot bien connu à coquille en fuseau allongé, mais cette clausilie là est toute particulière c'est la «*clausilie leucostigma*», *clausilie aux points blancs* qu'on ne rencontre dans le monde qu'en *Italie et en France*, et en France qu'à Nimes et seulement dans nos Arènes, des savants étrangers viennent l'y chercher de temps à autre. On pense qu'elle aurait été, dès l'occupation romaine, apportée dans notre ville, dans les plis de quelques statues d'origine toscane.

Dans le passage précité nous lisons d'abord :

« A environ deux mètres cinquante du sol, les  
« pilastres extérieurs ont beaucoup souffert et souffrent encore d'une sorte de chancre qui les ronge,  
« les creuse et jette chaque jour sur leur base les  
« parties éclatées de la pierre. Cette sorte de ceinture d'avaries offre sa plus grande largeur au Midi  
« et diminue en allant vers le Nord où elle est à  
« peine visible ».

De nos jours cette ceinture n'existe pas partout d'une façon aussi nette, tant on est obligé de *remplacer* la pierre rongée par des blocs neufs pris maintenant à la carrière de Roquemaière et non de Barutel. C'est d'ailleurs frappant de voir ces blocs neufs à la hauteur de deux à trois mètres placés entre des blocs antiques. Les assises les plus impressionnantes de blocs rongés se trouvent actuellement en face des rues des poètes nimois Jean Reboul, Bigot et Alexandre Ducros.

« La cause, lisons-nous ensuite, nous paraît avoir  
« été d'abord dans *l'ancien sol de la ville* qui grâ-  
« ce aux apports des *orages et des pluies* était mon-  
« té jusqu'au milieu de la 7<sup>me</sup> assise des piliers. C'est  
« le sol actuel des cours du Lycée et de la Maison  
« d'Arrêt. En 1754 Ménard, dans les plans de son  
« 7<sup>me</sup> volume, écrit à cette hauteur : « *nouveau pavé*  
« *de la ville* ».

Je pense qu'une des causes et *non la cause* pourrait peut-être, être recherchée de ce côté-là ; je reste cependant perplexe quant au « *nouveau pavé de la ville* », qui aurait atteint au temps de Ménard la 7<sup>me</sup> assise de l'Amphithéâtre, je ne nie pas une certaine surélévation mais c'est la hauteur de ce nouveau pavé qui me paraît prodigieuse. Je reste également perplexe quant à *la cause* invoquée de cette surélévation formidable du sol à savoir : « *les apports des orages et des pluies* ».

Si la *SURELEVATION DU SOL DE MENARD* était exacte on ne devrait voir pour les arcades du rez-de-chaussée guère plus que les demi-cintres, or il n'en est rien ; de plus les maisons construites sous les arceaux auraient été très basses et n'auraient pas comporté un étage.

« La deuxième cause de ce chancre, ajoute le Chanoine François Durand, c'est la pluie qui tombant sur le mur plat est amenée aux points les plus attaqués par les archivoltés des arcs. Cette saillie décorative des arceaux vient se terminer exactement en contact avec le pilastre. On remarquera que les

réparations du dernier siècle ont été entamées comme les assises antiques. Le vent du Nord en desséchant la construction a préservé dans une certaine mesure la façade septentrionale. D'ailleurs la pluie vient rarement du Nord dans notre pays de Nîmes ».

Que la pluie *soit mise en cause* dans cette avarie particulière de la pierre, *rien de plus raisonnable*, mais pas à mon avis comme le pense le distingué archéologue nîmois.

En premier lieu qu'une quantité un peu plus grande d'eau soit amenée au point de rencontre des pilastres et des archivoltés des arcs paraît de peu d'importance. Seule, semble-t-il, la *persistance de l'humidité* pourrait être retenue dans la désagrégation de la pierre.

En second lieu au premier étage des Arènes, réplique du rez-de-chaussée pour ce qui est de la façade, à cette exception près que la colonne entre les arceaux remplace le pilastre, est-ce que nous voyons au point de rencontre de la saillie décorative des arceaux et des colonnes une détérioration semblable ? Nullement.

Si nous devons accepter, malgré tout, la *surélévation du sol* de Ménard, je pourrais me hasarder alors à donner une explication personnelle en quoi cette soi-disant *surélévation du sol* pourrait être tenue pour responsable de l'effritement de la pierre. La pierre de *Barutel*, comme nous le savons, possède beaucoup de *nitrates* alors que la *Roquemaillère* en est dépourvue, or c'est avec la pierre de *Barutel* qu'a été construite toute la façade ; il aurait pu donc se faire qu'à la *hauteur* de ce sol surélevé à 2 m. 50, au contact même de la *terre* et de *l'eau de pluie* il y ait eu à la suite des siècles un *SALPETRAGE DE LA PIERRE* très marqué et cause de son altération. Je pourrais dire que cette altération est peut-être due aussi en grande partie à l'action de *L'EAU CHARGÉE D'ACIDE CARBONIQUE DISSOLVANT LE CALCAIRE* des blocs placés à même ce sol surélevé et mouillé après la pluie.

Je verrais beaucoup mieux toutefois, *me passant de la surélévation du sol* de faire intervenir dans la désagrégation de la pierre, les *HABITATIONS ELLES-MEMES* construites sous les arceaux et aussi celles qui s'appuyaient presque contre les pilastres ; *l'âcreté de la fumée, les vapeurs plus ou moins acides dégagées, la pollution sulfureuse provenant du chauffage des pièces* ont pu à la longue au cours des siècles amener ainsi *LA CORROSION* de la pierre à la hauteur où se trouvaient les *issues, trous, fenêtres, sorties de tuyaux, etc....* La pierre de Barutel contenant des nitrates ne pouvait sans aucun doute que faciliter le salpétrage, formation de nitrates de potassium mais aussi de *nitrates de calcium* ou *salpêtre terreux* qu'on trouve fréquemment en efflorescence sur les murs humides.

Il pouvait y avoir aussi peut-être en même temps l'action de l'acide sulfureux sur le calcaire même et par suite une lente transformation des carbonates de calcium en *sulfates* transformés à leur tour en sulfures par l'action des *bactéries réductrices* qui pouvaient se trouver à un *certain niveau au-dessus du sol*, d'autres bactéries *oxydantes* celles-ci pouvaient de nouveau transformer les *sulfures* en *sulfates*. Un *microclimat* dont nous avons déjà parlé était nécessaire au *processus du phénomène* lequel ne pouvait se réaliser bien entendu qu'aux dépens de la pierre.

Je ne ferai que mentionner une autre hypothèse que l'on pourrait émettre dans cet essai d'explication, c'est celle de *l'altération superficielle de la pierre* par *DESAGREGATION MECANIQUE*. Les facteurs mis en jeu sont ici *LES BRULURES DU SOLEIL* et le *REFROIDISSEMENT NOCTURNE*. Les variations de températures sont portées à leur maximum dans les *hautes montagnes* ou dans les régions de *climat très sec*. Les *brûlures du soleil* décollent les couches superficielles de la roche en forme *d'écailles*, c'est la *DESQUAMATION*, le *refroidissement crépusculaire* provoque ensuite l'éclatement de ces écailles

et les deux mouvements inverses amènent la destruction de la pierre. Cette hypothèse ne peut être, pensons-nous, retenue pour Nîmes malgré son beau soleil et son climat sec car la pierre de Barutel de la façade de notre Amphithéâtre est *calcaire* et la *desquamation* a lieu plutôt pour le *granit* ; de plus l'explication de la hauteur précise que nous connaissons ne peut être conçue sous aucune forme.

J'entrevois une hypothèse qui pourrait être avancée aussi, celle qui ferait intervenir les *PHENOMENES DE CAPILLARITE*. Nous connaissons tous l'expérience simple du tube de verre *très fin* qui, comparé à un *cheveu* et, par exagération, a été appelé *capillaire*, tube dont l'extrémité est plongée dans l'eau d'une cuvette ; le niveau du liquide monte à l'intérieur du tube à une hauteur *nettement supérieure* au niveau de l'eau de la cuvette alors que nous nous attendrions à voir l'eau *dans la cuve et dans le tube* au même niveau. Ce phénomène dit de *capillarité* fait partie de nos expériences quotidiennes entre autres celle qui consiste à mouiller *entièrement* un morceau de sucre en trempant seulement un de ses coins. On utilise depuis longtemps les corps poreux, les mèches pour réaliser automatiquement *l'ascension* des liquides. Sans en être la cause, la capillarité provoque également la *montée de la sève* dans les plantes et celle de *l'humidité* dans le sol ainsi que dans *certaines catégories de pierre*. L'expérience prouve que lorsqu'un liquide mouille une paroi solide, il forme au contact de cette paroi une couche *excessivement mince et immobile*, cette couche s'attache aux parois solides, au tube de verre par exemple, de telle sorte qu'en réalité le liquide s'élève *non dans le verre mais dans un tube invisible* fait de ce liquide immobilisé ; c'est par cette considération qu'on peut expliquer les lois de cette ascension dont *la loi capitale*, celle du physicien et mathématicien *Jurin* veut que *pour un liquide donné, les hauteurs soulevées soient inversement proportionnelles aux diamètres des tubes capillaires*.

Revenons aux Arènes et disons que pendant des siècles elles ne furent nullement entourées de vas-

tes trottoirs de ciment comme de nos jours. Le sol de la ville, sec ou humide, suivant le temps et les saisons, était en contact avec les assises de pierre et il pouvait se faire que par *capillarité* l'humidité pût monter jusqu'à une *hauteur limite*, peut-être la hauteur même de la ceinture actuelle et là contribuer avec d'autres facteurs à la *désagrégation de la pierre*. Je n'ai aucune idée du comportement de la *pierre de Barutel* à l'égard de la *CAPILLARITE* et de *LA LOI DE JURIN*, aussi je ne me reconnais aucun droit pour porter un jugement quelqu'il soit sur ce point.

Avant de passer à une dernière hypothèse je voudrais indiquer ici la chose qui pour moi reste *la plus obscure, la plus troublante*, la voici: si un bloc de la ceinture est *corrodé à l'extrême, ruiné*, il est remplacé par un bloc pris à la carrière, eh bien! 20 ans, 30 ans après le bloc commence à nouveau à être rongé, effrité, alors que tout autre bloc neuf placé au-dessous ou au-dessus de lui reste intact. D'où vient donc que ces blocs *récemment placés* à la hauteur de la ceinture soient eux aussi un jour atteints à leur tour et par conséquent condamnés à faire partie de la ceinture? A de nombreux pilastres on peut se rendre aisément compte de la détérioration commençante de certains de ces blocs. C'est là le *second grand point d'interrogation*, le premier étant la *hauteur uniforme* de cette ceinture.

Et voici à présent que nous en venons à notre *dernière hypothèse*, elle est plausible, acceptable et a le soutien de Marcelin et de nous aussi: *c'est celle du gel*. Je suis presque persuadé que Marcelin voudrait même ne retenir *qu'elle seule*, je *n'irai pas jusque là*, de beaucoup s'en faut.

Nous avons dit, tout au début, quand nous avons indiqué les différentes qualités de pierre des Arènes, que celle de Barutel était très belle mais qu'à l'inverse de la pierre de Roquemaillère, elle avait deux défauts l'un de contenir des *nitrites* et l'autre d'être *gélive*, surtout si elle n'est pas posée sur son lit de carrière comme l'ont fait, nous le savons assez souvent, les Romains. Sa *gélivité*, on s'en aperçoit fort

bien dans la carrière même, l'exploitation ancienne a laissé sur la droite une *sorte de mur* qui a été fortement gélivé entre l'époque romaine et la nôtre, les débris s'accumulent au pied du mur.

L'éclatement de la pierre par l'action du gel prend le nom de *gélifraction* ou celui *plus savant* encore et *plus barbare* aussi de *cryoclastisme*.

A nos Arènes, les *microfissures* de la pierre retiennent l'humidité et après certains grands froids de l'hiver, plusieurs degrés sous zéro, au dégel ces microfissures permettent l'éclatement de la pierre. On peut recueillir alors, au pied du monument, de petits fragments éclatés de forme anguleuse.

Quoiqu'il en soit la *gélifraction* fait intervenir des conditions climatiques puisque l'humidité est nécessaire pour ce phénomène et à nos Arènes la *gélifraction* serait *préférentielle* ayant lieu à une hauteur bien déterminée sur tout un pourtour ; peut-être suggérerons-nous qu'il y a un *microclimat* particulier qui favorise la *gélifraction*, assez bas pour recevoir l'eau qui ruisselle le long des piliers à la retombée des archivoltés des arcs, pas trop bas afin de ne pas se trouver dans les conditions qui résiste davantage au *gel*. Ce microclimat des piliers du Sud des Arènes est peut-être différent du microclimat des piliers du Nord, moins arrosés.

C'est, bien entendu, une simple hypothèse, elle a le grand avantage *d'expliquer* pourquoi les pierres neuves remplaçant celles qui sont rongées sont elles-mêmes à nouveau détériorées dans un laps de temps plus ou moins long *quoiqu'on puisse* objecter à ce dernier point que les pierres neuves ne sont plus de Barutel mais de Roquemaière assez peu gélives.

Quant à la question de la *hauteur uniforme* bien marquée de la pierre attaquée, Marcelin la règle facilement en disant que la chose est *discutable* et qu'aux Arènes c'est un peu partout et à des hauteurs variables que les pierres sont abimées, autrement dit, pour parler net, il ne serait pas loin de nier l'existence même de la ceinture et c'est là où nous nous séparons.

Oui, c'est là où je me sépare de Marcelin. La *ceinture existe* ; depuis plus de trente ans je la vois, j'ai fait je ne sais combien de fois le tour de l'Amphithéâtre ces derniers temps encore avec des jumelles Zeiss de grossissement 15 et je n'ai jamais rien vu ailleurs sur le monument, absolument rien qui lui soit comparable.

J'ai exposé au cours de cette étude les divers aspects de la question et les multiples hypothèses susceptibles d'être émises dans un essai d'explication :

La *POSE EN DELIT* de nombreux blocs, responsable d'exfoliations importantes,  
l'*ACTION EOLIENNE* et la *CORRASION*,  
la « *MALADIE DE LA PIERRE* »,  
les *MICROORGANISMES* et le *MICROCLIMAT*,  
l'*INCENDIE DE CHARLES MARTEL*,  
la *GRANDE SURELEVATION DU SOL* de Ménard et  
l'*EAU DE PLUIE*,  
le *SALPETRAGE DE LA PIERRE*,  
l'action chimique de l'*ACIDE CARBONIQUE* sur le  
*CALCAIRE*,  
les *HABITATIONS* durant des siècles sous *LES ARCEAUX* et la *CORROSION*,  
la *DESQUAMATION* due aux *BRULURES DU SOLEIL*  
et au *REFROIDISSEMENT NOCTURNE*,  
la *CAPILLARITE* et la *LOI MATHÉMATIQUE DE JURIN*,  
le *GEL* enfin, la *GELIFRACTION*....

Nous pouvons d'ailleurs admettre que le phénomène, *objet de notre propos*, relève non d'une seule hypothèse mais de plusieurs envisagées, et de plus nous ne fermons pas le cercle, d'autres hypothèses, peut-être, peuvent encore être concevables, plausibles.

Depuis l'après-midi lointaine où je demandais à M. Poinot de « *faire parler la pierre* », si mon esprit n'est pas satisfait, il n'est pas le moins du monde inquiet.

Je dirai même que quelque incertitude et un certain vague, ne sont pas faits pour me déplaire.

Où la Science ne peut percer le secret, peut y gagner la poésie et j'aurais volontiers sur cette *énigmatique ceinture*, sur ce *beau défaut* de notre splendide Amphithéâtre, j'aurais volontiers le regard de Jean Reboul sur la Tour Magne : après avoir évoqué dans son « *Ode à la Tour Magne* » ce que le palladium de notre cité aurait pu être : phare, tombeau, vigie, le poète nimois écrit le vers désabusé :

Les fils de la Science y perdent leurs études  
mais termine par cette invocation :

Ah ! s'il en est ainsi, garde ton caractère,  
Tes secrets dévoilés nous seraient superflus :  
La vénération est fille du mystère,  
Peut-être mieux comprise, on ne t'aimerait plus.

SEANCE DU 27 FEVRIER 1965

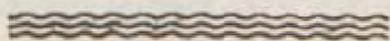
La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. SESTON, Président.

*Etaient présents* : M.M. LIGNIERES, BRUNEL, BARNOUIN, Docteur PARADIS, Bâtonnier LAFAGE, Mgr HOMS, NADAL, Pasteur BRUNEL, HUGUES, ESCHOLIER, SABLOU, Pasteur LHERMET, ABAUZIT, membres résidants ; Professeur ROBERT, membre non résidant ; LACOMBE, Secrétaire perpétuel.

M. le PREFET qui est Président d'Honneur de l'Académie de Nîmes a bien voulu prendre séance. M. SESTON, Président en exercice l'a accueilli en lui présentant ses confrères et l'en remerciant d'avoir bien voulu nous consacrer quelques-uns des instants si absorbés par son éminente charge. Après avoir donné un aperçu des travaux de la Compagnie et souligné comment elle comprend son rôle dans le rayonnement intellectuel de la Cité et du Département, il le prie de prendre place au fauteuil présidentiel. M. le PREFET prononce une allocution, se disant très heureux de la réception qui lui est faite et l'intérêt qu'il porte à l'Académie et à son rôle.

L'ordre du jour appelle une communication de M. le Professeur ROBERT, membre non résidant et qui chaque année veut bien interrompre son cours d'agrégation à la Sorbonne, pour parler ici. Cette année, il parlera de l'esclavage selon Aristote. Après avoir salué M. le PREFET et rappelé quelques souvenirs qui lui ont donné l'occasion d'être en rapport avec un membre de la famille Grolemond, M. Robert expose

le problème auquel il va s'attacher qui est en somme celui de l'Autorité. On sait quel est l'antagonisme sur ce sujet entre la politique de Platon et celle d'Aristote. Avant lui était déjà discuté la question de l'esclavage, quelle est la position de ce grand penseur. Il fallait des esclaves alors comme il faut aujourd'hui des machines mais il établit une distinction entre les esclaves par nature qui sont faits pour ce genre de vie et les esclaves par le fait de la Loi, prisonniers de guerre par exemple. Il condamne cette dernière forme. Sur la façon de diriger l'esclave, il s'écarte de l'opinion qui sera celle d'un Xenophon et pense qu'il faut faire comprendre à l'esclave la raison des ordres qu'on lui donne : mais le maître n'en reste pas moins le maître unique. Aristote a ainsi tenté une justification de l'esclavage en le diminuant par sa conception de la distinction opérée entre l'esclavage par nature et l'esclavage par le fait de l'homme. Ainsi se justifie l'actualité de la question peu apparente mais réelle puisqu'il s'agit de la préoccupation de diminuer le travail purement manuel et d'augmenter les loisirs au profit du travail intellectuel.



## SEANCE DU 12 MARS 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, Président.

*Etaient présents* : M.M. le Professeur BRUNEL, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, ABAUZIT, NADAL, DE REGIS, Pasteur LHERMET, THEROND, Pasteur BRUNEL, ROGER, HUGUES, LIGNIERES, DE BALINCOURT, LAFAGE, SABLOU ; BARNOUIN, faisant fonction de Secrétaire perpétuel.

Il est procédé tout d'abord à un vote sur l'élection de M. Frinaud, Directeur à Nimes de la Mutualité Agricole.

M. Frinaud a été élu à l'unanimité des votants.

Il est procédé ensuite à la réception de M. Lafont.

M. Seston, Président, prend la parole pour accueillir ce nouveau membre résidant, Professeur assistant à la Faculté des Lettres de Montpellier :

Monsieur,

Une tradition vieille de près de trois siècles veut que je vous accueille ainsi, mais, dans mon for intérieur, je traduis « Mon cher collègue et ami ».... Donc, Monsieur (puisque Monsieur il y a), l'Académie vous ouvre ses portes. Vous en ferez l'expérience : ces portes, que d'aucuns disent trop obstinément fermées au public, ne cachent aucun mystère. L'Académie est un cercle de personnes cultivés qui consentent à mettre en commun les résultats de leurs méditations et de leurs recherches, dans un esprit de courtoise amitié et de respect absolu des convictions

de chacun. Mais, même si la moyenne d'âge de ses membres est assez élevée, il serait faux de s'imaginer qu'elle vit dans la nostalgie d'un passé révolu et dans une indifférence dédaigneuse à l'égard des valeurs modernes.

S'il en était ainsi, elle ne vous aurait pas appelé. Car, enfin, Monsieur, né en 1923, vous avez à peine quarante deux ans, et je ne crois pas qu'il y ait actuellement et qu'il y ait eu dans le passé beaucoup de membres de notre Compagnie qui y soient entrés aussi jeunes. Quelles sont les raisons non de cette anomalie, mais de cette quasi-exception ? Il y en a deux : la première c'est que, à votre âge vous êtes déjà l'auteur d'une œuvre suffisamment abondante pour qu'on puisse en apprécier à coup sûr l'éminente qualité : la seconde, c'est que cette œuvre est presque entièrement consacrée à la langue et à la littérature d'oc. Or, depuis bien longtemps (peut-être depuis Bigot) la littérature occitane (qui connaît de nos jours un renouveau) n'a pas été vraiment représentée à l'Académie et (si l'on excepte quelques contes savoureux de notre regretté confrère Gibelin) la langue du terroir n'a pas retenti depuis longtemps dans cette salle.... C'est pourquoi nous avons fait appel au maître en savoir occitan que vous êtes devenu.

Un maître !...., oui, car, si j'emploie ce terme, ce n'est pas parce que l'hypocrisie est presque une règle du genre dans un compliment académique, c'est parce que le mot est, à la lettre, absolument vrai. La preuve ! c'est votre récente promotion de professeur de lycée au grade de professeur assistant à la Faculté des Lettres de Montpellier. Cette nomination vous installe dans une antichambre confortable, où vous attendrez que la soutenance prochaine d'une thèse de doctorat fasse de vous le titulaire d'une chaire de langue et littérature occitane, c'est-à-dire, à la lettre un maître (un magister) en savoir occitan. Nous vous en félicitons très chaleureusement.

Et nous vous félicitons aussi de continuer, malgré tout, à préférer la Tour Magne au Clapas. Car, enfant de Nîmes, élève au lycée de Nîmes, professeur

au lycée de Nîmes jusqu'à maintenant, si vous enseignez désormais à Montpellier, vous vous obstinez à rester un habitant de Nîmes. Est ce tant pis pour vous ? je ne sais ; c'est, en tout cas, tant mieux pour nous et notre Compagnie.

Que dire maintenant de votre œuvre ? Je ne peux guère en donner qu'un aperçu quantitatif ; pour sa qualité, nous avons comme garants les personnalités compétentes qui vous ont appelé à l'Enseignement Supérieur. Je relève dans diverses revues, huit études sur la langue d'oc, treize sur la littérature d'oc, dont un gros volume sur Mistral : tout cela écrit en français ; et quatre recueils de poèmes, trois œuvres dramatiques et deux romans : tout cela en langue occitane. Un de vos romans « La vie de Jean Larsinhac » a obtenu en 1951 le « Grand Prix des lettres occitanes » et votre drame « La Loba », vous a valu en 1959 le « Prix Théodore Aubanel ».

Dans cette riche production, il est une œuvre qui déborde le champ clos où s'affrontent les spécialistes et intéresse le grand public et la littérature générale. C'est votre étude de trois cent cinquante pages, éditée chez Plon et intitulée « Mistral ou l'illusion ». Ce travail souleva lors de sa parution en 1954 de vives controverses aujourd'hui apaisées. Permettez-moi d'en lire quelques lignes pour nos confrères ; Elles me paraissent assez bien donner le ton de votre ouvrage et exprimer votre pensée.

Vous reportant aux toutes dernières années de la vie de Mistral, vous écrivez : « Il y a deux statues  
« de Mistral : celle que tout le monde voit en Arles  
« et une autre plus secrète. La première pouvait  
« être ridicule, naïve, digne des cérémonies que pré-  
« side un sous-préfet de la République. Elle servait  
« à égarer les yeux de la foule. La seconde est idéal-  
« le. Idéale comme la Provence et se confond avec  
« elle. C'est l'Archétype, c'est toute l'œuvre dressée  
« aux frontières de l'Invisible.... Mistral s'est vou-  
« lu le dernier d'une cause et le dernier d'une lan-  
« gue. Non qu'il ait désiré que le Félibrige s'arrêtât  
« avec lui...., mais il a rêvé au temps où tout dis-

« paraîtrait ,peu importe la date, où il n'y aurait  
« plus ni Provençal ni Provence. Alors la mémoire  
« des hommes brouillant les siècles, oubliant les in-  
« dividus, ne parlerait plus que d'un demi-dieu qui  
« vécut parmi les pâtres arlésiens, le premier et le  
« dernier feu d'une grande inspiration qui, un ins-  
« tant, bouleversa les données de l'histoire » et cette  
statue idéale, ce rêve que vous prêtez à Mistral, à la  
veille de sa mort, n'est pas né dans l'âme du poète  
d'une poussée d'orgueil ; il a pris corps dans les vo-  
luptés de l'encens que ses disciples ont fait monter  
vers lui et qui ont mis le poète, comme vous dites,  
« de plein pied avec le miracle, au-dessous des siè-  
cles ». Quant à vous, Monsieur, cette statue idéale,  
vous la récusez. Mais c'est pour la remplacer par une  
autre (la troisième) que vous édifiez pierre à pierre,  
à travers les analyses que vous faites des œuvres du  
poète. Votre Mistral n'est pas un demi-dieu, mais un  
homme ; son œuvre ne doit rien au miracle, mais  
tout au génie, au génie d'un poète qui s'égale aux  
plus grands.

Or, ce génie, Mistral l'a mis au service de la re-  
naissance de la langue d'oc. [Je vous cite] : « En  
« Mistral, dites-vous, habite toute la substance cul-  
« turelle des pays d'oc et cette substance devait pas-  
« ser par lui pour fructifier.... Vers 1850, la langue  
« populaire aspirait à la reconnaissance de ses  
« droits ; le parler de l'atelier, de la ferme cherchait  
« une voix puissante pour s'y enfermer car il ne  
« s'agissait pas de mots roturiers, mais d'une langue  
« serve qui voulait l'égalité des droits. Le plaider  
« pour cette égalité, c'est l'œuvre de Mistral ».

Ainsi, Monsieur, en dernière analyse, votre livre  
« Mistral ou l'illusion » n'est pas l'œuvre d'un icono-  
claste, mais, mutatis mutandis, celle d'un disciple et  
d'un continuateur. Cette revendication des droits de  
la langue d'oc, qui est celle des tenants contempo-  
rains de l'Occitan, s'est sans doute élargie et, partie  
de la Provence, s'est étendue jusqu'à la Catalogne.  
Mais votre plaider est toujours celui de Mistral.

En voici la preuve. Dans un de vos recueils de vers en langage occitan, je trouve un poème simplement intitulé « La langue d'oc ». Je me permets d'en citer quelques vers dans votre traduction pour le plaisir et le profit de nos confrères.

La première strophe se termine ainsi :

Ma langue est devant moi,  
*Aussi nue* qu'une fille.

(vous en soulignez ainsi l'intégrité).

La seconde s'achève sur ces mots :

Ma langue monte au ciel  
Comme un arbre d'Août.

(vous en exprimez ainsi l'élan vital).

Et voici la fin de la troisième et dernière strophe:

Ma vie est comme une source  
Où s'abreuve mon vieux peuple.  
Pauvre peuple travailleur,  
J'ai mes mains entre tes mains  
Et je te rends ce que tu donnes,  
Parce que je sais mieux que toi  
Que cette langue est à nous.  
Pauvre peuple, peuple roi,  
Nous te sauverons ta couronne  
De verveine, de verte joie ;  
Nous te conduirons avec notre langue  
Sur les routes de jeunesse

Parce que je sais mieux que toi  
Que le matin est à nous.

Élan d'enthousiasme, acte de foi, chant d'amour, ce poème est tout cela et prouve que votre passion pour la langue d'oc n'est pas simple curiosité d'érudit, mais jaillissement spontané ayant sa source au plus profond de vous-même.

Une solide érudition, une méthode rigoureusement scientifique, mais tout cela réchauffé par les élan de cœur, voilà ce que je me plais à discerner

en vous. C'est aussi la définition idéale où devrait se reconnaître tout membre de notre Compagnie. Si j'ajoute à ces traits la courtoisie des manières et l'agrément des propos, je ne serai pas loin d'avoir défini ce que le grand siècle appelait un «honnête homme».

Un honnête homme dans ce sens, c'est précisément ce que fut M. Max Hutter, votre prédécesseur. Homme d'action, il vivait dans le concret, homme de cœur, il se délassait des activités desséchantes de la vie économique et politique en faisant le bien; homme de pensée il trouvait dans l'étude du passé et de l'art un refuge contre les laideurs et les désillusions de la vie présente. Il aimait notre Académie ; il assistait régulièrement aux séances, il y parlait souvent... et avec un plaisir manifeste qui augmentait le nôtre.

Vous étonnerai-je si je vous dis : nous attendons de son successeur les mêmes bienfaits.

Je suis sûr que nous ne serons pas déçus.

M. Lafont remercia en ces termes :

Monsieur le Président,

Vous remercier des paroles que vous venez de prononcer n'est pas seulement pour moi un geste qui s'inscrit dans l'usage et qui s'accompagne simplement de la confusion où l'on est toujours d'entendre des jugements trop flatteurs. Permettez-moi d'ajouter à l'usage et à la confusion un mouvement de reconnaissance. Vous avez été, M. Seston, mon professeur de grec en classe de 4<sup>me</sup> au Lycée de Nîmes, et je vous dois beaucoup plus que la compréhension des mystères de la déclinaison. Vous avez ouvert à mon esprit, comme à d'autres, une journée de lumière dont il n'a cessé de s'éblouir. Vous m'avez convié aux chemins de l'hellénisme, et, si un engagement tyrannique m'a empêché d'être un helléniste de métier, du moins ai-je tenu à honneur de passer pour un ama-

teur de langue grecque et de former, comme vous l'aviez fait, de jeunes intelligences à la pénétration des leçons d'Athéna. A un autre moment de ma vie, alors que j'hésitais entre deux carrières et que je penchais déjà vers la plus sage et la plus libre, vous avez été le directeur de mon stage professionnel. Vous avez, avec l'autorité souriante qui est la vôtre, fait de moi un professeur. Une de mes ambitions depuis lors a été de me montrer digne de cet adoubement. Et je n'oublie pas que vous avez, mieux que quiconque, connu des déchirements et les sacrifices de ma génération, sortie de l'adolescence en une époque de feu. L'émotion longtemps mûrie me saisit donc aujourd'hui que vous m'accueillez dans cette Compagnie.

Messieurs,

vous accueillez parmi vous non seulement un professeur, mais un écrivain. Un homme qui a choisi d'ajouter aux difficultés de l'expression poétique, à ces conquêtes toujours reperdues et toujours déplacées, les difficultés exceptionnelles de la reconquête d'un langage en dérive séculaire. Il vous serait possible de découvrir certains écrits combatifs que je signais il y a vingt ans, ou quinze, ou même dix, et vous m'y verriez animé d'un grand désir de porter ma voix sur la place publique ; d'un mouvement qui me faisait égratigner ce qu'on appelle, d'un mot beaucoup trop large et imprécis, l'académisme, et même les Académies. Mais non ! A parcourir du regard les années écoulées, je vois bien que je venais aussi vers vous. Sans croire, comme Mistral, que le destin fait son œuvre dans les plus futiles détails biographiques, il m'arrive de souligner avec humour certaines rencontres de dates et de lieux. Je suis né un 16 Mars, pour l'anniversaire du bûcher de Montségur, et ceci met sur mon existence le signe de la Croisade Albigeoise. Je suis né à Nîmes, rue Graverol, sous le signe de l'archéologie qui a donné ses armes à cette Compagnie.

Mais soyons plus sérieux. La curiosité pour l'his-

toire m'a conduit à respecter et à aimer ces lentes générations qui nous ont précédés, d'érudits et d'amateurs que l'étude et l'affection maintenaient dans notre pays. Ils ont, d'une certaine façon, permis à ce pays de se sentir exiger. Par derrière des documents d'archives, combien de fois ai-je vu se lever le visage d'un homme qui vivait les drames de la vie nimoise, c'est-à-dire de notre histoire, et qui, replongeant par la lecture dans une histoire plus ancienne, nouait les siècles aux siècles suivant la belle continuité de l'intelligence enracinée ! Certains apparaissaient essentiels à mon propre cheminement, le Marquis d'Aubais, protecteur de l'abbé Favre, notre grand écrivain d'oc du XVIII<sup>me</sup> siècle ; Jean-François Séguier qui faisait copier en Italie un manuscrit des Vies des Troubadours et dont le frère est l'auteur d'une vigoureuse défense de notre langue ; Florian, qui dans « Estelle et Némorin » réhabilite cette langue dans le mouvement de la mode littéraire française ; Aubanel, le traducteur d'Anacréon ; Bigot enfin, qui s'est fait la voix occitane de notre peuple. Ainsi se construit un monde de familiarités spirituelles où vous me faites l'honneur de me placer par votre choix.

L'esprit lui-même qui préside à vos travaux m'est cher. Cette aimable « convivance » intellectuelle, ce respect mutuel des opinions, sans que personne ait à abdiquer ni le choix qu'il a fait ni le combat qu'il mène, n'est-ce pas une forme de notre meilleure tradition, et l'esprit de la cité en nous continué ? Ce sens de la liberté de soi et de l'autre, ce refus des adhésions moutonnières ne définit-il pas encore l'air qu'on respire en ce pays ?

Tout cela prend une valeur singulière maintenant qu'il m'est donné d'apporter à mon prédécesseur l'hommage qu'il méritait. Max Hutter fut un grand cœur et un homme de cette ville. Il sut, suivant la direction de son esprit, et en utilisant ses compétences, rendre à la cité de signalés services, dans le cadre même de la vie municipale. Parmi vous il fut l'érudit amateur dont vous avez apprécié la science et la passion. Il restituait au mot d'amateur

la beauté de sens de l'étymologie. La mobilité de ses goûts avait fait de lui un archéologue voyageur, et de ses voyages il vous entretenait. Il avait les moyens d'être collectionneur et de ses découvertes faisait profiter ses amis. Il fut surtout amateur d'égyptologie ; ses plus importantes communications eurent ce motif. Je pourrais dire, Messieurs, qu'ainsi nous le découvrons nimois. Les origines de notre ville vont vers cette terre antique qu'avaient connue les colons de la *Colonia Nemausensis*, et la foule du stade, en célébrant notre crocodile, inconsciemment se réclame de cette préhistoire nimoise pharaonique. Mais pour avoir souvent rêvé devant des hiéroglyphes, j'ai conçu beaucoup d'admiration pour ceux qui pénètrent ce graphisme sacré. Permettez-moi d'ajouter à l'hommage rendu à M. Hutter cette part du rêve. Relisant sa communication sur le « Drame de la pyramide ensevelie », celle surtout sur la « Reine Maat-Ka-Ra-Hatshepsout », j'ai laissé l'image continuer la démonstration de l'archéologue, et j'ai murmuré avec Milosz :

Mes pensées sont à toi, reine Karomana du très vieux  
[temps,  
Enfant dolente aux jambes trop longues, aux mains  
[si faibles. . . .  
Petite reine Karomana du temps jadis.

Ai-je trahi ainsi l'archéologue ? L'amateur approuverait sans doute que l'on aime l'objet d'une recherche. La composition de notre Compagnie permet au poète d'ajouter ses graffiti aux plus monumentales inscriptions.

Elle permet aussi ai-je dit, à tous les engagements de s'exprimer. Je reviens donc sur mes pas, refais le voyage de l'Égypte à Nîmes. C'est pour renouveler le piquant de la situation. L'Académie de Nîmes fut créée, comme d'autres, avant toutes les autres de Province pour « joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'ancienne histoire », pour que les Nimois parlissent « le langage de la Cour de même que leurs ancêtres parlaient le langage de Rome ». Cela en un siècle où la situation, que j'appelle-

rai occitane, était doublement définie. D'une part la quasi totalité de la population usait toujours de sa vieille langue, et le plus souvent ne connaissait qu'elle. Mais déjà le mépris posait sur ce langage. La noblesse, la haute bourgeoisie affectaient de ne plus le connaître. Si Racine, comme on sait, avait chez nous « autant besoin d'un interprète, qu'un Moscovite en auroit besoin dans Paris », du moins en des cénaclès comme celui-ci la porte était-elle fermée à la voix collective. D'un autre côté une sorte de renaissance était entreprise, dans l'inflexion de cette voix. En Provence, à la suite de Bellaud de la Bellaudière, des écrivains nombreux, qui occupent toute la première moitié du XVII<sup>me</sup> siècle, avaient choisi d'écrire en provençal. A Toulouse, un très grand poète, Godolin, avait élevé l'occitan au rang de grande langue d'apparat. C'est de Godolin que se réclame Jean Michel qui, au XVIII<sup>me</sup> siècle à Nîmes écrit *l'Embarràs de la Fiera de Beaucaire*, édité à Amsterdam. Ainsi cette recommandation faite par le Roi en 1682 à l'Académie de Nîmes n'est pas, comme on pourrait le croire, un incident menu de la vie française. Elle est au centre du drame qui fait en quelques siècles de la langue des Troubadours, la plus illustre de l'Europe médiévale, un patois paysan sur qui pèse le préjugé social, et que l'on va s'efforcer d'éteindre par une aberration culturelle qui n'a d'équivalent nulle part en Europe.

Voici donc l'occitaniste en question. Mais il n'en éprouve pas de malaise. Si la Renaissance inaugurée au XVII<sup>me</sup> fut vaine, celle du XIX<sup>me</sup> conduit jusqu'à nous, et l'Académie de Nîmes, qui eut parmi ses membres Bigot et qui s'associa Mistral, n'a pas manqué de s'en convaincre. Il me sera sans doute possible de poursuivre ces quelques confidences selon le naturel éprouvé et de descendre à travers elle vers une vérité plus intime, qui est aussi une vérité générale, élevée par des efforts constants au-dessus du silence, de l'abandon, de la course grise ou tumultueuse des journées.

Nascut a Nîmes ,la primiera revelacion que la de-

ve a nostra vila, aquô's un lengatge. E primier de tot una parladissa. Parladissa druda e saborosa que s'entendià fôrça, i a trenta ans, que ieu ère un enfant, dins li carrieras ont viviàu, en tirant devers la garri-ga. Parladissa que clantissià un pauc rufa, quand li de la campanha nos veniàn vesitar a l'ostau, e me encara vese, de nenet, assetat sur una cadiereta, a costat de mon grand, l'aurelha tiblada per mieus comprene, afecionat qu'es pas de dire a reculhir de paraulas que se'n tastava quasiment sus la lenga lo bôn gost e que se'n niflava l'odor de campèstre. Parladissa d'un vièlh masetier que coneissiàm, qu'avià encara un biais de rachalan, e que, quora jogava i bolas lo dimengo, metià dins la galejada una vòlha qu'ai plus ges tornat trobar. Faudrià pasmens pas se refaire lo verai. Aquela lenga qu'escotave, la parlave pas, e quand m'arribava de prene lo sol libre occitan qu'aviàm, li poësias de Bigôt, fasiàu rire mi gènts de tant qu'escarraunhave lo vers, e mai m'embroncave dins li subjonctius. M'es idèa que dins l'afiscacion qu'aviàu d'escotar, i avià fôrça tizzas intellectualas : la tissa de reconèisser una bôna part dau latin qu'aviàu començat d'aprene ; la tissa de me negar dins un tèmps d'abans ,una mena d'arqueologia poëtica, — vesètz i tôrne — que me tirava dins un mond ont li camins emportavan sus nôstra terra de carretas comolas de legum, tota una carga de colors, d'ômes vitus e de crits sanitôs. Au fons, un grand sômi de libertat de natura. Mai aqueu mond, i dintrave pas que pèr pensada. Demorave l'enfant de vila que vai is escôlas, que s'atenciona de recitar li poësias francesas amb un accènt un pauc ponchut. Demorave assetat sus la riba d'un flume que passava.

Un jour pasmens aguère l'idèa de quicôm mai. Lo professeur d'istôria nos avià parlat de la Crosada Albigea e de l'esplendor de la civilizacion occitana classioa. Une allusion, pas mai, dins lo corrènt de tant de causas que s'ensenhan, e tant se n'oblida. Pasmens l'allusion en ieu demorèt, coma une semença. Viviàu dins l'espèra d'un moment que religuèsse lo parlar de natura e lo secrèt de l'istôria.

Aqueu moment venguèt, que pèr azard amb ma familha m'enanèrè viure luenh de Nimes, dins lo Nôrd de França. Amondaut doas emocions m'esperavan. La primiera, d'èstre enfin dins un país sens accènt miegjornau, sens aquela desgaubiadura que totjorn m'entrepachava. Ere au país di grands autors que me n'avàn donat lo respiech e l'amistat. Me recitave Racine, coma un Racine qu'èra pas pus despatriat. Mai la segonda emocion venià, complementària qu'èra. M'avisave que portave dins ieu una altra lenga. E dau tèmps que me metiàn au melhor francès, que me n'èra vengut lo voler de l'ensenhar un jorn, montava la vôtz perduda e degalhada, a pas poder la rebutar, a pas poder la fugir, e li bocas bolegavan, e la garganta se quichava. D'aquela maniera, un jorn, solet, rèn que pèr ieu, me parlère occitan. Dins li blancs de mon antologie escolara de poètas francès, escriguère mon primier poëma, en lenga d'ôc.

E puèi venguèt la tornada, la reconquista paciènta de tot l'ample dau lengatge. Es a Nimes que la deve dins lo tèmps de la guèrra. Adonc de legir avià fach son pron, e sus la lenga viva venguda mieuna s'empeutava la vista d'une literatura anciana e mai modèrna, e mai se dessenhava l'aventura d'une civilization en termes clars e actuaus. Nos retrobaviam, quauqui jovènts estudiants, qu'escambiaviam lis idèas e li libres, e coma se fai, dins aqueu tèmps de la vida, de sistèmas capables de tornar bastir lo mond, e de reflexions novelàrias que milanta li faguèron abans nosautres. La guèrra nos enrodava de pertot, e prenguèt l'un e mai l'autre, a dicha que passavan li mesadas, a se perdre dins Alemanha ô dins la batèsta. D'aver viscut dins nôstra lenga pèr una bôna part, e a Nimes, aquela vida dis ans quaranta, poguère puèi escriure mon primier roman, ont sota la cara d'un Joan Larsinhac m'assagère a pintar l'angoissa d'une generacion.

Parlant ara dins aquesta lenga davant vosautres, es totis aquelis amics que sènte a mis entorns, aquela alenada dau tèmps viscut que me buta d'una frasa a l'autra. Es la preséncia d'aqueli que coma ieu, —

e ars n'i a força que me prendriàn pèr un ainat — menan lucha, parlan e escrivon, que pòde pas doblidar. Son eli toti que m'esparnhan la crenhènça d'estre estat personau un pauc de trôp dins mon dire.

En nom d'eli m'excusaretz d'aver uei menar li causas de mon biais. E mai siàu quasiment orgulhôs de pensar qu'en prenènt dins ela un escrivan occitan, l'Acadèmia de Nimes a fach un pauc de plaça a tot lo cargament que vos disiàu, e e que me sènte sus lis espatlas : la vida obalida d'un pòble vièlh qu'avançava dins lo tèmps, la franquetat au frônt e lo lengatge a flor de boca, la vida d'ara contrastada e animosa ; e aquel avenir benlèu que d'uni bastisson au talh de l'èime au corrènt de l'escrich, e que lo mossegan toti dins son desir.

---

Le Président annonce à l'Académie la démission de M. le Bâtonnier Lacombe de ses fonctions de Secrétaire perpétuel et de membre résidant.

M. Lacombe était Secrétaire perpétuel depuis 1926, soit depuis quatante ans.

L'Académie exprime ses regrets de cette décision mais se rend aux raisons invoquées par M. Lacombe pour renoncer à ses fonctions de Secrétaire perpétuel.

Par contre, à l'unanimité, elle charge son Président de lui demander de bien vouloir ne pas donner suite à son intention de quitter l'Académie.

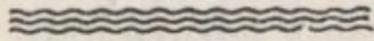
Le Président propose à ses confrères de réfléchir aux trois questions suivantes concernant le statut de la Présidence et de la Vice-Présidence.

a) Conserver la présidence statutaire de un an, mais stipule que cette présidence pourra être renouvelée sans condition ;

b) Ramener à 5 ans le délai nécessaire pour accéder au fauteuil présidentiel.

c) Laisser à l'Académie la liberté de choisir son Président parmi les membres remplissant cette condition, sans tenir compte obligatoirement de la date d'élection.

Ces trois questions seront mises à l'ordre du jour d'une séance ultérieure pour discussion et réunion.



## SEANCE DU 26 MARS 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, Président.

*Etaient présents* : M.M. le Pasteur LHERMET, BERNARDY, Mgr HOMS, LAFAGE, ABAUZIT, ESCHOLIER, DE BALINCOURT, LIGNIERES, SABLOU, HUGUES, Pasteur BRUNEL, Pasteur LAURIOL, ROGER, BARNOUIN, Secrétaire perpétuel.

L'Académie a entendu une communication de M. Boyer, membre correspondant, sous ce titre : *Les auberges nimoises du 13<sup>me</sup> au 18<sup>me</sup> siècle.*

Cette étude des vieux logis, dit M. Boyer, s'avère très intéressante pour la connaissance du passé nimois. Les logis ont toujours été des témoins de leur temps. Grâce à eux nous retrouvons les divers aspects de la vie publique depuis le modeste voyageur jusqu'aux princes ou aux cardinaux qui tous ont passé dans les vieux logis de notre cité. L'humble pèlerin lui-même descendait à la « Coquille », en se rendant à Saint-Jacques de Compostelle.

La situation de Nimes et son aspect font l'objet du début de l'exposé.

L'orateur procède ensuite à une étude de la situation des hôtes, des logis, de leur ameublement et surtout des enseignes.

A l'aide de documents d'archives, M. Boyer pense qu'il est possible de trouver quatre grandes caté-

gories de ces logis nimois : l'Hostellerie, le cabaret La Taverne et enfin une sorte de débit de vins dont l'hôte porte le titre de marchand de vins à pots.

L'Hostellerie est l'établissement le plus important, le voyageur y trouvera le gîte pour lui, ses domestiques, ses chevaux, une cuisine abondante et soignée.

Dans le Cabaret on s'arrête surtout pour boire et aussi pour manger.

Dans la Taverne, il sera impossible de trouver à manger. Les voyageurs apporteront leur nourriture.

Dans l'établissement le plus sommaire, celui de marchands de vins à pots, on ne livre que le liquide dans les pintes, mais il faut le consommer dans l'établissement.

D'ailleurs cette classification est un peu arbitraire et il est difficile de faire entrer certains logis dans l'une et l'autre de ces catégories.

Ces établissements sont entièrement, comme de nos jours, l'objet de mesures de police, notamment au sujet du bon ordre, des heures d'ouverture et des prix.

L'orateur parle ensuite des enseignes qui sont une sorte de publicité permanente, quelquefois humoristique. M. Boyer divise alors la ville en divers quartiers, il évoque des auberges au nom curieux comme l'Escadelhon, la Truie qui file, le Flacon d'argent, le Logis de la Carde, les Trois Maures, le Cygne de la Croix (que l'on pouvait interpréter de diverses façons, soit le signe de la Croix, ou le Cygne de Lacroix, l'hôte étant en effet un certain Lacroix).

La communication de M. Boyer donne lieu à un intéressant échange de vues.

Au cours de la séance, M. Barnouin présente un document trouvé dans les Archives. Il s'agit du faire part du mariage de Frédéric Mistral avec M<sup>me</sup> Rivière,

le 26-9-1876. Au dos de ce document, de l'écriture de Mistral, se trouve une liste en provenance des Associés du Félibrige. Comme cette liste comprend l'Empereur Don Pedro II du Brésil à Compiègne, on peut penser qu'elle date de 1890 environ. Don Pedro ayant abdiqué en 1882 et étant mort en 1891.



Le gérant : P.-M. HUGUES

BULLETIN

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

2<sup>me</sup> Trimestre 1965

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND

NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1966

SEANCE DU 30 AVRIL 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, Président.

Etaient présents M.M. DAVE, Pasteur BRUNEL, Mgr HOMS, LIGNIERES, ABAUZIT, LAURIOL, DUPONT, LAFAGE, ESCHOLIER, HUGUES, LAFONT, SABLOU, DE REGIS. M. le Consul d'Espagne était également présent.

M. BARNOUIN, faisant fonction de secrétaire perpétuel.

L'Académie a entendu une communication de M. Lignières, sur le sujet suivant.

*Un grand roi du XIII siècle : Alphonse « le savant »  
une grande œuvre : les sept parties.*

Alphonse X dit « le Savant » fut effectivement un savant et aussi un poète et un musicien. Il consacra le Castillan comme langue littéraire. Son œuvre maîtresse a été une encyclopédie juridique : Les sept parties.

Il ordonna que les actes juridiques fussent rédigés en langue Castillane à la place du latin.

En France François 1<sup>er</sup> ne réalisa la même réforme que deux siècles après.

Son œuvre la plus importante est la chronique générale d'Espagne.

Mais l'œuvre capitale d'Alphonse X est le code juridique appelé le code des 7 parties.

C'est une compilation de tous les écrits juridiques antérieurs : lois Romaines, décrétales, code wisigothique.

C'est une encyclopédie où sont discutés les principes juridiques et les principes moraux, un résumé de la sagesse politique du 13<sup>me</sup> siècle, un miroir où se réfléchissent les mœurs de l'époque. Le style est sobre et mesuré. Sous le nom et la Direction d'Alphonse X ce roi a été aidé par d'éminents juristes.

Cette œuvre aurait suffi à remplir la vie d'un homme, mais Alphonse s'il étudiait le ciel et les étoiles perdait de vue les choses de la terre et il ne put s'accorder avec son temps.

Il se rendit impopulaire par ses lois sur la monnaie, son fils fut excommunié par le pape. emprunta au Maroc et en somme fut malheureux dans la conduite de son royaume.

On a dit que le 13<sup>me</sup> siècle avait brillé par l'architecture gothique, la Divine Comédie de Dante et le livre d'Alphonse X : les 7 parties.

Cette dernière œuvre est effectivement considérable. La 1<sup>re</sup> partie évoque tout ce qui touche à la foi Catholique, le sacrement les prêtres la race etc...

La 2<sup>me</sup> : Ce qu'il convient de faire à l'égard des grands Empereurs — Rois — La Chevalerie, la Guerre, les ouvrage de guerre.

La 3<sup>me</sup> : La Justice qui permet aux hommes de vivre en paix, 563 lois qualités et défauts.

Les choses sur lesquelles l'homme peut avoir domination.

La 4<sup>me</sup> : Le mariage, l'éducation des enfants. Les serfs, les serviteurs, les enfants abandonnés. L'amitié sentiment qui pousse les hommes à s'aimer.

Alphonse X le savant, IV comme roi de Castille et de Léon 1252-1284. Né le 23-11-1221, mort à Séville le 4-4-1284.

Il publia l'année même de son avènement les fameuses tables Alphonsiennes dressées par une

assemblée d'astronomes, il perd sa popularité par son avidité et sa cruauté, il essaya de confisquer les biens espagnols.

Dans le code fameux des « *Siete Partidas* », les juristes qui travaillaient sous ses ordres mirent à contribution les lois romaines décrétales, les « fueros » locaux de la Castille, ils firent ainsi un code complet de droit ecclésiastique, monarchique civil et pénal qui mit près de 2 siècles à se faire accepter par les juges du royaume.

SEANCE DU 14 MAI 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, président.

Etaient présents : M.M. le Batonnier LAFAGE, Mgr HOMS, LIGNIERES, pasteurs LHERMET et LAURIOL, ABAUZIT, DUPONT, BERNARDY, ROGER, DE BALINCOURT, DE REGIS, THEROND, HUGUES.

M. le Consul d'Espagne était présent.

M. BARNOUIN, faisant fonction de Secrétaire perpétuel.

M. le Président Seston a accueilli M. le Docteur Drouot, élu en remplacement de M. Livet.

Monsieur

Les Français sont parfois victimes de l'esprit cartésien dont ils s'attribuent le mérite. C'est ainsi que, dans leur manie de classification, ils opposent volontiers Paris et Province. A la capitale reviendrait tout ce qui touche à l'esprit d'initiative et d'invention — à la province le solide bon sens, capable sans doute de mettre en œuvres les idées nées à Paris, mais par lui-même peu porté à l'imagination créatrice. Distinction trop systématique ; car, s'il est vrai qu'il n'est de réelle consécration scientifique et littéraire que de Paris, il est faux que le calme (tout relatif d'ailleurs).

de la vie de province recouvre une vie de l'esprit nécessairement retrécie.

Banalités certes que tout cela ! Je le sais ; mais si j'ose, Monsieur, les proférer devant l'académie en vous introduisant parmi ses membres, c'est qu'elles me permettent de proclamer bienheureuse la cité de province qui compte en son sein des familles comme la vôtre, bien ancrées dans le terroir et fidèles mainteneurs de tradition de labeur et de culture intellectuelle — bienheureuse aussi cette cité (j'ose le dire sans modestie) qui recèle entre ses murs tant de groupements culturels, dont notre académie, qui permettent de révéler au public des mérites que la modestie de leurs détenteurs maintiendrait, sans elles, obstinément dans l'ombre.

— La vie de l'esprit et la passion de la culture sont en effet une tradition de la famille Drouot et, en entrant à l'Académie, vous restez bien dans la ligne de cette tradition. Il y a en effet, exactement un siècle, en 1865, votre arrière-grand-père maternel, le docteur Edouard Tribes devenait membre de l'Académie de Nimes. Il devait le rester pendant vingt quatre ans, jusqu'en 1889. Je rappellerai à l'intention de nos confrères que le docteur Tribes, associant dans une même œuvre l'esprit d'analyse de médecin et l'esprit de synthèse de l'historien, rédigea à la demande des autorités de l'époque des « rapports historiques et statistiques sur les épidémies de choléra-morbus qui ont régné à Nimes pendant les années 1849, 1855 et 1865...

Et aujourd'hui encore les membres de la famille Drouot œuvrent pour le bien de la cité. Monsieur Albert Drouot, votre frère, fut adjoint au maire de Nimes et reste conseiller général. Vous même, vous mettez au service de nos concitoyens votre science et votre dévouement de médecin, tout en consacrant vos loisirs à des recherches de préhistoire. C'est à ce double titre de médecin et de préhistorien que le choix de l'Académie s'est porté sur vous.

Le médecin d'abord. Votre spécialité est l'otolaryngologie. De bonnes oreilles et une voix claire sont nécessaires à un académicien. Ce n'est tout de même pas pour que vous redonniez souplesse à nos tympan durcis et vigueur à nos voix défaillantes que nous vous avons appelé ! — Non : c'est d'abord parce que la science médicale comporte une telle somme de connaissances qu'un médecin académicien aura toujours, nous le savons, quelque chose à dire à ses confrères — c'est aussi parce que l'étude et l'exercice de la médecine apportent à qui s'y adonne une vision de l'homme et du monde, me semble t-il, si particulière que le contact avec la personnalité profonde du médecin ne peut être qu'enrichissant pour tous — Irai-je plus loin et vous confierai-je une opinion plus personnelle sur la médecine ? Le jeune homme qui se consacre aux études médicales s'il a le cœur bien placé, se donne comme but essentiel, le service et le bien des hommes. Il s'engage avec enthousiasme dans une pénible mais passionnante ascension ; mais j'imagine qu'à chaque pas qu'il fait vers le sommet, il laisse accrochées aux buissons, du sentier quelques unes de ses illusions, si bien que, lorsqu'il a atteint la cime, l'horizon découvert doit lui apparaître chargé d'une lourde angoisse.

Raffermi dans son dessein de servir et de soulager les hommes, le jeune médecin est sans doute un peu déçu par la disproportion qu'il constate entre les résultats rêvés et les résultats obtenus. C'est de cette compensation de l'idéal poursuivi et des illusions perdues qu'est née, je pense, la belle définition de la mission de médecin : « guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours ». Mission magnifique, une des plus belles réservées aux hommes — mais aussi mission bien lourde aux épaules de qui s'en charge, car elle doit mettre bien souvent à une rude épreuve sa simple conscience d'homme. La médecine est en effet la seule profession où le mensonge soit quelquefois un bien et parfois même un devoir : mentir à un malade sur l'état de sa santé est souvent un moyen d'améliorer cet état et, plus souvent encore, un acte d'humanité. A mes yeux le mensonge est une des grandes

servitudes du métier médical ; mais c'est aussi un élément de sa grandeur, car s'il est parfois contraint de mentir aux autres, le médecin ne peut jamais se mentir, à lui-même, situation morale que j'imagine promotrice de bien des angoisses dans certaines circonstances familiales ou personnelles.

Comme on comprend dès lors qu'un médecin ait besoin d'un violon d'Ingres : échapper à l'obsession envoutante qu'engendre l'affrontement permanent avec la souffrance me paraît une nécessité pour le médecin et, de fait, nombreux sont les membres du corps médical qui ont trouvé dans l'art, la littérature, la musique ou les sciences de la nature cette détente, cette activité de jeu qui leur est nécessaire. J'appelle cela « une activité de jeu » car tout souci professionnel et lucratif en est absent — activité qui d'ailleurs implique un travail, volontaire.

Vous, Monsieur, votre violon d'Ingres et la pré-histoire. Dans cette étude, un médecin doit trouver un dépaysement total ; il s'adonne en effet à la recherche d'un passé si lointain que rien dans ce qu'il découvre ne vient rappeler son labeur quotidien. La joie de la découverte est sans mélange : constater par la comparaison de deux outils préhistoriques un progrès de la civilisation matérielle, surprendre sur tel dessin tracé sur la paroi d'une grotte un effort nouveau dans l'expression artistique, saisir dans tel signe magique l'ébauche d'un contact avec le divin, comme on comprend que de telles observations passionnent un esprit averti et l'entraînent bien loin des soucis du métier !

Votre champ d'action comme préhistorien est essentiellement les gorges du Gardon et le cañon inférieur de l'Ardèche, ces deux régions si proches de Nîmes et si pittoresques et pourtant si mal connues du public faute de moyens d'accès faciles. Ces deux rivières, avant d'arriver au Rhône, sont dominées par des falaises, elles mêmes percées de nombreuses grottes. Certaines sont connues, mais il en reste beaucoup d'autres à explorer et même à découvrir. Vous êtes de

ceux qui ont le plus contribué à déchiffrer les mystères de la vie humaine dans ces contrées. Sur les traces de l'abbé Bayol, seul ou en compagnie d'autres savants comme M. Camille Hugues, vous avez exploré les grottes de Collias, les grottes solutréennes des gorges de l'Ardèche, la grotte aurignacienne de la Roche Latrone, la grotte moustérienne de la Calmette et beaucoup d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer. Vous vous êtes surtout attaché à déchiffrer les dessins et les signes relevés sur les parois des cavernes. Vous avez analysé avec minutie les moindres détails, établi des comparaisons avec des découvertes faites dans d'autres pays — et, de tout ce travail, vous avez tiré des conclusions d'ordre plus général qui assurent à vos études une portée dépassant largement l'intérêt local. Selon vous, certaines peintures de La Baume Latrone appartiendraient à l'époque la plus archaïque de l'art tandis que les gravures de style plus évolué de Colombier et de l'Elbon, influencées par l'art magdalénien, seraient plus récentes — et entre les deux on classerait en deux périodes successives les grottes de Collias et quelques autres. Si bien que le profane, comme moi, tire de la lecture de vos travaux une vision nouvelle du passé préhistorique : au lieu de lui apparaître comme une simple toile de fond, fumeuse et sans relief, ce passé se présente comme une vertigineuse perspective plongeant dans la nuit des temps. Il n'est pas jusqu'à la géographie humaine qui ne trouve son compte dans vos recherches. A vous lire, la répartition des gisements solutréens ferait du Languedoc méditerranéen une région de carrefour entre trois grandes provinces, possédant chacune une originalité culturelle propre. Observation précieuse pour l'orientation de nouvelles recherches.

Ainsi, Monsieur, vos travaux de préhistoire ne sont pas de simples inventaires d'observations scientifiques relevant uniquement de l'esprit d'analyse ; vos conclusions ont assez de portée générale pour ouvrir de vastes horizons à la spéculation historique, pour favoriser aussi la méditation du philosophe et — qui sait ? — le rêve du poète.

Je verrais volontiers, érigée à l'entrée de la Baume Latrone une reproduction du Penseur de Rodin. Devant cette grotte, sur les parois de laquelle il a tracé gauchement les symboles concrets de ses pensées confuses, cet être primitif aux formes à peine dégagées de l'animalité, ronge son poing — ; derrière son front bas, on devine l'effort et même l'angoisse d'une intelligence à l'affut d'une énigme : l'énigme de sa vie. Presentiment obscur d'un mystère qui lui échappe, à lui, l'homme des cavernes, comme il échappe encore aujourd'hui au conquérant du cosmos : quelle leçon d'humilité pour nous que cette communion dans l'ignorance avec ce lointain ancêtre !

Excusez, monsieur, ces réflexions qui débordent largement le cadre d'un simple compliment de bienvenue. Que je me sois laissé entraîner à les faire révèle l'écho qu'éveillent dans l'esprit d'un profane les études d'un passé si lointain. Me permettez vous de dire en souriant que cela est rassurant pour vous ? Vous trouverez toujours des auditeurs dans notre académie, car la préhistoire est un terrain où Science, Philosophie et Poésie peuvent voisiner sans se disputer pour des questions de bornage.

M. Le docteur DROUOT répond par le discours suivant :

Monsieur le Président, Messieurs,

Permettez que mes premiers mots aillent à Monsieur le Président. Je veux lui dire, en toute sincérité, combien je suis touché de la délicate courtoisie qui a inspiré ses paroles et de l'extrême bienveillance qu'il veut bien me manifester. Mais à vous tous aussi, Messieurs, qui par sa bouche avec tant d'amabilité, venez de m'accueillir aujourd'hui parmi vous, je dois avouer, toute mon émotion, ma gratitude, et surtout mon extrême confusion. Quel vrai Nimois pourrait-il en effet ignorer le prestige et l'estime qui s'attachent à votre Compagnie ? Et quel Nimois amoureux de sa ville et de son histoire ne nourrit-il pas en son cœur une

vénération et comme une dilection particulière envers son ancienne Académie ? Parler d'elle, n'est-ce pas évoquer les noms de beaucoup de ses enfants parmi les plus illustres et de tous ceux qui, à des titres divers, ont contribué et contribuent encore au rayonnement de notre Cité dans le domaine de l'esprit ?

Je n'en ressens que plus cruellement ma propre indigence. Et je mesure pleinement toute l'indulgence que vous témoignez à mes faibles mérites. Sans doute, en m'appelant avez vous songé à honorer à la fois la médecine et la préhistoire. Mais j'ai le sentiment de les représenter bien imparfaitement l'une et l'autre.

Croyez donc, Messieurs, que profondément attaché à tout ce que vous représentez, j'apprécie à sa juste valeur le privilège de pouvoir participer à la vie de l'Académie.

Lorsque tout jeune étudiant, à l'âge des enthousiasmes, je commençais à m'initier à la Préhistoire, j'aimais à parcourir les sites jadis habités par l'homme préhistorique tachant d'y récolter silex ou poteries. Ou bien dans le silence et l'obscurité des cavernes, je m'essayais à exhumer d'antiques vestiges d'une industrie humaine et d'une faune disparues. Au cours de ces sorties nous étions deux inséparables compagnons et l'ami qui m'accompagnait devait plus tard devenir mon beau-frère : C'était le regretté Henri Beauquier, prématurément disparu, un jeune avocat de talent, un esprit curieux de tout, un artiste, un méridional possédé du fervent amour du terroir, de sa langue et de ses traditions. Il était en cela tout à fait semblable à son père Monsieur Henri Bauquier qui demeura longtemps membre de cette Académie où beaucoup d'entre vous l'ont connu. Je n'ai donc pas à vous rappeler cette pittoresque figure Nimoise. Son souvenir ne s'est pas effacé de notre ville. A juste titre d'ailleurs, puisque nous lui devons la fondation du Musée du Vieux Nîmes. Conservateur du Musée d'Archéologie, plusieurs fois adjoint au Maire et chargé des Beaux-Arts, il fut l'un des promoteurs de notre Ecole Antique. Rien de ce qui touchait à l'esthétique

de notre ville, à son histoire, à sa vie intellectuelle, ne laissait indifférent cet homme enthousiaste. Initié lui-même à la préhistoire par son ami Félix Mazauric, lié d'amitié avec plusieurs préhistoriens, il nous présenta, son fils Henri et moi-même à l'abbé Bayol. Les travaux et les découvertes de l'abbé, la lecture des ouvrages de Mazauric sur le Canyon du Gardon et ses cavernes suscitèrent un intérêt passionné chez les jeunes gens que nous étions. Monsieur Bauquier nous mit également en rapport avec Monsieur Paul Marcellin, conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle, dont les conseils nous furent précieux. C'est donc ainsi que le père de mon ami nous orienta vers la préhistoire et décida de notre violon d'Ingres. Je ne pouvais m'empêcher de réunir aujourd'hui les deux Henri Bauquier, le fils et le père dans un même souvenir fidèle.

Il est aussi pour moi un autre souvenir, plus ancien, que je trouve ici avec une certaine émotion. Monsieur le Président a bien voulu rappeler la mémoire de mon arrière-grand-père maternel le Docteur Edouard Tribes, chirurgien des Hôpitaux et secrétaire de la Société de Médecine de Nîmes, qui siégea à l'Académie, il y a tout juste un siècle, de 1865 à 1889. Si les recherches qu'il mena sur la demande de M. Fabre, député Maire, avec beaucoup de méthode et de minutie, par le moyen d'enquêtes et de statistiques, pour tenter, d'établir les causes des épidémies de choléra qui désolèrent Nîmes et notre région au siècle dernier ne pouvaient aboutir à des résultats tangibles, c'est que les découvertes pastoriennes n'étaient encore qu'en gestation à cette époque. Je salue pourtant ce bon médecin et ce citoyen dévoué dont j'ai la joie de me considérer parmi vous comme le lointain successeur.

Vous m'avez fait l'honneur, Messieurs, de m'appeler à prendre la place devenue vacante par la disparition de Monsieur Georges Livet. Je n'ai malheureusement pas eu le privilège de connaître personnellement M. Livet, mais dès qu'il m'a été donné de découvrir les aspects si variés de sa personnalité, je l'ai regretté

chaque jour d'avantage. On est immédiatement séduit, en effet, par la richesse étonnante des dons qu'il réunissait. Une intelligence pénétrante, une ardente soif de connaissance, une puissante capacité de travail, étaient les instruments qui lui avaient permis d'acquérir une large culture. Un tempérament d'artiste l'avait attiré vers la peinture et la musique qu'il pratiquait avec un égal bonheur. Il fut aussi, nous le verrons, journaliste, poète, auteur de pièces en vers et en prose. Tout cela mené de front avec d'importantes et très positives recherches géologiques sur les terrains houillers. Mais à ces qualités de l'esprit s'ajoutaient, plus précieuses encore la générosité du cœur et l'élan d'une âme portée vers une haute spiritualité. Sa forte personnalité était marquée d'une originalité foncière. Jamais au cours de son existence, la route qu'il devait suivre n'emprunta les sentiers battus.

Il naquit à Paris le 6 Février 1884. Son enfance et sa jeunesse ne furent pas faciles. Ses parents ayant, par malheur, investi en actions du Canal de Panama le produit de la vente de leurs importants immeubles, se trouvèrent ainsi ruinés. Après avoir obtenu son Brevet d'études primaires, ce jeune homme trop fier pour accepter de rester plus longtemps à la charge de ses parents cherche un emploi. En 1908 nous le trouvons secrétaire de M. Fèvre, un ancien ingénieur en chef des Mines, qui occupe une haute situation d'ingénieur conseil auprès de multiples sociétés minières à Carmaux, Albi, La Grand Combe, mais aussi en Algérie, au Donetz et en Haute Silésie. Chemin faisant, le jeune secrétaire se familiarise avec les méthodes de l'exploitation minière. Mais il profite des rapports de son chef avec les pays Slaves pour apprendre la langue Russe.

Il ne néglige pas pour autant les arts et les lettres : il aime le théâtre la musique, le dessin, la photographie. Il fréquente divers cercles littéraires et noue ainsi quelques relations avec Guillaume Apollinaire.

Mais sa vitalité débordante et le bon équilibre qu'il souhaite entre le corps et l'esprit le pousse à pratiquer activement les sports. Jugez plutôt :

Il s'inscrit à l'Ecole Normale d'Aérostation, obtient

son brevet de pilote et participe à l'achat d'un ballon de 300 m<sup>3</sup>.

Sur l'Oise, il connaît un marinier qui possède un matériel de scaphandrier : Ce sera pour lui une excellente occasion de découvrir la nouveauté de paysages sub-aquatiques.

Il fait partie de la Société Athlétique Montmartroise dont les membres doivent pouvoir jeter un poids de 100 kg.

Il contracte, à titre bénévole, un engagement de cinq ans aux Sapeurs-Pompiers de Paris.

En 1913 il obtient le diplôme d'Instructeur de Gymnastique à l'Ecole Nationale de Joinville.

Enfin, l'esprit de véritable humanité qu'il manifesta toujours, le pousse à vouloir connaître de près les dures conditions du travail dans les mines : Il accomplit volontairement des stages au fond des mines de Courrières et de La Grand'Combe, C'est à La Grand-Combe précisément qu'il se trouve en Août 1914. Il rejoint alors le 155<sup>me</sup> d'Infanterie à Saint-Brieux. Au front, grièvement commotionné, il est évacué vers le Val-de-Grâce. En permission de convalescence dans l'Orne, il se distrait tout en se rendant utile, car les bras manquent. Et c'est ainsi qu'il apprendra le métier de boulanger chez son voisin dont le personnel est mobilisé.

Cependant Monsieur Fèvre n'a pas oublié son secrétaire qui est toujours au Val de Grâce. Rappelant à la Commission de Mines les services déjà rendus par Georges Livet, il obtient qu'il soit affecté aux mines de la Grand-Combe.

Il y débute comme chef de poste. Puis il travaille sous la direction de M. Laporte, l'architecte de la compagnie, qui dirige aussi le journal local « Le Moniteur des Cévennes ». Et bientôt M. Laporte qui a rapidement apprécié les qualités de son collaborateur, se décharge entièrement sur lui de la rédaction du journal. Pendant trente-cinq ans, Georges Livet animera le « Moniteur » en écrivant pour lui d'innombrables articles de fond sur les sujets les plus variés, des nou-

velles, des poèmes, des récits anecdotiques ou historiques.

Monsieur Fèvre s'intéresse toujours à lui, car il a reconnu, dès l'origine les dons réels de Georges Livet. Il est convaincu que ces dons parviendront à s'épanouir de quelque façon. Mais il connaît aussi l'esprit d'indépendance de son protégé : « Laissez-lui choisir sa voie », recommande-t-il à monsieur Bonnevey, directeur de la Mine. On le met alors à l'essai en lui confiant la surveillance des travaux de prospection d'une nouvelle couche qui affleure la surface de la fameuse montagne Sainte-Barbe. C'est son premier contact avec la recherche géologique au service de l'industrie minière. Et c'est là que sa carrière va se décider. Car un ingénieur, M. Voulovitch, qui l'a pris en estime, le convoque à la Direction pour le présenter à M. Paul Bertrand, Professeur de Paléontologie à la Faculté de Lille, qui poursuit à la Grand-Combe des travaux de Paléobotanique. Georges Livet ne laissera pas échapper une occasion qui comble si bien ses vœux, car on le charge d'accompagner le Professeur Bertrand et de l'aider dans ses recherches. « Je ne peux être moi-même, devait-il écrire dans ses notes, que dans un champ favorable » et il ajoutait « je fuierais tout ce qui me serait imposé par la force ». Mais pour l'heure il ne peut souhaiter champ plus favorable à son épanouissement. De 1918 à 1924 en effet, un groupe de savants éminents et de spécialistes des questions minières se réunit fréquemment à la Grand-Combe pour l'étude du Bassin Houiller d'Alès. Avec le Prof. Bertrand, nous y voyons M. Georges Friedel, Membre de l'Institut, Directeur de l'École des Mines de Saint-Etienne, Directeur des Services de la Carte Géologique de France ; M. Pierre Prouvost, Doyen de la Faculté des Sciences de Lille ; M. Duby, Ingénieur en chef de la Société Pennaroya.

A cette liste fort brillante, il manquerait pourtant encore les deux noms essentiels, les deux noms qui vont marquer de leur empreinte ineffaçable et donner tout son sens à la vie et à l'œuvre de Georges Livet. Ces noms ? Pierre Termier et le Père Teilhard de

Chardin, les deux maîtres qu'il se reconnaîtra à la fois sur le plan scientifique et sur le plan spirituel. Deux savants qui devaient l'un et l'autre être élus Présidents de la Société Géologique de France et l'un et l'autre devenir membres de l'Institut. Mais aussi deux Chrétiens, deux croyants dont la foi s'était enracinée plus profondément à mesure qu'ils contemplaient le spectacle du Monde.

Pierre Termier, en dehors de ses travaux scientifiques est connu du grand public par deux ouvrages, « A la gloire de la Terre » et « La joie de Connaitre ». Il nous y livre l'essentiel de sa pensée : la Connaissance conduit à Dieu.

L'œuvre de Teilhard développera aussi la même idée. Vous me permettrez de lui accorder quelques instants tout à l'heure. Retenons pour le moment de Teilhard homme de science, philosophe et visionnaire mystique, qu'il fut à la fois, et à la lettre comme on l'a dit « l'homme de la Terre et l'homme du Ciel ». Une boutade qui peut s'appliquer tout aussi exactement à Georges Livet, Laissons d'ailleurs M. Livet nous livrer lui-même l'intime secret de son âme dans une très belle lettre écrite le 22 Octobre 1947 à une religieuse amie de l'épouse qu'il pleurait. « Réfugié au cœur de Dieu écrit-il, pelotonné, enveloppé de Ciel, je regarde à peine le tourbillon du Monde. J'aurai vécu toute ma vie dans la Création, cherchant la Vérité de la Nature, la Beauté, reflet du Créateur et cela me suffit amplement » Et d'ajouter « le Père Teilhard de Chardin, mon parrain à la Société Géologique de France m'a donné une fois pour toutes une règle et une direction : tout ce que nous pouvons apprendre nous rapproche de la Connaissance et de la vision béatifique. C'est la joie de connaître de mon bon maître Pierre Termier. Je m'y tiens « Il s'y est tenu en effet. Jamais Georges Livet n'a séparé son besoin de savoir d'un intense désir de s'élever et de tendre vers Dieu.

Nous laisserions pourtant dans l'ombre l'un des côtés les plus intéressants du caractère de M. Livet en omettant de souligner cette autre phrase révélatrice

extraite de son journal personnel : « Je désire rechercher les simples, les humbles, avoir de la charité pour tout le monde ». Il ne s'agissait pas ici d'une vaine formule. Sa vie entière a témoigné de son esprit humain et charitable. On peut dire qu'il s'était pleinement et spontanément appliqué cette parole de Saint-Paul « quand je connaissais tous les mystères et toute la science..., si je n'ai pas la Charité je ne suis rien ».

Il était nécessaire, je pense, avant de parcourir plus avant cette carrière bien remplie de marquer dès à présent ces traits essentiels du caractère de monsieur Livet : sa soif d'apprendre sous-tendue par un besoin d'absolu, sa progression vers un but suprême par les voies convergentes de la Connaissance, de la Beauté et de la Charité. Une fois révélés ces axes majeurs, une unité profonde se dégage de cette vie. Ce qui autrement aurait pu passer pour les facettes multiples, brillantes certes, mais assez dispersées, d'une nature richement douée, devient parfaitement cohérent. Aux différentes étapes de son existence, c'est bien le même homme que nous retrouvons, un homme avide de savoir, épris de toutes les formes d'art et de belles-lettres et tout rempli d'un immense besoin d'aimer et de servir son prochain.

Revenons maintenant à la Grand-Combe où le jeune géologue est engagé avec ardeur dans les recherches poursuivies par la savante commission dont nous venons de parler.

En 1923, Pierre Termier aura la charge de présider un Congrès qui se dénomme « Réunion Extraordinaire de la Société Géologique de France dans le Gard, le Vaucluse et la Drôme ». C'est dans la région d'Alès que le congrès se terminera par l'étude du bassin houiller M. Paul Marcelin y représente la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes. Il notera dans le Bulletin de cette société que « des problèmes importants avaient été exposés par les meilleurs géologues Français ». Et je tiens de lui que M. Livet tout en se tenant volontairement effacé, joua un rôle extrê-

mement efficace dans le déroulement du congrès, en particulier pour la préparation des sorties sur les gisements. Bientôt d'ailleurs la Compagnie des mines enverra M. Livet perfectionner ses connaissances théoriques. Et c'est un véritable Tour de France qu'il accomplira auprès des Facultés des Sciences de Lille, Strasbourg, Marseille, Montpellier et Paris. Au terme de ce périple, il sera établi dans les fonctions de Chef du Service Géologique de la Cie., des Mines de la Grand-Combe.

Mais ce labeur scientifique et professionnel ne suffit pas encore à absorber toute son activité. Son caractère enjoué, son affection pour les jeunes, sa volonté de contribuer à leur harmonieuse évolution physique et morale, autant que son brevet de Moniteur de Joinville le désignent tout naturellement aux yeux de la compagnie pour créer à l'intention des jeunes mineurs le Stade Sainte-Barbe, société de sports, de gymnastique et de foot-ball qui connaîtra une certaine notoriété. animateur plein d'entrain, il adore répandre la joie. Les enfants des mineurs trouvent en lui un grand ami. Pour eux, il construit un théâtre démontable, peint lui-même les décors, fabrique des marionnettes. Il présente des projections au moyen d'un ingénieux procédé dont il est l'inventeur. Les saynètes dont il est l'auteur ont toujours un caractère amusant : ainsi la petite morale qu'elle renferment n'en sera que mieux accueillie.

Par ailleurs, il réalise de ses mains les décors de la Salle des Fêtes de la compagnie. Il écrit pour ce théâtre de nombreuses pièces depuis des drames en trois actes, en prose, jusqu'à des comédies burlesques en vers, en passant par « Le baiser sous la neige », féerie héro-comique en trois actes et en vers. Il réussira même fort bien dans l'opérette : un compositeur de musique de Grenoble, qu'il a connu, lui demande un livret. Il en compose un : « Zimma Baouli ». C'est un succès. Cette opérette très originale sera montée et jouée à Grenoble Elle y tiendra l'affiche toute une saison. Une maison d'éditions musicales lui offre même de l'éditer. Mais Georges Livet refuse. Il vient

d'éprouver le grand déchirement de sa vie, il a perdu sa femme et devra élever seul leurs deux jeunes enfants.

Ce choc l'atteint cruellement mais ne l'abat pas. « Pour réagir, écrit-il, j'ai travaillé, beaucoup travaillé... ». Et il se jette à corps perdu dans ses travaux géologiques. Il avait ébauché certaines recherches sur la flore Carbonifère. Il va les poursuivre sur un plan plus général, avec le conseil de M. Ripelin, professeur à la Faculté d'Aix-Marseille. Pour cela, il étudiera les couches de Gardannes et de Brassac. A Montpellier en outre, il entre en relations suivies avec le Professeur Blayac, titulaire de la chaire de Géologie.

Ainsi devait prendre corps, peu à peu, le projet, encouragé par M. Blayac, d'un travail d'ensemble sur le terrain houiller du Gard, travail qui prendra la forme d'une thèse. Le professeur se chargera d'aplanir certaines difficultés administratives pour ce candidat hors série qui n'avait jamais été un étudiant comme les autres et n'avait pas suivi l'habituelle filière universitaire. La thèse de Doctorat ès-Sciences Naturelles pourra donc être soutenue. Elle le sera et brillamment le 28 Novembre 1938. Elle a pour titre « Les terrains houillers du Gard » et porte en sous-titre « Atlas de topographie souterraine en trois volumes avec Plans, Cartes, Coupes, Flore et Bibliographie de la question ». Avant la soutenance d'autres problèmes s'étaient posés. L'impression coûterait 100.000 fr. Monsieur Livet ne peut disposer de cette somme. En outre, il refuse catégoriquement l'aide que la Compagnie lui propose. Pour cet homme obstiné ce sera une fierté de plus que de triompher seul de la difficulté. Sur une pierre à graver en caractères d'imprimerie, il tracera le texte, burinera et coleriera les planches de grand format. Il imprimera ainsi et reliera lui-même les trois gros volumes. Et il devra recommencer cet énorme travail : un exemplaire restera en effet en la possession des Houillères.

Et M. Livet devait par la suite faire don de son exemplaire personnel au Muséum d'Histoire Naturelle

de Nîmes ou j'ai pu l'admirer. Ce travail d'une ampleur et d'une précision exceptionnelles permet de situer et prévoir pour ainsi dire l'emplacement des couches charbonnières. On comprend toute l'importance que la Direction des Charbonnages attachait à cet ouvrage magistral, instrument de travail irremplaçable pour l'exploitation.

Ouvrage à tous égards conforme à la manière originale de M. Livet qui aimait réaliser entièrement lui-même ce qu'il avait conçu et qui, sur un autre plan, était certainement heureux d'apporter une contribution importante à une entreprise d'intérêt général.

A la demande des Houillères, ce travail, encore complété, devait être diffusé en 1943 dans la « Revue de l'Industrie Minérale » qui lui consacra sept fascicules.

En 1942 M. Livet avait par ailleurs déposé au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes le manuscrit d'une autre étude sur « Les lignites du Gard ».

L'heure de la retraite sonne pour lui en 1947 et il vient alors se fixer à Nîmes. Il y fréquentera notre Muséum, auquel il fera don de sa collection de fougères fossiles. Toujours désireux d'être, il proposera d'effectuer le classement des collections du Musée concernant les fossiles du Carbonifère.

Mais la Compagnie des Mines qui connaît son inépuisable dévouement, lui demande encore de diriger à titre bénévole la colonie de vacances des jeunes apprentis mineurs à Barre-des-Cévennes. Avec joie il accepte, pensant ainsi contribuer à la santé physique et à la formation morale d'une jeunesse qu'il affectionne et dont il est lui-même aimé et compris. Aux causeries et séances récréatives qu'il présente à ces jeunes garçons s'ajoute, le Dimanche, la gâterie de délicieuses pâtisseries qu'il leur confectionne lui-même. Car M. Livet n'a pas oublié les leçons apprises pendant la guerre auprès du boulanger Normand. Encouragé par tant de bonhomie, l'hôtelier du village cévenol s'enhardit même jusqu'à solliciter ses talents de pâtissier lorsqu'il a à servir une noce ou un ban-

quet. Toujours heureux d'être agréable Monsieur Livet accepte avec sa simplicité et sa gentillesse habituelles.

Sur un tout autre plan que celui de l'enfance, Georges Livet se dévoue encore généreusement en acceptant de devenir Visiteur des prisons. Auprès de nos malheureux frères détenus, sans vouloir moraliser et tout en amusant car là aussi il organise des séances récréatives, il sait trouver tout naturellement le chemin des cœurs les plus endurcis.

Au cours de la séance du 26 Décembre 1952 l'Académie de Nîmes devait élire M. Livet pour succéder au colonel Blanchard. Et le 5 Juin 1953 il est accueilli ici même par Monsieur le Professeur Dupont, Président. Ceux d'entre vous qui l'ont entendue auront sans doute conservé le souvenir de sa réponse qu'il donna en vers, dans sa manière toujours originale.

De son passage à l'Académie ai-je besoin de vous rappeler le résultat le plus concret ? Je veux parler du classement de quelque 10.000 volumes de Bulletins et Mémoires d'Académies et de Sociétés savantes de France. Ces publications, depuis longtemps accumulées dans les réserves, formaient une masse importante d'une documentation sans doute très riche et très variée mais difficile à exploiter. Vous le savez, Messieurs, la mise en ordre de ces documents a demandé à M. Livet cinq mois de labeur assidu, de Janvier à Mai 1955. Grâce à la très aimable obligeance de Monsieur Barnouin, Bibliothécaire de l'Académie, il m'a été permis de mesurer l'étendue du travail fourni, par Monsieur Livet. Cette tâche considérable réclamait évidemment une réelle abnégation par la façon dont il l'avait conçue et réalisée. Monsieur Livet l'avait marquée de son sceau personnel, comme tout ce qu'il entreprenait. Pour être vraiment efficace, ce rangement de volumes devait naturellement être complété par un catalogue. Et ce catalogue, entièrement confectionné par M. Livet, constitue déjà en lui-même un objet fort attrayant. Son auteur l'a en effet égayé de plusieurs aquarelles fort bien venues, rappelant, en particulier, certains détails d'architecture de l'Hôtel de

l'Académie. Comme en frontispice à ce volume, Georges Livet figure à son auto-portrait à l'aquarelle. Je tiens de Monsieur Barnouin que la ressemblance est frappante. On y retrouve un visage énergique, au regard pénétrant. Au dessous du portrait, l'auteur avait composé ce quatrain, daté du 10 Mai 1955, qui je le crois, le dépeint parfaitement.

« J'irais, si je pouvais, jusqu'au fond des abîmes,  
Me plonger, avec Dante, au cloaque éternel,  
Pour accroître, au retour, mon élan vers les cîmes,  
Ma soif de merveilleux et mon désir du Ciel ».

Tout en guidant ma visite dans cette partie de la bibliothèque, Monsieur Barnouin avait exprimé devant moi un désir ; celui de voir donner à cette pièce le nom de Salle Livet. Que notre distingué confrère veuille bien pardonner mon indiscretion et qu'il me soit permis, Messieurs, quoique nouveau venu parmi parmi vous, de faire mienne aussi sa suggestion en souhaitant que l'Académie veuille bien la concrétiser un jour prochain.

Les communications que Monsieur Livet donna à l'Académie lui permirent d'évoquer, toujours avec sa tournure d'esprit poétique, la petitesse de l'homme devant l'énormité et la durée des phénomènes géologiques.

Il rappela aussi devant vous les deux maîtres à penser qu'il s'était donnés, les deux hommes qui par des voies différentes mais parallèles, orientèrent définitivement sa trajectoire spirituelle, en étayant sa Foi en Dieu par leur vision de la Nature.

Il vous entretient du passage de Pierre Termier dans le Gard, de ses observations dans la région Alésienne et du Congrès de 1923.

Il évoqua enfin son parrain à la Société Géologique de France, le Père Teilhard de Chardin, figure qui aujourd'hui a pris un relief singulier.

Me laisser entraîner à vous parler de Teilhard, malgré la tentation certaine que m'offre une expérience personnelle qui lui doit beaucoup, serait, Mes-

sieurs essentiellement abuser de l'attention que vous m'accordez. Permettez moi seulement de solliciter encore pour quelques instants votre bienveillance. Si médecin et modeste amateur de sciences naturelles, j'ai moi-même été séduit par Teilhard comme l'avait été M. Livet, c'est que précisément son langage est particulièrement apte à être entendu de tous ceux qui s'intéressent à la Nature et à l'Homme dans la Nature. Il était donc normal que géologues, paléontologistes, préhistoriens, médecins, naturalistes de toutes disciplines aient été le premiers à lui faire cortège. A l'heure actuelle, il n'est pas une revue ou même une émission radio-télévisée où son nom ne revienne. D'innombrables volumes ont été consacrés au commentaire ou à la discussion de son œuvre. Il a été combattu — et violemment — sur tous les plans qu'il a abordés : plan scientifique, plan philosophique et plan théologique. Et il n'est pas douteux que dans chacun de ces domaines de notables critiques peuvent être formulées. Comment pourrait-il en être autrement pour un novateur aussi original ?

Mais même en apportant certains changements d'optique et malgré de nécessaires et notables correctifs, une chose incontestable demeure à l'actif du Père Teilhard et c'est une chose immense : Il a su réveiller l'espoir chez l'homme moderne, cet homme que la science en ses débuts et le scientisme du siècle dernier paru priver de ses soutiens et laisser un moment seul et désemparé. Le sentiment de néant qui s'en était suivi devait trouver son expression accomplie à travers les différentes formes des philosophies existentialistes modernes, qui nous présentent l'image d'un monde absurde et livré au hasard.

Or Teilhard, lui, est optimiste. Son optimisme repose sur une constatation d'évidence : Le Cosmos depuis son origine évolue. Et cette Evolution — voilà le grand mot — nous pouvons aujourd'hui nous en représenter les étapes successives, de l'énergie à la matière, de la matière à la vie et à la conscience. Nous assistons à travers les temps géologiques, à une montée lente mais continue de formes vivantes toujours plus

mobiles, donc plus libres et toujours plus conscientes, jusqu'à l'apparition de l'homme avec la pensée réfléchie et la conscience morale. L'homme affirme Teilhard, devra maintenant coopérer à sa propre genèse et à son achèvement par toujours plus de conscience et plus d'amour. Dans une telle vision exaltante et généreuse, c'est bien selon Teilhard, la notion d'Evolution ascendante qui confère enfin un sens, une direction et comme une intention, une finalité à l'histoire du Cosmos et de l'homme.

Sans vouloir suivre plus avant la pensée teilhardienne, je pense que nous pouvons du moins en retenir le mérite essentiel : Teilhard est l'un des hommes qui ayant le mieux perçu l'inquiétude et les besoins de notre monde actuel ont su lui fournir une réponse adéquate.

Evoquant un jour lui-même, dans une lettre, les milieux scientifiques qu'il fréquentait et auxquels il désirait s'adresser tout d'abord, parce qu'il en devinait le mieux le désarroi, il s'écriait, plein d'un zèle apostolique « Oh ! que voilà des Indes qui m'attirent plus que celles de Saint-François-Xavier ! » Sans doute a-t-il largement réussi dans son dessein. Son élève et son ami, Monsieur Georges Livet et l'un des premiers à l'avoir entendu.

Je suis moi-même infiniment heureux d'avoir pu témoigner mon admiration pour l'un et pour l'autre et je vous remercie, Messieurs, de m'avoir permis de le faire.

L'Académie décide ensuite de donner le nom de Salle Livet à la Salle où sont réunis les Mémoires des Sociétés Savantes qui nous les adressent en échange des nôtres.

Monsieur Lignières, qui dans la précédente séance, avait abordé l'étude de l'œuvre monumentale d'Alphonse le Savant : les 7 parties. continue l'examen les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> parties.

La 5<sup>me</sup> est relative aux contacts que les hommes peuvent avoir entre eux: voisinage, droits de passage, servitudes, baux, marchés, paiements, conventions, ventes et achats qui doivent se faire en toute honnêteté.

Les lois de cette époque mettent sur le même pied serfs et animaux.

Cette 5<sup>me</sup> partie traite également des objets d'un caractère public qui ne peuvent être vendus des fontaines, sources, eaux, objet dangereux, armes, etc....

La 6<sup>me</sup> partie a trait aux héritages, testaments codicilles.

S'il est sage de faire le bien dans la vie, il est encore plus sage d'en faire la distribution après la mort.

Cette partie organise la tutelle des orphelins.

Quant à la 7<sup>me</sup> et dernière partie, elle a trait aux délits et aux crimes ainsi qu'aux châtiments.

Vols, trahisons, faux, adultère.

Les contacts avec les Juifs et les Maures sont prévus, la coexistence entre eux et les chrétiens l'est aussi. Les infidèles doivent respecter notre foi.

En ce qui concerne les châtiments, le fouet, la pendaison sont prévus et même la torture quand c'est nécessaire.

Ce qui reflète évidemment le caractère grossier de l'époque.

A la fin de la séance, M. Barnouin présenta un recueil de poésies, adressé par Madame Martinazzo-Gandin, de Bessèges, membre correspondant et donne lecture de quelques unes de ces poésies.



SEANCE DU 28 MAI 1965

Présents: M. SESTON Pt, BARNOUIN Sec., DAVE, BRUNEL, Mgr. HOMS. ABAUZIT, LAURIOL, DUPONT, DROUOT, LAFAGE, Professeur BRUNEL, THEROND.

A l'ordre du jour :

Mgr HOMS : La croix du calvaire et les représentations clandestines pendant les 3 premiers siècles : Le carré magique (1<sup>re</sup> partie).

Dans une séance privée qui suit, M. le Président donne lecture d'un rapport de M. de Balincourt aux termes duquel le 18 Mai dernier, au cours d'un 2<sup>me</sup> inventaire auquel il a été procédé au Château de la Tour, M. Croset exécuteur testamentaire, accompagné de M<sup>e</sup> Yvonne Vial notaire, a fait connaître officieusement que M<sup>me</sup> la Marquise de Lordat, serait désireuse de satisfaire aux dernières volontés de son mari en assurant elle-même la pérennité de son œuvre, elle craint en effet que l'Académie pour assurer ce vœu ne se trouve en face de trop grandes difficultés.

A la suite de diverses interventions de plusieurs académiciens, M. le Président décide de convoquer en réunion extraordinaire l'Assemblée pour le 11 Juin et de prier en même temps Maître Fosse notaire, juriste expérimenté d'assister à cette séance pour l'éclairer de ses conseils dans la grave décision qui doit être prise.



SEANCE DU 11 JUIN 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M.M. SESTON Président, BARNOUIN secrétaire.

Etaient présents : M.M. DAVE, DROUOT, Mgr. HOMS, NADAL, ABAUZIT, Pasteur LAURIOL, SABLLOU, DE REGIS, DE BALINCOURT, LIGNIERES, LAFAGE, ROGER, Professeur BRUNEL, Professeur DUPONT, HUGUES.

Mgr. HOMS termine sa communication sur les représentations clandestines de la Croix du Calvaire pendant les trois premiers siècles ».

La communication est donnée ici in extenso.

LA CROIX DU CALVAIRE  
*et ses représentations clandestines pendant  
les trois premiers siècles chrétiens.*

Un exemple : « Le carré magique ».

La Croix du Calvaire !

Je n'entrerai pas dans les détails de la crucifixion de Jésus. Ce serait passionnant, ne serait-ce que pour redresser les idées inexactes que l'imagerie traditionnelle risque de nous donner.

Quelques notations seulement, très brèves, pour éclairer la suite de mon exposé.

L'étude des textes anciens consacrés, à la croix, réglementaire en usage chez les Romains, à l'époque de Jésus, révèle d'abord un fait que les artistes

de tous les siècles, et les représentations courantes jusqu'à nos jours, ont absolument ignoré la division de la croix en deux pièces bien distinctes, restant séparées jusque sur le lieu du supplice, jusqu'au moment précis de la crucifixion.

— L'une, verticale, plantée d'ordinaire à poste fixe. C'était le tronc de la croix. le « *stipes crucis* ».

— L'autre, mobile, qu'on fixait horizontalement sur la première, quand le moment était venu. C'était le « *patibulum* », ainsi nommé par analogie avec la longue pièce de bois qui servait dans les maisons romaines à fermer de l'intérieur la porte d'entrée.

1°) — Le « *stipes crucis* » — le tronc de la croix.

C'était la partie verticale de la croix, le pieu, le poteau qui, ordinairement, restait fiché en terre d'un crucifiement à l'autre. Il attendait le condamné sur le lieu du supplice. A Rome, sur les pentes de l'Esquilin...

Quelle était la hauteur de ce poteau fixe ? On distinguait :

— la « *crux humilis* », courte, peu élevée. Ce qui permettait aux bêtes de dévorer les crucifiés abandonnés ;

— la « *crux sublimis* », longue, élevée. Celle-là était réservée aux personnages de marque qu'on voulait mettre en évidence pour mieux satisfaire le sadisme du peuple.

La croix de Jésus était-elle basse ou haute ?

Les avis sont partagés.

— Les uns pensent qu'elle était très haute, pour qu'on ait eu besoin de fixer l'éponge imbibée de vinaigre au bout d'une tige.

D'autres pensent qu'elle était basse. Guère plus de deux mètres. Il n'y avait pas de raison spéciale, même pour se moquer d'un « Roi des Juifs », pour réserver à Jésus, condamné ordinaire, une croix élevée. La tige de l'éponge n'était probablement que le ja-

velot d'un soldat, long de 90 centimètres. (Le coup de lance donné obliquement, mais près de l'horizontale s'explique mieux dans le cas d'une croix basse).

2°) — Le « *patibulum* » — la pièce de bois horizontale, qui devait être fixée, au moment même de la crucifixion, sur le poteau vertical.

C'est cette pièce de bois, cette poutre, — et elle seule — que le condamné portait depuis le tribunal jusqu'au lieu du supplice. Il la portait généralement sur la nuque et les deux épaules, les deux bras étendus transversalement et liés sur elle par des cordes, ce qui empêchait tout mouvement de défense.

Toutefois, quand le condamné était absolument inoffensif, et c'était le cas de Jésus, il portait la poutre sur une seule épaule et de mains libres la maintenait lui-même en équilibre. Il n'est pas question de la traîner. Tous les textes, sans exception, parlent, à propos des crucifiés, de « porter » — sur la nuque ou sur l'épaule — mais jamais de traîner.

C'est de cette poutre que Simon de Cyrène déchargea Jésus.

3°) — *Assemblage des deux pièces.*

Il pouvait se faire de deux façons :

— La branche transversale, le « *patibulum* », creusée d'une mortaise se posait sur un tenon terminant la branche verticale.

Ce qui donnait la croix en forme de T majuscule, la croix en 3 branches — « *Crux commissa* ou *patibulata* » — (fig. 1).

Ou bien la branche transversale venait se loger dans une mortaise préparée à l'avance sur une face de la branche verticale qui dépassait alors l'articulation.

Ce qui donnait la croix en forme de +, la croix à 4 branches, la croix latine proprement dite — « *Crux immissa* ou *capitata* » (fig. 2).

Les Evangiles n'indiquent en rien la forme de la croix. Pour saint Irénée, Origène, Tertullien et bien

d'autres qui voient dans la croix du Calvaire le Tau de l'alphabet grec, la croix à 3 branches ne fait pas de doute. Elle facilitait d'ailleurs la crucifixion.

Quant à la pancarte — le « titulus » — qui portait le motif de la condamnation : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs », elle était aussi facile à fixer dans un cas que dans l'autre soit à l'aide d'une tige de bois et quelques clous, soit directement sur la partie de la branche verticale dépassant la tête.

4°) — *Les clous* — Jésus a eu les deux mains et les deux pieds cloués à la croix.

Un texte de Tertullien laisse croire que seul Jésus connut le crucifiement aux clous. Tous les textes, grecs et latins, contredisent Tertullien. Le crucifiement aux clous était le mode normal. Apulée, dans ses « Métamorphoses » ou « l'Ane d'or », rappelle les sorcières qui, pour leur magie, recueillaient les clous chargés de la chair des crucifiés.

Sur le nombre des clous, les auteurs ne sont pas d'accord. S'il est évident qu'un clou était réservé à chaque bras, certains affirment — pas tous — qu'un seul clou a suffi pour fixer deux pieds. Après bien des hésitations, c'est ce nombre de 3 qui a fini de prévaloir dans l'art.

5°) — *Les appuis* — Le siège sur lequel le supplicié était à cheval et la console des pieds.

— Le siège — le « sedile », sorte de corne, de cheville en saillie destinée à prolonger la vie du supplicié, en empêchant la tétanisation des muscles respiratoires. Rien ne permet de penser que la croix du Calvaire ait porté ce siège en saillie — sauf peut-être un texte de saint Irénée. On n'avait pas à prolonger l'agonie de Jésus, déjà moribond et dont le cadavre devait être enlevé le soir-même.

— La console des pieds — le « suppedaneum ».

Elle est due à l'imagination des artistes. Les pieds étaient toujours cloués directement sur la poutre verticale. Pour cela, on fléchissait fortement les genoux du patient pour étendre les pieds à plat sur le poteau.

## La Croix du Calvaire !

A lire saint Paul et les premiers apologistes, saint Justin entre autres, qui en a parlé en termes enthousiastes, il semblerait que la Croix aurait dû être d'emblée :

- le signe visible de la Nouvelle Alliance ;
- le signe éclatant des rachetés ;
- l'emblème, tragique et triomphal, des disciples du Christ.

Dès lors, on est surpris de voir s'écouler les trois premiers siècles chrétiens sans rencontrer l'image recherchée.

La Croix, qui est dans tous les cœurs et quelquefois, par un geste discret de la main, sur les fronts, ne s'exteriorise pas en représentations nettement et clairement visibles, visibles aux yeux de tous. Nulle part elle se dresse, ni dans les maisons particulières, ni dans les catacombes.

Pourquoi pendant trois siècles cette étonnante discrétion ? Pourquoi cacher jalousement la Croix ?

1) — Serait-ce crainte d'idolâtrie ? Peut-être.

D'une part, beaucoup de chrétiens issus du Judaïsme gardaient présentes à leur esprit les prohibitions du Décalogue — contenues dans l'Exode et le Deutéronome —. « Vous ne ferez point d'images sculptées, rien qui ressemble à ce qui vit en haut dans le ciel et en bas sur la terre. La véritable effigie de Dieu n'est que dans l'âme du juste ».

D'autre part, beaucoup de chrétiens venus du Paganisme gardaient encore un attrait pour les idoles qu'ils avaient longtemps vénérées.

2) — Serait-ce l'horreur de l'affreux supplice de la crucifixion ?

Supplice le plus cruel de tous au dire de Cicéron, dans son « De supplicüs », à propos de Gavius mis en croix par Verrès : « crudelissimum teterrimumque supplicium », et de surcroît supplice le plus dégradant, réservé aux esclaves, aux soldats déserteurs et aux brigands, supplice d'ignominie. Si beaucoup de

catéchumènes, notamment ceux qui venaient d'un milieu païen, acceptaient facilement l'idée d'un Dieu fait homme, idée qui leur rappelait les manifestations humaines des dieux de l'Olympe, ils hésitaient à accepter l'idée du Christ dans un supplice d'infamie. Être Dieu et être crucifié, il y avait là pour eux une opposition choquante que la vue d'une Croix ne pouvait que souligner. D'autant plus que l'image de la Croix risquait d'exciter les ricanements des païens — Qu'on se rappelle le dessin mural conservé au Musée Kircher à Rome et connu sous le nom de Crucifix blasphématoire ou crucifix à tête d'âne.

Découvert en 1856, dans la Domus Gelotiana donnant sur le cirque de Néron, ce dessin mural représente une croix esquissée d'un trait, sur laquelle est crucifié un personnage portant une tête d'âne tournée à droite vers un second personnage qui, debout à ses pieds, lève la main vers lui, dans un geste d'adoration. Au-dessous, on lit l'inscription grecque :

Alexamène adore son Dieu.

Qui était cet Alexamène ? Une autre inscription découverte dans la même maison en 1870 permet de l'identifier : « Alexamenos Fidelis ».

Or de nombreuses inscriptions du temps permettent de traduire : « Fidelis » par chrétien. Il s'agirait donc dans le premier graffito, d'un chrétien représenté par ironie adorant un âne mis en croix. Et un texte de Tertullien, dans son Apologétique, semble bien le confirmer : « Somniastis caput asini esse Deum nostrum » « Vous avez rêvé quand vous vous êtes imaginé qu'une tête d'âne était notre Dieu.

De l'avis unanime ce crucifix blasphématoire ne peut pas remonter au-delà des premières années du troisième siècle. Ainsi donc la plus ancienne représentation du Dieu crucifié est une ignoble parodie.

Les raisons ne manquaient donc pas aux premiers chrétiens pour cacher jalousement la Croix.

Mais il semble que la vraie raison, la plus simple, la plus humaine, la plus profonde, on doive la chercher ailleurs.

Ne serait-ce pas plutôt élémentaire prudence et

très utile précaution contre les poursuites de leurs persécuteurs ?

N'oublions pas que dès le lendemain de l'incendie de Rome, qu'ils avaient été faussement accusés, en 64, d'avoir allumé, les Chrétiens, comme tels, ont été déclarés hors de la loi, mis officiellement au ban de l'Empire. Leur seul nom, par lequel ils étaient censés répudier les races et les nations qui ne se réclamaient pas du Christ, races et nations dont se composait la communauté romaine, leur seul nom constituait un crime de lèse-patrie.

A chaque instant cet argument revient dans la polémique : « Mais qui êtes-vous ? D'où sortez-vous ? Vous ne formez ni une nation ni une race ; vous êtes en marge du genre humain », crime de lèse-patrie qu'un édit de Néron avait d'emblée puni de mort. Nous ne possédons pas cet édit, ce qui rend bien malaisée la question de la base juridique des premières persécutions.

La législation qui frappait les Chrétiens du châ-timent capital ne fut formellement abrogée qu'au IV<sup>me</sup> siècle.

D'abord par la déclaration de tolérance — dite édit de Sardique — publiée par Galère, le 30 avril 311, à la veille de sa mort. Galère, qui avait été pourtant le promoteur de la plus sanglante et de la plus générale des persécutions — celle de Dioclétien, déclanchée en 295, reprise en 303. Etrange déclaration qui commence dans la hargne, reproche aux chrétiens leur entêtement à narguer les institutions religieuses de Rome, mais reconnaît l'échec des mesures de violence et conclut en leur permettant d'exister. — Eclatante victoire de l'héroïsme des martyrs. La main du bourreau avait tremblé devant leur courage et le glaive lui échappait.

Etrange déclaration, qui resta d'ailleurs lettre morte dans bien des cantons de l'Empire, jusqu'au fameux édit qui confirma et précisa ces décisions, l'édit de Milan, attribué à Constantin à la suite de sa victoire sur Maxence, au pont de Milvius, le 28 octobre 312.

Cet édit, daté de février 313, reconnaissait la religion chrétienne comme une seconde religion d'Etat, donnait à ses prêtres tous les privilèges dont jouissait le clergé païen et ordonnait la restitution des biens ecclésiastiques.

Jusque-là, le « *nomen christianum* » fut interdit, et les chrétiens, comme tels, furent les traditionnels boucs émissaires dès que des difficultés : cataclysmes, inondations, épidémies, sécheresse, disette, etc... surgissaient çà et là dans les provinces de l'Empire. Ils le furent sous Néron en 64, sous Domitien en 95, sous Maximim en 235, sous Dèce en 250, sous Valérien en 257, sous Dioclétien en 295.

La menace du dernier supplice pesait constamment sur eux.

En sorte que si l'on considère humainement l'histoire des 250 années (64 — 313) où ils se trouvèrent, pour ainsi dire, en état de proscription permanente, on est obligé de convenir qu'ils eussent péri jusqu'au dernier,

— si, d'une part, il ne s'était rencontré des empereurs, comme Trajan, pour limiter les poursuites, dans le fameux rescrit de l'an 112, en réponse à une demande de Pline de Jeune, légat impérial dans les provinces de Pont et Bithynie : « Il ne faut pas rechercher les chrétiens ; on doit rejeter les dénonciations anonymes, mais, s'ils sont régulièrement... dénoncés et formellement convaincus, qu'on les châtie ».

— si, d'autre part, les chrétiens n'avaient pas consciemment secondé cette politique de rémission en se dérochant du mieux possible aux regards soupçonneux des païens qui les environnaient de leur incompréhension ou de leur haine, s'ils n'avaient pas cherché eux-mêmes à s'isoler et à se soustraire aux curiosités dangereuses. Si bien qu'en fin de compte ils ont traversé les persécutions, parce que, capables de les braver avec un admirable courage lorsqu'ils étaient découverts, ils surent, à l'ordinaire, éluder les enquêtes policières et qu'ils consentirent pendant plusieurs générations à garder leurs secrets des outrages comme des

profanations, en demeurant à dessein dans une ombre salutaire. Ils n'ont finalement triomphé que parce que longtemps ils acceptèrent, avec une humble sagesse, de se comporter dans le siècle en crypto-chrétiens.

Ainsi, ils se réunissent en privé dans une chambre de leurs demeures, et c'est à huis clos qu'ils y célèbrent leur « agape ». Ainsi, ils enterrent les tombeaux de leurs défunts dans des galeries souterraines et s'ils les décorent avec une naïve profusion, — ni dans les peintures qui revêtent les voûtes et les parois des cimetières, ni dans les bas-reliefs de sarcophages, ni dans les inscriptions gravées sur les plaques des loculi, ils n'osent ni représenter leur Dieu, ni exprimer ouvertement leur foi. Ils enveloppent leurs croyances dans le voile d'allusions et de symboles. Exemple : Ils concrétisent l'efficacité de leurs prières sous les traits de l'« orante » qui lève les yeux et les bras vers le ciel où s'accomplira leur salut. Ils illustrent leur espoir d'immortalité céleste dans la gloire et la paix, soit par le paon au plumage ocellé d'étoiles, soit par le phénix qui renaît de ses cendres, soit par la colombe tenant en son bec un rameau d'olivier.

— Au lieu de personnifier le Seigneur, ils se bornent à en évoquer la miséricordieuse bonté dans l'image du Bon Pasteur qui porte sur ses épaules la brebis égarée ou dans celle de l'agneau, qui selon l'exégèse de Barnabé, s'est chargé des péchés des hommes et immolé à leur rédemption.

— Ils s'abstiennent soigneusement de désigner Jésus en clair et recourent, pour l'appeler sans dire son nom, au subterfuge qui consiste, tantôt à former le vocable grec du poisson — ichtus — avec les initiales des cinq mots grecs indentifiant Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur, tantôt, tout bonnement, à dessiner, sculpter ou peindre un poisson.

Quant à la Croix, emblème de leur foi, ils la cachent plus jalousement encore.

Il faut attendre le cours du deuxième siècle pour qu'elle transparaisse timidement sous des symboles :

— l'ancre ;  
— le trident ;  
— les vergues sur le mât d'un navire ;  
— l'oiseau éployé ;  
— la charrue quand on la dresse ;  
— la binette du jardinier — qui peut être aussi l'herminette des tonneliers, la fameuse « ascia » la doloire si fréquente dans les épitaphes chrétiennes de la région Lyonnaise à la fin du deuxième siècle et qui a fait couler des flots d'encre ;

— et surtout la lettre majuscule T, le Tau de l'alphabet grec dont les deux barres, verticale et transversale, s'ajustant l'une à l'autre comme les bois du supplice, rappellent la Croix telle que la dressaient les Romains: «Cruce patibulata» et qui, en raison de cette ressemblance, est déjà adoptée comme son symbole ordinaire dans l'épître attribué à Barnabé — texte alexandrin du premier tiers sans doute du deuxième siècle (d'après Aimé Puech qui se conforme à l'opinion commune, elle aurait été écrite vers 130, sous le règne d'Hadrien 117 — 138) et fictivement attribuée au compagnon de saint Paul — et plus tard dans les écrits de Saint Irénée, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, de Minucius Félix et d'Origène.

Faut-il inclure parmi ces représentations symboliques plus ou moins mystérieuses, parmi ces croix clandestines qu'on a appelées « cruce dissimulatae », faut-il inclure le très célèbre « carré magique » où la lettre T — le Tau grec — prend dans le sujet qui nous occupe toute son importance ?

Carré vénérable sans doute, mais, à coup sûr, casse-tête chinois qui a donné tant de mal aux déchiffreurs de cryptogrammes et de symboles.

Ce qui frappe dans le « Carré » et avant même d'en comprendre le texte et d'en découvrir le sens caché, c'est la perfection du palindrome qu'il réalise.

Sur les 5 mots qui le composent, il y en a 1 — tenet — qui constitue son propre palindrome. Même contexture et signification identique de gauche à droite et de droite à gauche.

— Il y en a 4 autres qui sont libellés de telle sorte

que chacun d'eux s'inverse en un autre de leur groupe : arepo en opera, sator en rotas et, cela va de soi, réciproquement.

— Autre chose : la succession de ces 5 mots forme l'un de ces palindromes continus qui s'appelaient en grec «Karkinoi, écrevisse». La phrase où ils s'agencent se déroule indéfiniment dans les 2 sens (fig. 5).

1) Sator arepo tenet opéra rotas,

2) Rotas opera tenet arepo sator.

— Rangés en carré, ces 5 mots se reproduisent tels quels, non seulement suivant les lignes horizontales, mais encore suivant les verticales où ils se présentent de bas en haut comme de haut en bas (fig. 3 et 4).

Rarement, d'un point de vue formel, chez les faiseurs de palindromes, pareille réussite. Les lettres s'assemblent suivant un ordre dont les alternances et les répétitions tiennent du prodige.

Ce carré magique — qui pour nous, à l'heure actuelle, après de minutieuses études et de pertinentes explications, apparaît comme un carré authentiquement chrétien, remontant, selon toute vraisemblance, à la primitive Eglise et cachant, sous un ingénieux cryptogramme, l'image de la Croix du Calvaire — Ce carré magique était connu des érudits et des chercheurs bien avant les toutes récentes controverses sur son origine, sa signification et sa destination. Il était connu bien avant le 20<sup>me</sup> siècle.

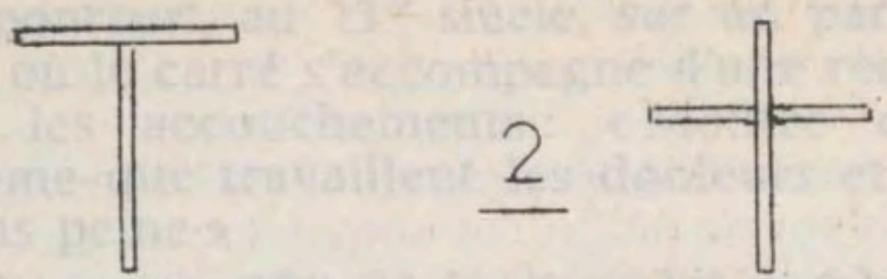
Toutefois, on n'en connaissait alors qu'un certain nombre d'exemplaires, s'échelonnant tous entre le 9<sup>me</sup> et le 16<sup>me</sup> siècle.

Pour nous limiter aux exemplaires trouvés en France :

— la série commence, au 9<sup>me</sup> siècle, avec le cul-de-lampe d'une Bible carolingienne datée de 822 ;

— elle continue, au 12<sup>me</sup> siècle, avec les pierres d'un château voisin encastées dans les murs de l'église Saint-Laurent près Rochemaure (Ardèche) — et dans le donjon de Loches, (Indre-et-Loire) édifié au 11<sup>me</sup> et 12<sup>me</sup> siècle ;

elle se voit au 13<sup>e</sup> siècle, sur un parchemin  
 de l'abbaye d'Aurillac, où le carré s'accompagne d'une recette  
 pour guérir les accouchements difficiles et elle  
 figure à la femme qui travaillait des siècles et elle  
 accouchait sans peine.  
 Elle s'allonge, au 15<sup>e</sup> siècle avec les nombres 4  
 carrés dont la présence est signalée notamment



1  
 SATOR  
 AREPO  
 TENET  
 OPERA  
 ROTAS

2  
 ROTAS  
 OPERA  
 TENET  
 AREPO  
 SATOR

Sator arepo tenet opera rotas  
 Rotas opera tenet arepo sator

3

— Au 16<sup>e</sup> siècle, la série s'enrichit — En dehors  
 de nombreuses amulettes, le carré fait son entrée dans  
 la littérature médicale.

6

SATOR  
 AREPO  
 TENET  
 OPERA  
 ROTAS

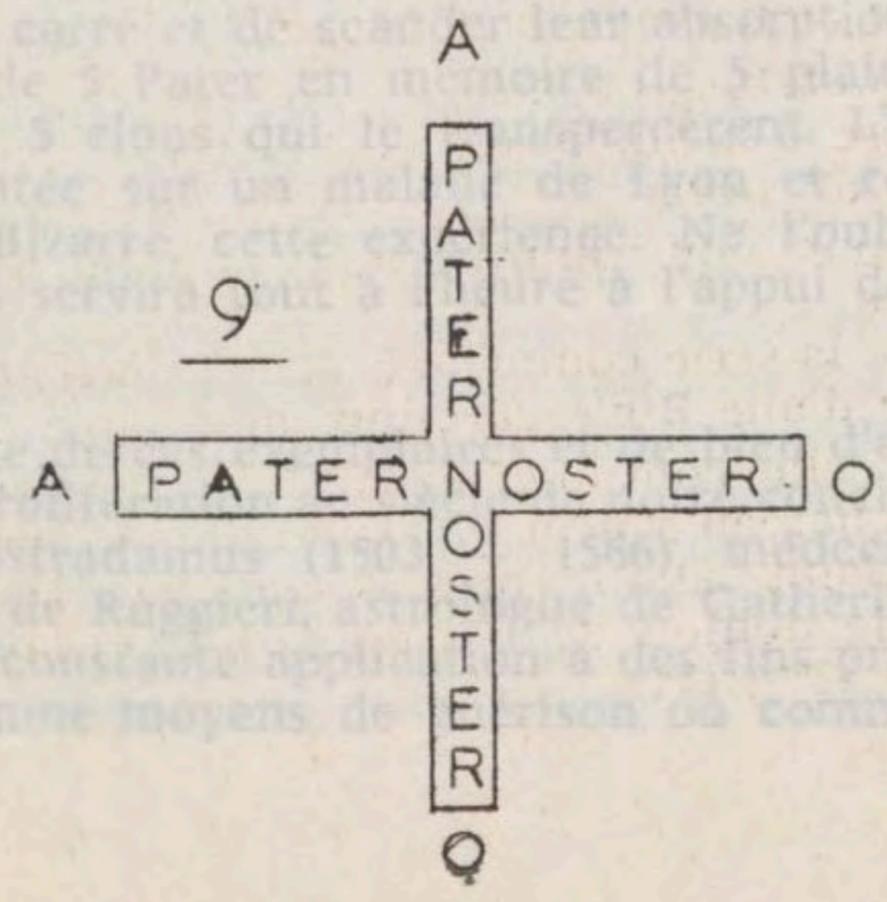
7

ROTAS  
 OPERA  
 TENET  
 AREPO  
 SATOR

8

SATOR  
 AREPO  
 TENET  
 OPERA  
 ROTAS

9



L'ensemble  
 encore, leur  
 provençal Nostradamus (1503-1586), médecin de  
 Charles IX et de Ruggieri, astrologue de Catherine de  
 Médicis, leur constante application à des fins prophé-  
 tiques, comme moyens de guérison ou comme ta-

1) SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

3

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

6

S	A	T	O	R	A	R	E	P	O	T	E	N	E	T	R	O	T	A	S
A	R	E	P	O	O	P	E	R	A	T	E	N	E	T	R	O	T	A	S
T	E	N	E	T	R	O	T	A	S	A	R	E	P	O	O	P	E	R	A
R	O	T	A	S	A	R	E	P	O	O	P	E	R	A	T	E	N	E	T
A	R	E	P	O	O	P	E	R	A	T	E	N	E	T	R	O	T	A	S
T	E	N	E	T	R	O	T	A	S	A	R	E	P	O	O	P	E	R	A
R	O	T	A	S	A	R	E	P	O	O	P	E	R	A	T	E	N	E	T

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

SATOR AREPO  
 OPERA TENET  
 ROTAS SATOR  
 AREPO OPERA  
 TENET SATOR  
 ROTAS AREPO

— elle se poursuit, au 13<sup>me</sup> siècle, sur un parchemin d'Aurillac, où le carré s'accompagne d'une recette pour faciliter les accouchements : « Montre cette figure à la femme que travaillent les douleurs et elle accouchera sans peine » ;

— elle s'allonge, au 15<sup>me</sup> siècle, avec les nombreux carrés dont la présence est signalée notamment :

— dans la demeure d'Agnès Sorel, à Beaulieu ;

— dans les châteaux de Chinon et de Jarnac ;

— dans une vieille maison du Puy (Hte-Loire) ;

— dans la maison de Justice de Valbonnais (Isère).

Dans tous ces cas, la présence du carré était visiblement destinée à protéger ces édifices contre l'incendie.

— Au 16<sup>me</sup> siècle, la série s'enrichit — En dehors de nombreuses amulettes, le carré fait son entrée dans la littérature médicale,

d'abord dans un livre de Jean du Choul (de varia quercus historia) imprimé à Lyon en 1555, où la vertu du carré est invoquée contre la fièvre ;

ensuite, dans le célèbre « De rerum variete » de Jérôme Cardan, médecin bien connu, astrologue, mathématicien et physicien, (le joint à la Cardan, résolution de l'équation du 3<sup>me</sup> degré), imprimé à Milan en 1557, où l'efficacité du carré est donnée comme souveraine contre la rage, à condition d'ingérer 3 croûtons de pain, sur chacun desquels seraient incisés les 5 mots du carré et de scander leur absorption par la récitation de 5 Pater en mémoire de 5 plaies du Christ et des 5 clous qui le transpercèrent. L'expérience fut tentée sur un malade de Lyon et réussit pleinement... Bizarre, cette expérience. Ne l'oublions pas. Elle nous servira tout à l'heure à l'appui de nos conclusions.

L'ensemble de ces exemplaires et de bien d'autres encore, leur prolifération au siècle de notre concitoyen provençal Nostradamus (1503 — 1566), médecin de Charles IX et de Ruggieri, astrologue de Catherine de Médicis, leur constante application à des fins prophylactiques, comme moyens de guérison ou comme ta-

lismans protecteurs contre les maléfices, ont, jusqu'à la fin du 19<sup>me</sup> siècle, persuadé les érudits que le carré était une création du M.A., pas autre chose qu'un signe cabalistique, une recette de rebouteux, de charlatans ou de sorciers. On ne songeait pas qu'il put avoir une origine authentiquement chrétienne, qu'il avait pu, dans la primitive église, être le truchement de la Croix. On n'y songeait pas.

Et pourtant, quelques indices auraient dû mettre les érudits en garde contre des conclusions trop hâtives et éveiller en eux des soupçons. Ils auraient pu s'apercevoir que le carré avait subi, au cours des siècles, une dégradation, qu'il n'était plus au M.A. ce qu'il avait jadis été.

Soupçons de son fond primitif religieux, ce qui explique l'insertion du carré dans la Bible de 822, peut-être aussi son transfert d'un château profane dans l'église de Saint-Laurent, près Rochemaure, au 12<sup>me</sup> siècle, mais surtout l'expérience de Jérôme Cardan, au 16<sup>me</sup> siècle, où un rapport est établi entre le Carré d'une part, et d'autre part le Pater, les 5 plaies du Christ et les 5 clous de la Croix.

Soupçons qu'auraient dû renforcer :

— en 1898, la publication d'inscriptions coptes découvertes en Nubie et remontant au 6<sup>me</sup> et 7<sup>me</sup> siècle, où les 5 mots du carré désignent les 5 clous de la Croix. « Ici comme ailleurs », dit l'une de ces inscriptions, comme si c'était là un usage ancien et général ;

— au début du 20<sup>me</sup> siècle, la découverte dans les églises de Cappadoce, de peintures de la Nativité, datées des dernières décades du 9<sup>me</sup> siècle, où le carré primitif a été désarticulé pour extraire, ici les noms des 3 bergers anonymes de la crèche, là les noms des 3 Rois Mages. Les noms retenus pour les uns et pour les autres sont « Sator, Arepo, Teneton », les 3 premiers mots du carré.

Ce sont ces soupçons et ces indices de tous ordres qui orientèrent les méticuleux travaux du pasteur évangélique allemand Félix Grosser. Il est le premier qui a découvert, en partie, le mot de l'énigme, à

l'aide d'une méthode vraiment objective, que j'appellerais « méthode arithmétique ».

Observateur et logicien, il a commencé par étudier l'inégale fréquence des différentes lettres qui forment le carré.

Il a remarqué qu'elle y sont toutes redoublées, sauf une seule. La lettre N y est unique, tandis que le P et le S y reviennent deux fois, et que l'A, l'E, l'O le R et le T y reviennent quatre fois.

Il en a inféré que le texte caché devait nécessairement se composer des mots répétés deux fois avec le même nombre de caractères, sur la branche verticale et sur la branche horizontale d'une croix grecque, au centre de laquelle se plaçait le N solitaire, la seule lettre qui ne devait pas être redoublée, précisément parce que, fixée à la rencontre des deux branches, elle était commune à leur libellé et en réalisait la soudure.

Mais quels étaient ces mots répétés deux fois ?

Après le minutieux examen des amulettes coptes conservées au Musée de Berlin et dont nous avons déjà parlé, amulettes qui contiennent à côté du carré des prières, notamment le Pater, Grosser n'hésita pas, dans son calcul arithmétique, à supposer, sous le travestissement du carré les deux premiers mots de l'Oraison dominicale : « Pater noster ».

Ces deux mots groupent 11 caractères, 5 + 6, dont le redoublement sur les deux traverses d'une croix grecque les équilibre également, 5 par 5, de part et d'autre de l'initiale N de « Noster » qui occupe le centre de la figure. (fig. 9).

Oui, mais ces deux premiers mots du Pater n'absorbent sur la croix que 21 lettres, alors que le carré en contient 25.

Grosser se rassura bien vite, car les 4 lettres qu'il laissait de côté sont 2 A et 2 O, 2 Alpha et 2 Omega, symbole, depuis l'Apocalypse de l'infinie grandeur de Dieu, principe et fin de toutes choses — Ainsi, chacune des lignes perpendiculaires que remplissaient les mots « Pater Noster » s'encadrait entre l'A et l'O (alpha et omega) et la croix qu'elles dessinaient était inscrite au sein même de Toute Puissance divine.

Et Grosser conclut — c'était en 1926 — que le carré fut à l'origine un artifice des chrétiens de l'empire romain pour professer, sans la dévoiler, une foi sur la croix et exprimée dans le « Pater ».

Huit ans plus tard, en 1934, un Religieux de Rome, qui a voulu garder jusqu'au bout l'anonymat, donne, par de très judicieuses remarques, une interprétation plus lumineuse encore que celle de Grosser et beaucoup plus simple (Fig. 6, 7 et 8).

Au lieu de considérer, comme Grosser, le nombre et la fréquence des lettres (méthode arithmétique) il met l'accent sur la place de ces lettres « méthode géométrique ou topographique ».

Si dans le carré on lit le mot « Tenet » dans les deux sens, on voit qu'il forme une croix, quel que soit le sens de la lecture, — et que si l'on n'y considère que la lettre T — qui est elle-même une figuration de la Croix — on constate qu'elle est répétée 4 fois, aux 4 extrémités, et qu'elle est accostée 4 fois de l'A et de l'O, formes latines de l'Alpha et de l'Oméga grecs, symbole de la divinité.

Ainsi donc, en dernière analyse, le carré recouvrait deux croix cachées,

— l'une, que nous aurions dû y distinguer tout de suite, sans hésitation, perceptible d'emblée aux chrétiens, dans la figure déterminée par le mot « Tenet » et par les 4 T ;

— l'autre, qui fut devinée la première par Grosser, mais qui exigeait de la part des initiés un effort mental de reconstruction.

Deux déchiffrements qui ne s'excluent pas, qui se complètent et se soutiennent l'un par l'autre.

Grosser, intimement persuadé d'avoir vu clair, au moins en partie, terminait son lumineux mémoire de 1926 par l'assurance que, tôt ou tard, l'archéologie achèverait sa démonstration en ramenant au jour des carrés d'une incontestable antiquité et authentiquement chrétiens, des carrés qui ne devraient rien aux charlatans de la magie médiévale.

Six ans plus, tard, sa prédiction se trouva vérifiée par une mission de l'Université américaine de Yale.

Cette mission était en train d'explorer les ruines romaines de Doura-Europos, cette ville des bords de l'Euphrate qu'on a appelée la « Pompéi » du désert, quand les fouilleurs eurent la surprise, au cours de leur campagne de 1932-1933, de repérer dans une pièce qui avait servi de bureau aux « actuarü », c'est-à-dire aux officiers comptables des cohortes auxiliaires de la garnison locale (formée de détachements pris sur la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>me</sup> légion porthica — garnison permanente de la Mésopotamie romaine) une peinture à l'ocre rouge sur laquelle se détachaient, disposés en rectangle et dessinés en capitales latines, les 5 mots mystérieux : Rotas — Opera — Tenet — Arepo-Sator. Près de là, sur la même paroi, 2 graffiti amorçaient le même texte — qu'il était facile de compléter à l'aide du 1<sup>er</sup> graffiti.

Enfin, pendant leur campagne suivante 1933-1934, les archéologues de Yale reconnurent à proximité un nouveau graffiti qui leur avait échappé l'année d'avant et qui, cette fois, reproduisait en lettres grecques la formule latine du carré.

Ces 4 trouvailles de Doura emportaient la conviction. Car, à Doura, l'occupation romaine, rendue nécessaire par les incursions parthes, étend, ininterrompue, entre deux dates aussi certaines que précises. Elle y a commencé lors de la campagne de Septime-Sévère en Mésopotamie 195-196. Elle y a pris fin avec la prise et l'incendie de la ville par le roi Sapor 1<sup>er</sup> (Dynastie des Sassenides — 241 — 272) en 260.

Sapor fut impitoyable. L'empereur romain Valérien fut sauvagement mis à mort, et — si l'on croit la légende — de sa peau teintée en rouge et empaillée on fit un épouvantail.

Jamais plus Doura n'est ressuscité de ses cendres. Pendant de longs siècles on l'oublia.

Comme la suite des fouilles a prouvé la présence dans la Doura romaine d'une petite chapelle baptismale à l'usage des soldats chrétiens de la garnison

locale et de la population civile, la découverte des archéologues américains validait les conclusions de Grosser de 1926 et les remarques de 1934 du religieux anonyme.

Nous sommes bien ici en présence de cryptogrammes chrétiens dont la date doit être fixée entre 195 et 260, entre la fin du 2<sup>m</sup>e siècle et le milieu du 3<sup>m</sup>e siècle.

A quelques décades près, ils sont contemporains d'un autre carré de 3<sup>m</sup>e siècle, découvert en 1868 (mais que Grosser ignorait) à l'autre extrémité de l'Empire, dans les ruines romaines de Cirencestrer, en Bretagne, à 40 kilomètres à l'ouest d'Oxford, l'ancienne Corinum, la plus grande ville, après Londres, de toute la Bretagne. (2 légions sur 4).

Là encore se trouvaient assez de chrétiens et des chrétiens assez ardents pour que, sous le règne de Julien l'Apostat, 361-363, le gouverneur de la province, Lucius Septimius, se vit forcé de relever les colonnes et les statues des temples païens abattues par eux au cours des années précédentes.

Peut-on remonter plus haut, jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle ?

Il le semblerait, d'après une communication de M. Della Corte, Directeur des fouilles de Pompéi, à l'Académie Pontificale d'Archéologie romaine, annonçant que le 12 Novembre 1936, il avait reconnu à Pompéi, à l'intérieur de la palestine attenante à l'amphithéâtre, incisés sur le stuc qui en revêtait l'une des colonnes, les 5 mots fatidiques : Rotas — opéra — tenet — arepo — sator. Ce qui lui avait permis de reconstituer, à coup sûr, le libellé d'un fragment de graffito en cursive dans la maison de P. Paquius Proculus qu'il avait découvert 10 ans auparavant, en 1926, et qui alors ne l'avait pas particulièrement frappé.

Fort de cette présence, dans la ville ensevelie, du cryptogramme élucidé par Grossen et le Religieux anonyme, il en avait inféré la présence d'une communauté chrétienne dans Pompéi, antérieurement à l'éruption dévastatrice de 79.

En effet, au dernier chapitre des Actes des Apôtres, voit saint Paul prisonnier aborder à Pouzzoles, à

12 kilomètres de Naples, non loin d'Herculanum et de Pompéi. Pouzzoles, port fameux en ce temps, le premier entrepôt de Rome et de l'Italie, la grande tête de ligne de l'Orient et de l'Égypte. La foi chrétienne dût y prendre racine de très bonne heure, aussi vite qu'à Rome même, et de là essaimer aux alentours immédiats.

Des chrétiens à Pouzzoles, ville cosmopolite, oui. Les Actes des Apôtres nous disent que saint Paul y fut accueilli par des frères qui le prient de passer quelques jours avec eux, une semaine. Cela se passait aux environs de l'an 60.

Des chrétiens à Herculanum et à Pompéi, villes de retraite bourgeoise et douillette, chose bien peu vraisemblable.

Tertullien, à la fin du 2<sup>m</sup>e siècle, le niait formellement. Il niait que cent ans plus tôt, des chrétiens eussent assisté à l'asphyxie de Pompéi. Et même il voyait là une preuve sans réplique pour fermer la bouche aux persécuteurs qui rejetaient sans cesse sur les Chrétiens la responsabilité des fléaux qui frappaient l'Empire. « Si le Nil ne déborde pas, écrivait-il, si le Tibre déborde, si un incendie éclate, si la disette sévit, si la sécheresse menace, c'est la faute des Chrétiens. Eh bien, non. La campanie ne s'est pas plainte des Chrétiens lorsque Pompéi fut submergée par les flammes descendues de sa montagne.

Si, en dépit de cette dénégation, on s'obstine à croire à la présence de Chrétiens isolés, au pays d'Herculanum et de Pompéi, il est difficile d'admettre que ces premiers chrétiens aient usé du carré magique à une époque où les chrétiens ne connaissaient encore — ni le symbole du « Tau », qui ne fut, pour la première fois, expliqué que dans l'Épître attribuée à Barnabé publiée, selon l'opinion commune, vers 130, sous le règne d'Hadrien, — ni le symbole de l'Alpha et de l'Oméga, qui n'est apparu qu'avec l'Apocalypse, composée (date assez communément admise) sous le règne de Domitien, vers 95. D'autres, il est vrai, non sans quelque vraisemblance, pensent que certaines parties au moins auraient été rédigées dès le temps de Néron,

un peu avant 70 ; trop tard encore pour que l'écrit composé dans l'île de Patmos ou peut-être à Ephèse, ait eu une assez large diffusion pour être utilisé par les Chrétiens de l'Italie méridionale, avant la catastrophe de 79.

D'où vient donc le carré magique trouvé dans le palestre de Pompéi ? D'où vient-il s'il n'est pas l'œuvre des Chrétiens du cru ?

Ici les imaginations se sont donné libre carrière. Les uns se sont tournés vers le paganisme, les autres vers le Judaïsme, car s'il n'y avait pas à Pompéi des Chrétiens, il y avait des païens de diverses dénominations et il y avait des Juifs.

Il ne s'agissait plus, pour les uns et pour les autres, de chercher sous un cryptogramme le sens caché que des Chrétiens auraient pu y dissimuler pour soustraire leurs croyances à des curiosités dangereuses. Il s'agissait tout simplement de l'interprétation directe d'un texte assez obscur composé de 5 mots : Sator, le semeur — Arepo, la charrue — Tenet, tient ou retient — Opera, l'activité, le travail — Rotas, les roues.

Quelle interprétation donner à l'assemblage de ces 5 mots.

Les partisans du paganisme ne s'entendent pas entre eux.

— Les uns font appel au mythe de Mithra, très en vogue dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle. Sator, le semeur, c'est Mithra, le démiurge de la religion mazdéenne, l'esprit de la lumière divine. Les roues — rotas — qu'il dirige — tenet — sont celles du char solaire dont la course — opera — joue un si grand rôle dans le monde — Et « Arepo » ? Que devient-il là-dedans ? On n'en dit rien, ou si peu, en des phrases tellement embarrassées, qu'il serait plus simple de dire qu'on l'escamote. Il serait cruel d'insister.

— Les autres ont évoqué la légende classique de Triptolème. — Le Sator, c'est Triptolème, le protégé de Déméter, la blonde déesse qui fait germer les blés, Triptolème, le premier qui enseigna aux hommes à cultiver la terre, à semer le blé, à fouler les moissons et

a faire du pain, et qui, pour cette raison, a pour attribut la charrue.

Mieux inspirés, bon nombre de penseurs, et non des moindres, se sont tournés vers le judaïsme.

Ils ont dérivé le carré de l'une des visions du prophète Ezéchiel (chap. 9 et 10), celle du char monstrueux, instrument du châtiment dont Jéhovah s'apprête à punir les iniquités de la maison d'Israël : char monstrueux, gardé par 4 chérubins, muni de 4 roues, s'avancant de 4 côtés à la fois, chargé de charbons ardents qu'un homme vêtu de lin doit répandre sur Jérusalem, mais en épargnant les Israélites fidèles, marqués au préalable du signe « thau » sur le front — Disons tout de suite que le « thau » hébraïque, à l'époque d'Ezéchiel, se présentait sous une forme graphique — une manière de croix de Saint-André X ou encore de croix grecque — qui n'évoque en rien celle du Tau de l'alphabet grec qui deviendra, chez les Chrétiens, en raison de sa forme, le symbole de la Croix du Calvaire.

Dans cette exégèse biblique, le Sator du carré, c'est l'homme vêtu de lin, le semeur à la fois du salut garanti par l'empreinte du « thau » et des ravages annoncés par les charbons ardents. Les roues — rotas — dont il est le maître — tenet — sont celles du char où couve la colère de Dieu. Sa tâche — opera — est celle d'un justicier. D'« Arepo » on n'a donné que des explications invraisemblables, jusqu'à dire, dans un songe, que ce serait là le nom du semeur, un nom à double sens qui, en latin, signifierait son rôle vengeur et, en hébreu, son rôle sauveur.

Toutes ces tentatives d'explication, païennes ou juives, se heurtent à des difficultés insurmontables, à d'invicibles objections et n'aboutissent qu'à des approximations si inconsistantes et si vagues que la réfutation en devient malaisée. Vous me permettrez de ne pas m'y attarder.

Reste une solution. La plus simple et la plus vraisemblable.

Le carré de Pompéi serait l'œuvre de visiteurs pos-

thumes, qui plus ou moins longtemps après 79, à des dates indéterminées, furent poussés, par la curiosité et des sentiments de tous ordres, à des investigations plus ou moins clandestines, plus ou moins désintéressées, dans les décombres de la cité morte. De ces investigations les preuves abondent. Et la liste qui en a été dressée par M. Della Corte lui-même démontre à l'évidence qu'il serait naïf de croire que les ruines de Pompéi, ville réputée opulente, sont restées involées jusqu'au début des fouilles proprement dites ; fouilles qui ne commencèrent vraiment qu'en 1748 avec l'Officier du génie Alcubierre mandaté par le roi de Naples, Charles III de Bourbon.

Ainsi l'inscription, nettement visible quand on la découvrit, il y a un peu plus d'un siècle, disparue depuis : « Sodoma. Gomora » ne peut avoir été écrite qu'après coup sur la ville ensevelie comme rappel de ses désordres.

Et, dans la maison des Popoei — connue sous le nom de « Maison des Amours dorés », ce vers latin :

— « Quinquaginta ubi erant adsunt exinde jacentes ».

« Ils étaient 50 qui gisent depuis où ils étaient ».

Et cet autre vers, dans la même maison :

— « Quo bibit pellex saxa cinisque tegunt ».

« Le lieu où la prostituée buvait, les pierres et la cendre le recouvrent ».

Souvenir des orgies auxquelles avait succédé cette désolation.

Ces graffiti sont certainement postérieurs à l'éruption dont ils soulignent les sinistres effets.

Ajoutons que les investigations du Commandant Fiorelli, en 1866, dans la maison des Popidii Prisci, corroborent notre conclusion. — Frappé par la somptuosité du décor et l'indigence du mobilier, il eut bien vite l'explication de ce contraste en découvrant dans un des murs une large brèche par où le mobilier avait été déménagé, et pour que nul n'en ignore une inscription en beaux caractères grecs, au-dessus de la brèche, disait : « Domus pertusa ». Cette maison a été percée.

Jusqu'ici nous avons, me semble-t-il, deux certitudes.

1°) — Le carré est bien une création chrétienne, dont nous interdisent de douter et les raisonnements de Félix Grosser et la décisive observation de l'anonyme de Rome. Conclusion que va confirmer l'examen du sens caché du cryptogramme.

2°) — Les découvertes archéologiques de Cirencester et de Douara — pour ne parler que de ces deux-là, le carré de Pompéi étant d'une date incertaine — établissent que le carré était en usage chez les Chrétiens de l'Empire romain dans le courant du 3<sup>m</sup>e siècle. En particulier les exemplaires de Douara qui ne peuvent absolument pas descendre au-delà de 260. 260 est donc le « terminus ante quem ».

Pouvons-nous maintenant, en resserrant la marge chronologique, préciser davantage et la date et le lieu d'où la création serait partie ? Pouvons-nous déterminer le « terminus a quo » ?

Reprenons les 5 mots du carré, non plus pour mettre en lumière le double fond de leur structure externe — la Croix et le Pater — mais pour en pénétrer la signification interne, le sens caché.

Dès l'abord nous rencontrons des sceptiques. Quelques uns — M. André François-Poncet entre autres — ont prétendu que non seulement le carré ne renfermait par un sens caché, mais même qu'il n'avait pas de sens. Les mots qui le composent n'ont été choisis que pour le jeu de lettres auquel ils se pliaient. Chacun de ces mots peut avoir un sens, mais, en raison même de leur sélection genre « mots croisés », leur assemblage ne peut pas en avoir un. Et on conclut : moins le carré a de sens plus il est magique.

Je ne suis pas du tout de cet avis. Oh ! pas du tout, et je suis sur ce point en excellente compagnie.

Le carré n'a rien de magique. Il a bel et bien un sens, un sens hautement et clairement chrétien.

Jugez-en vous-mêmes.

Le premier mot « Sator » veut dire « Semeur ».

Ce Semeur est immédiatement identifié, pour des

chrétiens familiarisés avec les Evangiles, par le texte de saint Matthieu dans la parabole de l'ivraie : « Celui qui sème le bon grain est le fils de l'homme ».

Ecrivons donc l'équation : Sator = Le Fils de l'homme.

Le deuxième mot « Arepo », sur lequel la plupart des commentateurs ont buté sous prétexte qu'il ne figure dans aucun dictionnaire latin, est, d'après les celtisants, un mot celtique latinisé en « arepus » (arepo au datif et à l'ablatif) et désigne la charrue — D'après Columelle, agronome du 1<sup>er</sup> siècle après J.C., les Gaulois appelaient « arepennis » la surface de labour que pouvait effectuer d'une traite la charrue gauloise attelée de deux bœufs — D'autre part, dans une Bible grecque du 14<sup>me</sup> siècle de la Bibliothèque Nationale, où le carré se trouve reproduit, le mot latin « arepo » est traduit par le mot grec « arotron », appellation grecque courante de la charrue.

Or la charrue uand on drese son joug, « cum erigitur jugum » (Minucius Felix) était pour les chrétiens, notamment pour ceux de la vallée du Rhône, un des symboles courants de la Croix dont elle dessine la forme, avec son timon correspondant au montant vertical, et son manche double rappelant, les deux côtés du timon, les bras horizontaux de la Croix.

Ecrivons donc : Arepo = Croix.

Le troisième mot « Tenet » n'offre aucune difficulté et ne soulève aucun problème.

Tenet = tient.

Le quatrième mot : « Opera » n'est pas le pluriel du neutre opus, operis, mais l'ablatif singulier du féminin opera, operæ, qui signifie travail, activité, peine, effort, soin, application... Or, il y a un mot qui traduit la pénible activité du Fils de l'homme sur la croix : le sacrifice.

Opera du cryptogramme = Sacrifice.

Le dernier mot « rotas », roues, fait songer tout de suite aux petites roues de la charrue gauloise, plus précisément de la charrue rhodanienne : « Il n'y a pas très longtemps, note Pline l'Ancien (victime de la

catastrophe de 79) qu'on a imaginé dans la Réthie de Gaule d'ajouter à la charrue deux petites roues ». La Réthie de Gaule désigne le Valais et la haute vallée du Rhône. C'est de là, des Helvètes de Réthie, que l'invention des roues descendit à Lyon d'abord et plus tard en Italie.

Avec tout le monde, chrétiens et non chrétiens, rotas = roues.

Lu par des yeux païens, qui ne voyaient que l'extérieur, le sens obvie du carré était celui-ci :

« Le semeur à sa charrue tient avec soin ses roues ». Texte d'où la moindre idée religieuse est absente, qui énonce une constatation d'une triviale banalité et d'une navrante platitude. Mais, justement, plus ce texte était banal, plus il était plat, moins il éveillait de soupçons. Et c'était bien là le but recherché par les inventeurs du carré.

Mais pour des yeux chrétiens, pour des initiés, derrière cette rédaction plate et banale, seule perméable au vulgaire, il y en avait une autre, remplie d'une vérité éblouissante et consolante. Cette vérité la voici. Nous la connaissons déjà :

« Le Fils de l'homme, du haut de sa croix, tient par son sacrifice les roues du destin ».

Et la question revient. Pouvons-nous préciser davantage et la date et la région d'où l'invention serait partie ?

Les remarques qui précèdent, à propos du sens de chacun des mots du carré nous orientent vers Lyon et vers l'époque de Saint Irénée, évêque de Lyon à la fin du 2<sup>m</sup>e siècle.

Vers Lyon qui, au deuxième siècle, se desse au premier plan de l'histoire du Christianisme et dont les habitants devaient comprendre d'emblée le celtique, notamment le terme celtique d'arepo, la charrue avec ses roues.

Vers Lyon, où les inventeurs du carré (dont le latin est émaillé de réminiscences grecques, un latin où survit le souvenir du Tau grec et où transparait le symbole de l'Alpha et de l'Omega grecs) appartenaient

à une génération qui, sans avoir oublié le grec, langue maternelle de l'Eglise, avait commencé, non seulement de parler et d'écrire en latin, mais encore de prier en latin : « Pater noster » — Ce changement linguistique dans la liturgie ne s'est produit à Rome que sous le Pontificat du Pape Victor 189-199 ; mais dans les régions où l'hellénisme n'était ni aussi largement répandu ni aussi fortement implanté, en Afrique notamment et en Gaule, le recul liturgique du grec devant le latin a dû s'effectuer quelques années auparavant.

Et ceci nous conduit vers saint Irénée, évêque de Lyon, peu après la persécution de 177.

Saint Irénée qui, bien qu'ayant écrit en grec son grand traité contre les hérésies et rédigé en grec le sublime message qui, en 177, fut mandé par « les serviteurs du Christ résidant à Lyon et à Vienne à leurs frères d'Asie et de Phrygie », n'en a pas moins secondé, comme évêque de Lyon, les progrès de la latinisation dans son église, notamment à propos de la célébration de la Pâque.

Saint Irénée qui avait le goût des emblèmes cachés et du langage occulte — S'il ne les a pas inventés, il a contribué à répandre le symbolisme de la charrue, représentant la Croix, et, sur les épitaphes lyonnaises datant de la seconde moitié du 2<sup>me</sup> siècle et du 3<sup>me</sup> siècle, le symbolisme de l'« ascia » — L'ascia, autre figure de la Croix, la doloire des tonneliers si nombreux dans la vallée du Rhône, réputée, jusqu'à Rome pour ses crus. C'est par les Gaulois de cette région que les Romains connurent les tonneaux de chêne, préférables à leurs amphores de terre.

Saint Irénée qui avait une prédilection pour le mysticisme de l'alphabet, qui a tant écrit sur le Tau, l'Alpha et l'Omega, sur les 5 plaies du Crucifié et les 5 clous de la Croix (2 pour les mains, 2 pour les pieds et 1 au milieu pour soutenir le poids du corps) les 5 plaies et les 5 clous que rappellent les 5 mots du carré, les 5 lettres de chaque mot et les 5 lettres du mot « Pater ».

Saint Irénée qui, au lendemain de la terrible déci-

mation de 177, avait à soutenir les fidèles de Lyon par le culte de la Croix.

1°) — « Le Fils de l'homme, du haut de sa croix, tient, par son sacrifice, les roues du destin ».

Ce qui voulait dire, dans l'immédiat :

— Ayez confiance. La persécution cessera. A travers les épreuves le Christ triomphera. « Tu vincis inter martyres », voilà le cri de notre espérance. Les dieux de Rome partiront. Le Christ prendra leur place.

Irénée ne savait pas alors, qu'il y faudrait à peine un peu plus de cent ans.

2°) — « Le Fils de l'homme tient les roues du destin ».

Ce qui voulait dire, sur un plan plus large :

— Ayez confiance — Vous êtes déconcertés par le spectacle du monde, et vous dites comme autrefois les Juifs : « Où sont les promesses de Dieu ? » — Dieu ne ment pas. Disposant du temps, poursuivant des fins que nous ne savons pas encore, il écrit droit avec des lignes tortueuses. Reportons jusqu'au bout notre désir de justice et de paix, jusqu'au jour où le divin « semeur » aura vanné son grain et du grand vent de sa justice balayé toute paille, expulsé tout déchet.

En attendant, les yeux fixés sur la Croix, que la haine nous contraint de cacher, récitons la prière enseignée aux enfants du Père dans le Sermon sur la montagne : « Pater noster », la prière que murmurait notre petite sœur Blandine, pendant que le taureau la lançait en l'air et que finalement le bourreau l'égorgeait.

Il est donc naturel de penser que l'idée du carré a été conçue à Lyon, sous la terreur des supplices de 177, et que les chrétiens de la ville l'ont alors réalisée, à la fois comme signe de reconnaissance entre eux, comme un secret défi à leurs persétuteurs et comme un encouragement en face des épreuves présentes et à venir, et qu'enfin, grâce à la puissance et au rayonnement que possédait déjà leur église et aux relations qu'elle entretenait avec celles de Rome et de l'Orient, ils ont été en mesure de propager assez rapidement

leur carré dans toutes les parties de l'Empire, de Cirencester en Bretagne jusqu'à Doura sur l'Euphrate.

D'ailleurs, c'est en faisant partir le carré de la chrétienté de Lyon, au début du dernier quart du 2<sup>m</sup>e siècle, aux environs de 180, que l'on réussit le mieux à en expliquer les particularités linguistiques — où s'entremêlent le latin, le celtique et des réminiscences grecques — et à rendre compte de ses vicissitudes, jusqu'en plein 16<sup>m</sup>e siècle, en France et en Occident.

Le carré magique, en effet, ainsi que nous l'avons dit, a survécu à l'époque chrétienne, mais en perdant peu à peu son sens chrétien pour s'apparenter aux recettes des rebouteux et au talisman des sorciers. Qu'on se rappelle tous les exemplaires du 9<sup>m</sup>e au 16<sup>m</sup>e siècle que nous avons cités et qui tous se situent en diverses régions de France et dans l'Italie du Nord. Cette persistance à Lyon, en France et dans l'Occident proche semble bien témoigner de la provenance lyonnaise du carré.

Si la superstition a fini par l'envahir, à mesure que la chrétienté, affranchie par la Paix de l'Eglise du secret qui greva ses débuts, s'éloignait de son âge héroïque, le fait ne saurait nous faire oublier la pureté primitive, la forte sagesse et la piété touchante qui présidèrent à sa création.

En résumé — et ce sera ma conclusion — le carré magique est, à n'en pas douter, d'origine chrétienne et semble bien avoir pris naissance au sein de la chrétienté de Lyon, sous le Pontificat de saint Irénée, dans le dernier quart du 2<sup>m</sup>e siècle.

Conclusion que je vous livre aujourd'hui, sous bénédiction, éventuellement, d'un plus ample éclairage et d'ultérieures confirmations.

A 18 heures arrivée de Maître Fosse à qui le Président donne la parole.

Maître Fosse donne son point de vue sur la conduite future des opérations et l'Assemblée accepte d'entendre l'exécuteur testamentaire M. Crozet et Maître Yvonne Vial, Notaire, le mercredi 16 Juin à 15 heures.

SEANCE PRIVEE DU 16 JUIN 1964

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de  
M. SEXTON Président

M. BARNOUTIN faisant fonction de secrétaire

Étaient présents :

M. HOMS, MM. THEROND, ABAUZIT, DU PONT, Pasteur LAURIOL, DE REGIS, NADAL, DE BALINCOURT, Pasteur LHERMET, Professeur BRUNEL, SABLON, Bâtonnier LAFAGE, Maître ROGER, M. DAVE

Sont également présents :

M. CROZET, exécuteur testamentaire du Marquis de Lordat, assisté de Maître Yvonne VIAL, Notaire à Marseille, et Maître FOSSE, Notaire Honoraire, conseil de l'Académie

Ordre du jour

Communication de M. CROZET :

M. CROZET rappelle les termes du rapport adressé à M. le Préfet du Gard et à M. le Préfet de la Seine par Maître Vial notaire chargé du règlement de la succession de M. le Marquis de Lordat, le 9 mars 1964, aux termes duquel il a été précisé l'intention formelle au testateur d'assurer la pérennité et la conservation parfaite du Château de la Tour, monument inscrit sur

Maitre Fosse donne son point de vue sur la con-  
servation des opérations et l'Assemblée accorde  
d'entendre l'exécuteur testamentaire M. Crozet et  
Maitre Yvonne Vial, Notaire, le mercredi 16 Juin à  
15 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 16 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 17 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 18 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 19 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 20 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 21 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 22 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 23 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 24 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 25 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 26 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 27 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 28 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 29 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 30 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 31 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 32 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 33 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 34 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 35 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 36 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 37 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 38 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 39 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 40 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 41 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 42 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 43 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 44 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 45 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 46 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 47 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 48 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 49 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 50 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 51 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 52 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 53 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 54 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 55 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 56 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 57 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 58 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 59 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 60 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 61 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 62 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 63 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 64 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 65 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 66 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 67 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 68 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 69 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 70 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 71 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 72 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 73 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 74 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 75 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 76 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 77 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 78 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 79 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 80 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 81 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 82 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 83 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 84 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 85 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 86 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 87 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 88 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 89 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 90 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 91 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 92 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 93 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 94 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 95 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 96 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 97 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 98 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 99 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et  
à 100 heures devant le Tribunal de Commerce de Lyon et

Le carré magique, en effet, ainsi que nous l'avons  
dit, a survécu à l'époque chrétienne, mais en perdant  
peu à peu son sens chrétien pour s'adapter aux  
recettes des rebouteux et des sorciers.  
On en se rappelle tous les exemplaires du 4<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup>  
siècle que nous avons cités et qui tous se situent en  
diverses régions de France et dans l'Italie du Nord.  
Cette persistance à Lyon, en France et dans l'Occident  
proche semble bien témoigner de la provenance lyon-  
naise du carré.

Si la superstition a fini par l'emporter, à mesure que  
la chrétienté, affranchie par la Paix de l'Église du  
secret qui greva ses débuts, s'éloignait de son âge  
héroïque, le fait ne saurait nous faire oublier la pureté  
primitive, la forte sagesse et la piété touchante qui  
présidèrent à sa création.

En résumé — et ce sera ma conclusion — le carré  
magique est, à n'en pas douter, d'origine chrétienne  
et semble bien avoir pris naissance au sein de la chré-  
tienté de Lyon, sous le Pontificat de saint Irénée, dans  
le dernier quart du 2<sup>e</sup> siècle.

Conclusion que je vous livre aujourd'hui sous  
bénéfice éventuellement, d'un plus ample éclairage  
et d'ultérieures confirmations.

À 18 heures arrivée de Maître Fosse à qui le Pré-  
sident donne la parole.

la liste des Monuments Historiques et dont la Grande  
Salle a été classée

M. Crozet développe les moyens exposés dans le  
rapport précité et signale à l'Académie que Madame  
de Lordat entend mettre en demeure l'Académie  
pour connaître sa décision définitive et l'exécution  
rapide des charges du legs (réparations d'urgence du  
Château, acquittement du passif).

**SEANCE PRIVEE DU 16 JUIN 1965.**

L'Académie prend  
à l'unanimité de ses membres présents, moins une  
abstention, acte des déclarations de M. Crozet, et

La séance est ouverte à 15 h, sous la présidence de  
M. SESTON Président.

M. BARNOUIN faisant fonction de secrétaire.

Etaient présents :

Mgr HOMS, MM. THEROND, ABAUZIT, DU-  
PONT, Pasteur LAURIOL, DE REGIS, NADAL, DE  
BALINCOURT, Pasteur LHERMET, Professeur BRU-  
NEL, SABLLOU, Bâtonnier LAFAGE, Maître ROGER,  
M. DAVE.

Sont également présents :

M. CROZET, exécuteur testamentaire du Marquis  
de Lordat, assisté de Maître Yvonne VIAL, Notaire à  
Marseille, et Maître FOSSE, Notaire Honoraire, con-  
seil de l'Académie.

Ordre du jour :

Communication de M. CROZET :

M. CROZET rappelle les termes du rapport adressé  
à M. le Préfet du Gard et à M. le Préfet de la Seine par  
Maître Vial notaire chargé du règlement de la succes-  
sion de M. le Marquis de Lordat, le 9 mars 1964, aux  
termes duquel il a été précisé l'intention formelle au  
testateur d'assurer la perennité et la conservation  
parfaite du Château de la Tour, monument inscrit sur

la liste des Monuments Historiques et dont la Grande Salle a été classée.

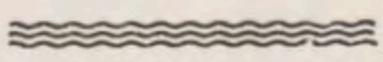
M. Crozet développe les moyens exposés dans le rapport précité et signale à l'Académie que Madame de Lordat entend mettre en demeure l'Académie pour connaître sa décision définitive et l'exécution rapide des charges du legs (réparations d'urgences du Château, acquittement du passif).

L'Académie, après un libre échange de vues prend, à l'unanimité de ses membres présents, moins une abstention, acte des déclarations de M. Crozet, et, tenant l'état actuel de ses finances charge ses conseils de prendre, avec M. Crozet et Maître Vial, toutes dispositions pour sauvegarder les intérêts respectifs des parties.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 16 h.

M. BARNOUIN faisant fonction de secrétaire.  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 16 h.

M. CROZET, exécuteur testamentaire du Marquis de Lordat, assisté de Maître Yvonne VIAL, Notaire à Marseille et Maître FOSSE, Notaire Honoraire, conseil de l'Académie.



Ordre du jour :  
Communication de M. CROZET :  
M. CROZET rappelle les termes du rapport adressé à M. le Préfet du Gard et à M. le Préfet de la Seine par Maître Vial notaire chargé du règlement de la succession de M. le Marquis de Lordat, le 9 mars 1964, aux termes duquel il a été précisé l'intention formelle du testateur d'assurer la pérennité et la conservation parfaite du Château de la Tour, monument inscrit sur

SEANCE DU 25 JUIN 1965

Présents : M. SESTON Président, BARNOUIN, faisant fonction de Secrétaire perpétuel.

MM. THEROND, BERNARDY, DROUOT, LAFAGE, Mgr HOMS, NADAL, DE BALINCOURT, ABAUZIT, ROGER, ESCHOLIER, FLAUGERE.

Après constatation que toutes les exigences réglementaires ont été satisfaites, il est procédé à l'élection de deux membres résidants, en remplacement de Mgr Antherieu et de M. le chanoine Cantaloube.

M. le chanoine Gasque est élu à l'unanimité en remplacement de Mgr Antherieu.

M. le chanoine Thibon, également à l'unanimité en remplacement de M. le chanoine Cantaloube démissionnaire et qui est élu membre honoraire.

M. de Balincourt fait une communication relative aux «*Mémoires et Souvenirs quasi inconnus d'un colonel d'artillerie de la Garde impériale, resté cependant royaliste.*»

Il s'agit du colonel Pion des Loches né en 1770 à Pontarlier qui avait été destiné à l'Eglise et en 1789 était entré au séminaire de Besançon.

D'abord suspect, la requisition militaire, en l'envoyant aux armées le mit à l'abri de la persécution révolutionnaire.

Incorporé en 1792, nommé lieutenant en 1796, capitaine en 1803, après avoir séjourné en Suisse et combattu en Italie, dirigé ensuite en 1805 sur le camp de Boulogne, Pin les Loches prit part à toutes les campagnes, Allemagne, Autriche, Prusse, Espagne, Russie.

Promu chef de Bataillon de l'artillerie de la garde en sept 1812, à Moscou, il devait être nommé colonel du 2<sup>m</sup><sup>e</sup> Régiment d'artillerie à pied, à Metz, en décembre 1815, après le retour du Roi.

Pin les Loches notait soigneusement ses itinéraires ainsi que les principales circonstances de ses campagnes. Ce sont ces renseignements joints à ceux contenus dans ses lettres à sa fiancée devenue sa femme en 1808 qui ont permis d'éditer ces mémoires remplis d'aperçus pittoresques. Certaines pages telles que celles relatives à la retraite de Russie sont d'un intérêt captivant et dramatique.

Pin les Loches devait mourir en 1819 des suites des souffrances endurées en Russie.

L'Académie se met en vacance, reprise de ses séances au mois d'Octobre.



Nouvelle Série

Le N° 2,50 F

N° 34

BULLETIN

des Séances

DE

# L'ACADÉMIE DE NIMES

3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestre 1965

ANCIENS ETABLISSEMENTS

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND

**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1966

Mardi 27 Juillet 1965

## OBSEQUES

de M. le Bâtonnier

Emmanuel LACOMBE

*Secrétaire Perpétuel de l'Académie*

Monsieur le Bâtonnier Lacombe Secrétaire Perpétuel de l'Académie depuis 1926 est décédé dans sa propriété de Bagnols-sur-Cèze, dimanche 25 juillet 1965 dans sa 87<sup>e</sup> année.

Les obsèques furent célébrées en l'Eglise de Combes, mardi 27 juillet à 16 heures. L'inhumation eut lieu au cimetière de Bagnols.

L'Académie était représentée aux obsèques par Mgr Homs, MM. le Bâtonnier Lafage et André Nadal,

L'éloge funèbre au nom de l'Académie fut prononcé par Mgr Homs devant le cercueil placé sur le parvis de l'Eglise de Combes.

Allocution de Mgr Homs.

A l'issue de cette cérémonie funèbre, au seuil de ce modeste sanctuaire, où notre très regretté défunt a voulu recevoir une dernière bénédiction de cette Eglise qu'il a tant aimée et servie, j'ai le devoir, en présence de sa famille et de ses fidèles amis, alors

que son corps est encore là, devant nous, de dire au Bâtonnier Emmanuel Lacombe notre affection et notre vénération.

Affection, vénération, les deux mots du cœur et de l'âme profonde.

Oui, nous l'aimions et nous le vénérons.

\*  
\*\*

Je ne sais si vous l'avez remarqué, l'affection — et la vénération — ne vont spontanément qu'à deux choses : la beauté et la bonté. On n'aime naturellement que ce qui est beau, que ce qui est bon. Rien n'est aimable, rien n'est aimé qui ne porte au front l'un ou l'autre de ces deux rayons du ciel.

Nous aimions Maître Lacombe pour la beauté de sa vie et pour la bonté de son cœur.

\*  
\*\*

Une vie exemplairement belle, toute droite, sans détours et sans ombre.

A l'Académie de Nîmes, dont il fut, pendant de très nombreuses années, le Secrétaire perpétuel... jusqu'à l'heure où, tremblante de vieillesse, sa main se refusa à tenir plus longtemps une plume, il était notre doyen et notre modèle.

Modèle d'exactitude et de fidélité. Pas une séance où il ne fut là. Le premier toujours, attentivement penché sur ses dossiers à jour et ses procès-verbaux en règle. Nourri dans la « Maison », il en connaissait les détours, il en savait l'histoire, il en rappelait, à l'occasion, le règlement et les usages.

Modèle de probité intellectuelle. Ses communications, nombreuses et variées, toujours pertinentes, solides et sérieuses, son érudition, son sens critique, son ouverture à « tout ce qui est humain », étaient pour ses confrères un enrichissement. Rien de ce qui touche à la vie de l'esprit, avec toutes les résonances qu'elle peut avoir dans les domaines les plus divers :

philosophique, artistique, scientifique, économique, social ou moral, ne lui était étranger.

Ce qu'il fut à l'Académie, il le fut au Barreau

Discrète, comme ce qui est simplement vrai, sa compétence juridique forçait l'admiration. Ses collègues, qui en firent leur Bâtonnier, peuvent en témoigner.

Pour indispensable qu'elle soit, la compétence ne suffit pas. La profession d'avocat est avant tout de dévouement et de désintéressement. Il ne s'agit pas de brasser des affaires, il ne s'agit pas de se préoccuper de son intérêt personnel. Il importe avant tout d'être soucieux de défendre, de protéger et de secourir, d'être prêt à se dévouer pour un intérêt qui n'est pas le sien. Ce programme, qui est celui de tout avocat, fut celui de Maître Lacombe. La noblesse d'âme et sa haute conscience se plièrent sans peine, jusqu'au scrupule, jusqu'à l'exès, à toutes les obligations d'une profession exigeante entre toutes. Pour lui, inattaquable dans sa personne et son caractère, la probité ordinaire n'était pas assez, il en poussait le culte jusqu'à l'irréprochabilité.

\*\*

Libre et fier, digne et bon, attentif à toutes les détresses, nous l'entourions, en même temps que d'une respectueuse affection, d'une sorte de vénération.

Religieuse vénération pour la bonté de son cœur et sa loyauté de chrétien.

Il était bon. Bon pour tous. Sa puissance d'aimer fut absorbée par les autres. Par tous. Par chacun. Par n'importe lequel. Chacun ayant droit d'y frapper pour une aumône de bonté. Chacun ayant droit d'y entrer comme en un refuge de pitié.

Modèle des confrères de Saint-Vincent-de-Paul, dont il fut longtemps le Président vigilant et actif, il les accueillait si simplement, les pauvres et les déshérités de la vie. Il avait le don de mettre en confiance, dès qu'on avait commerce avec lui. On se sentait écouté, compris, aimé.

Cette simplicité, il l'apportait partout dans ses rapports humains. Sans descendre, il savait se mettre

à la portée de tous. Sa bouche ne dédaignait pas de laisser filtrer l'esprit, l'humour, la bonne humeur, mais toujours avec courtoisie et toujours avec retenue.

Un secret. Sa bonté naturelle, il l'avait dilatée à la chaleur d'une foi profonde et d'une piété virile. Plus que tout autre, je peux en témoigner.

Que de fois, le soir, sa tâche journalière accomplie, on le trouvait, humble publicain, derrière un pilier de son église paroissiale, à genoux, dans une attitude d'adoration et d'offrande. Il avait tant de choses à offrir : son labeur, sa famille, ses pauvres, nous tous qui travaillions avec lui, dans nos réunions, dans nos rencontres d'amitié ou de travail.

\*  
\*\*

Une vie bien remplie a reçu sa récompense. Notre confrère - ayons-en l'assurance - a entendu, au seuil de la Maison du Père, la parole de nos Saints Livres : « Euge, c'est bien, bon et fidèle serviteur. Tu as été fidèle dans toutes les choses que je t'avais confiées, entre dans la joie de ton Maître ! ».

## SEANCE DE RENTREE DU 8 OCTOBRE 1965

*Etaient présents* : M. SESTON Président, BARNOUIN faisant fonction de Secrétaire perpétuel, MM. THEROND, LHERMET, Mgr HOMS, ESCHOLIER, ABAUZIT Docteur PARADIS, Docteur DROUOT, Pasteur BRUNEL, DUPONT, BERNARDY, NADAL, LAFAGE, HUGUES, ROGER.

M. SABLOU, excusé.

M. ESCHOLIER fait une communication sur l'art et la photographie.

Après avoir souligné que l'un des plus vieux rêves de l'humanité a été de saisir et conserver l'image de la réalité, M. Escholier pense que l'invention de la photographie ne fut, en fait, que l'aboutissement des aspirations passionnées de générations d'artistes.

La chambre noire était connue dès le 15ème siècle, et en 1805 Wollastin, en se servant d'un prisme, imagine la chambre claire.

Mais si on était arrivé à capter l'image, on ne savait la retenir ou la fixer. Ce fut la grande révolution de la photographie.

Celui qui la découvrit est Nicéphore Niepce, né à Chalon-sur-Marne le 7 mars 1765, il y a 200 ans.

L'apparition de la photographie a eu dans le monde un grand retentissement. Elle a apporté dans le domaine de l'Esprit et dans la vie quotidienne un bouleversement sans précédent.

Dès le premier moment les savants s'y sont intéressés et parmi eux Arago qui le 9 septembre 1839 ob-

tient un vote de la Chambre décidant que cette invention devienne propriété Nationale.

Le même Arago quelques jours après devant les Académies des Sciences et des Beaux Arts dévoila la technique du procédé.

La photographie était lancée.

Elle trouva dès le début des détracteurs parmi les plus illustres, on peut citer Barbey d'Aurevilly et Baudelaire qui soit dit en passant ne dédaignèrent pas de se faire photographier abondamment.

Par contre Zola, Flaubert, admirèrent sans réserve la nouvelle invention.

Paul Valéry, plus tard, pensa que la prolifération d'images photographiques pourrait indirectement servir la cause des belles lettres.

Mais qu'en pensèrent les peintres et les sculpteurs ? Paul Delaroche, Delacroix, Dugas s'intéressèrent à la photographie, prédisant qu'elle deviendrait pour les peintres un sujet d'observations et d'études.

D'autres artistes, par contre, ne virent dans la nouvelle invention que décadence, vulgarité et surtout menace pour leur art.

Pour conjurer le péril, un certain nombre d'artistes publièrent en 1862 un manifeste protestant contre toute assimilation qui pourrait être faite de la photographie à l'Art : Ingres, Flandrin, Isabey, Paris et Chavannes étaient parmi les signataires de ce manifeste.

Aujourd'hui les esprits se sont bien apaisés. Avec le recul du temps, il apparaît que l'image photographique n'a en rien supplanté la peinture qui au contraire, à la fin du 19ème et au début du 20ème, a connu une période extrêmement vivante.

Ce qu'il faut constater c'est que cette invention a jeté dans l'esprit des artistes un trouble profond qui est à l'origine d'une véritable révolution artistique, dont les étapes furent l'impressionnisme, le symbolisme, le cubisme, le faunisme, le surréalisme et la peinture abstraite.

En somme, et c'est la conclusion de notre confrère tout s'est passé comme si, après avoir cheminé pendant des siècles dans la voie de la réalité visuelle, un évènement avait tout d'un coup révélé aux artistes que cette crise était une impasse.

On peut affirmer comme une évidence que toute une partie de l'art de peindre basée sur une certaine imitation de la nature à été rendue vaine dès que furent connues les possibilités de la photographie.

Une séance privée a suivi cette communication. Au cours de cette séance M. Fosse a mis l'Académie au courant de l'état actuel de la transaction pendante entre la Marquise de Lordat et l'Académie.



*SEANCE DU VENDREDI 22 OCTOBRE 1965*

*Etaient présents* : M. SESTON Président, M. BARNOUIN Secrétaire, MM. LAFAGE, LIGNIERES, ESCHOLIER, DROUOT, Mgr HOMS NADAL, Pasteur LHERMET, PARADIS, Pasteur LAURIOL, BERNARDY Professeur BRUNEL.

Le 22 octobre 1965 en l'Hôtel de l'Académie Monsieur le Président SESTON a reçu en cette Compagnie, Monsieur Octave HUGUES, Avocat Honoraire à la Cour de Paris, élu au Fauteuil de Feu Monsieur le Bâtonnier des GUERROIS.

Présentation de Monsieur SESTON.

Monsieur,

L'Académie est heureuse de vous installer aujourd'hui dans le fauteuil du regretté bâtonnier Charles des GUERROIS, qui fut parmi ses membres, un des plus dévoués. Car, s'il est vrai que notre Compagnie, dans sa recherche du successeur à donner à un de ses membres disparu, se préoccupe de la culture et du mérite personnel d'un éventuel candidat plus que de sa profession, elle se félicite aujourd'hui que la place de Charles des GUERROIS soit occupé par vous, qui avez été un membre des plus distingués du barreau de Paris. A bénéficié de la parole d'un de ses pairs, l'hommage que nous devons à notre regretté Confrère ne

peut que gagner en pertinence, s'il ne le peut en sincérité.

Oserai-je ajouter que le plaisir, très sincère sans doute, mais aussi très officiel, que j'éprouve comme Président en vous accueillant, se nuance d'une teinte plus intime et plus personnelle. Il y a deux raisons à cela. La première c'est que vous êtes, comme moi, un ancien combattant et, comme moi, un blessé de guerre. C'est donc à un camarade de combat que je dis : soyez le bienvenu dans cet asile de paix et sérénité où l'on ne connaît d'autre arme que l'esprit et la courtoisie et d'autres projectiles que les idées.

La seconde raison à mon plaisir est que vous êtes le cousin germain de notre Confrère Pierre HUGUES, ce compagnon de route toujours jeune à qui me lie une amitié de plus de vingt ans. Les amitiés du lycée sont certainement les plus durables ; mais la nôtre relève presque du paradoxe, si l'on songe que, bien souvent, les rapports d'un censeur et d'un professeur ont quelque analogie avec ceux d'un chien et d'un chat.

Vous êtes né à NIMES en 1886 dans la maison familiale de la rue Séguier, que vous habitez aujourd'hui et où vous êtes revenu après une vie bien remplie « vivre entre vos parents le reste de votre âge » comme dit à peu près le poète. Par ce retour, vous répondiez d'instinct à l'appel pressant quoique informulé de vos ancêtres, car vous appartenez à une des plus anciennes familles du terroir nimois ; en effet, la famille HUGUES est installée depuis le 12<sup>ème</sup> siècle dans la banlieue nimoise à MANDUEL. Je dois à l'amitié de M. Pierre HUGUES une généalogie détaillée de votre famille. Je ne veux répondre à cette confiante indiscretion que par ma propre discrétion. Je dirai donc seulement ceci : solidement appuyés sur les grands principes de la spiritualité chrétienne, les membres de votre famille se transmettent de génération en génération le même héritage moral : amour quasi charnel de la terre natale et fidélité au terroir, mais aussi dévouement sans réserves à leurs compatriotes.

Les HUGUES ont toujours mis leurs ressources, leur culture et leur expérience au service de leurs concitoyens, sous l'ancien régime comme Consuls, après la révolution comme Conseillers municipaux ou Maîtres. Un exemple : votre arrière grand-père, Antoine HUGUES préside à la rénovation du village de MANDUEL - on lui doit la construction de l'Eglise actuelle et la création de l'Avenue de la Gare. Et toute cette activité civique n'est inspirée aux HUGUES que par le souci du bien général, au-delà et au-dessus des divergences d'opinion politique ou religieuse. En 1899, à la mort de votre grand-père Eugène HUGUES, Maire de Manduel, un journal régional a pu écrire : « Certes nous sommes loin de partager les opinions politiques du disparu. Mais lorsque la mort frappe un homme de bien ; lorsque cet homme a eu la main ouverte à tous les déshérités de la fortune sans distinction de nuances ou de partis ; les opinions s'effacent devant les restes de ce bienfaiteur ».

Cet hommage rendu à votre grand-père aurait pu l'être à beaucoup d'autres de vos ascendants.

Monsieur, l'Académie en accueillant un nouveau membre de la famille HUGUES s'honore, j'ose le dire, au moins autant qu'elle a voulu vous honorer.

Vos études secondaires terminées au Collège Stanislas et vos grades juridiques conquis à la faculté de droit de Montpellier, vous vous êtes inscrit comme Avocat au barreau de NIMES d'abord, puis, en 1912, à celui de PARIS. C'est là que, en 1914, la guerre est venue vous surprendre. Vous êtes parti comme sous-lieutenant de réserve au 240ème d'Infanterie. Moi-même, à la même époque, j'étais incorporé au 40ème. Une balle au combat de Dieuze, vous brise la jambe. Les Allemands vous font prisonnier et vous pansent sur le champ de bataille. Une contre-attaque française vous dégage et vous permet de ramper jusqu'à une route où une automobile militaire assure votre évacuation. Votre blessure vous rend désormais inapte au service actif. Cité, décoré de la Légion d'Hon-

neur, vous êtes affecté à la Justice Militaire ; vous êtes démobilisé comme capitaine alors que vous assuriez la liaison à Paris, entre la justice militaire et la justice civile. Votre activité militaire ne devait pas s'arrêter là. La guerre de 1939 fait de vous un Commissaire du Gouvernement à la 41ème Division d'Infanterie sur le front. C'est alors une nouvelle blessure par bombardement aérien, et c'est ainsi, hélas, la sinistre retraite et la démobilisation.

Mais si la guerre vous a meurtri dans votre corps, elle vous a aussi frappé dans votre cœur. En 1914 vous étiez blessé à Dieuze ; quelques jours avant, le 18 août votre frère Raymond, sous-lieutenant d'active au 11ème Hussards était tué en chargeant devant Sarrebourg.

Ainsi s'accomplissait le vœu qu'il avait formulé lui-même, quelques mois plus tôt, dans un poème dédié à St-Georges. Il écrivait :

A l'heure où l'ange noir surgit et nous fait signe,  
Accorde-nous, Seigneur, cette faveur insigne,  
Que nous ne mourrions pas, de grâce, dans nos lits.  
Puissions-nous, chênes verts, atteints par la cognée  
Tomber dans les rayons d'un beau couchant vermeil.  
Heureux le cavalier qui dort son fier sommeil  
Dans l'herbe verte, un soir de bataille gagnée.

On songe à Charles PEGUY qui, lui aussi, le 5 septembre 1914, devait tomber à Villeroy à la tête de sa section de fantassins :

Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre  
Heureux les épis murs et les blés moissonnés.

Cette conception quasi-mystique du sacrifice dû à la patrie a été commune aux jeunes officiers des deux dernières guerres. J'en ai fait l'expérience, combien douloureuse, dans ma propre famille. Elle prouve que la guerre, celle du moins que vous avez faite et que j'ai faite aussi, je veux dire cette guerre de pre-

mière ligne où l'on tue et où l'on est tué, cette guerre a été pour beaucoup de soldats un creuset où leur âme s'est purifiée. Il s'est opéré en eux une véritable « Katharsis » comme auraient dit les Grecs. En effet, ce cheminement dans l'horreur, ce contact permanent avec la mort, en forçant le vrai combattant à reléguer dans le placard aux contingences bien des valeurs tenues jusqu'alors pour essentielles, lui a permis de voir jusqu'au fond de son âme. Alors il s'est senti humilié et purifié à la fois. Humilié (surtout s'il est chrétien) d'avoir dû jouer un rôle dans cette abomination, mais purifié pour avoir pris conscience de l'existence réelle dans l'âme humaine de vertus de dévouement et de sacrifice désintéressé.

A la guerre, derrière la bête déchainée, l'ange a pu quelquefois montrer le bout de son aile.

Ainsi, Monsieur, solidement appuyé sur ces deux assises, les traditions de famille et les dures expériences de la guerre, vous avez poursuivi une brillante carrière d'avocat au barreau de Paris. Vos premiers pas sur ce terrain difficile ont été soutenus par deux Grands Maîtres du barreau : Maître Jean LABRE Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, et surtout Maître Pierre MASSE, dont vous avez été vingt ans le collaborateur. Maître Pierre MASSE qui fut Sénateur de l'Hérault et martyr de la résistance.

Je n'ai pas à vous suivre dans votre carrière. Je me plais seulement à noter que votre profession, déjà très absorbante, et très enrichissante par elle-même, ne vous a pas empêché de consacrer une partie de votre temps aux belles lettres et aux beaux-arts. Vous avez été un des fondateurs d'une Académie au Palais, et il m'a été confié que votre violon d'Ingres était l'art antique, les tableaux et les meubles anciens.

Cette délection particulière que vous avez pour les œuvres de l'esprit vous conférant un titre de plus à entrer dans notre Compagnie, je vous dis donc Soyez désormais des nôtres ; nous attendons beaucoup de vous.

Maître HUGUES répond en ces termes.

Monsieur le Président, Messieurs,

Bien des idées se présentent aux hommes, pour régler leur vie, autant qu'ils le peuvent faire, et quand ils veulent bien prendre le soin d'y penser.

Certaines, soutenues de toutes sortes d'appels, de promesses et de mirages, les sollicitant et les entraînent dans une course de plaisirs de jeux et de vanités.

Certaines les incitent à s'armer pour toutes les luttes et toutes les conquêtes, - de domination, d'argent ou d'orgueil.

Mais il en est d'autres qui, hors les outrances, prennent possession de tout leur être - les amènent, par l'étude et la connaissance, à devenir de tous les temps ; - à parcourir les siècles sans courir le monde ; et, sans orages ni tempêtes, à cueillir les fruits saisonniers d'une paisible existence.

C'est cette dernière conception qui aurait séduit Charles des GUERROIS, s'il avait dû en choisir une. Mais il a eu certainement le privilège de n'en pas décider. Pour la réaliser, il n'eût qu'à suivre son penchant naturel, qui s'y accordait parfaitement.

Et sous cet aspect que je vous propose, Messieurs, d'évoquer aujourd'hui sa mémoire.

Certes, nous pourrions, depuis la date de sa naissance, égréner la suite de ses jours. Mais mon dessein n'est pas de dresser une chronologie. Et d'autre part, tant de choses ont déjà été dites, - et excellemment - sur la Grand'Place de cette ville, en ce triste jour de Mars 1964, devant une nombreuse assistance, en partie étonnée de n'avoir point connu, ou si peu, celui que sa modestie et sa réserve avaient dérobé à la publicité.

Sans doute, est-ce un lieu commun de dire qu'il en est ainsi de toutes les vraies valeurs ; qu'on ne les apprécie qu'avec un certain recul. Celui que donne

la mort et sans restrictions, et il éclaire tout ce qui était caché.

Mais à cette lumière, tenter de restituer un caractère et une vie, n'est pas sans embûches, ni dangers, - surtout pour qui est pétri de raisonnement et nourri de droit romain.

Et ne risquerai-je pas de vous présenter seulement le revers épais et sommaire d'une tapisserie, dont le beau côté formait un ensemble d'images, de sujets, de perspectives infiniment divers, délicats et nuancés.

S'il m'en advenait ainsi, permettez-moi, Messieurs, d'attendre de vous, qui l'avez mieux connu et longtemps cotoyé, - que vous redresserez mes erreurs, et que vous m'excuserez si je n'ai pas su exprimer tout ce dont notre ami l'avait tissée, c'est-à-dire son âme, son esprit et son cœur.

Des GUERROIS ! Le nom sonne ! Un nom de la Chevalerie ! Le nom d'un Chevalier d'antan aux multiples devoirs : Etre fidèle à sa foi ; servir son roi ; défendre les faibles ; n'offenser personne ; n'obéir qu'à l'honneur ; combattre pour le bien de tous ; être courtois ; être généreux.

Cette mission moyenâgeuse ne procéda pas, chez lui, d'un serment arrêté. Et pour la remplir, point n'eût il besoin de destrier ni de lance ; de heaume ni d'écu. Point de cri de guerre.

Car ce Chevalier de notre temps était un pacifique ; un de ceux dont « le plus beau livre qui soit sorti de « la main des hommes » - ainsi que le qualifie FONTENELLE - a dit : « Le pacifique est plus utile que le savant. L'homme paisible et bon ramène tout au bien, et ne pense mal de personne ».

Charles des GUERROIS, joignant toutes ces qualités, était en paix avec lui-même, avec les autres, et s'efforçait de la rendre à tous.

Et cependant ce pacifique n'a cessé de lutter - d'après la méthode de GANDHI - à sa mesure et selon sa manière propre ; sans vindicte, sans blessure, sans violence ; et présent partout où il devait l'être, pour défendre, conserver et accroître.

Ses armes ? Son comportement personnel ; sa

bonté ; sa patience ; son indulgence ; son désintéressement ; son intégrité.

Et ce pacifique était aussi un philosophe ; non pas au sens qu'on emploie pour désigner un bon vivant, un indifférent ou un désabusé ; mais en son sens véritable « d'ami de la sagesse » ; et sa philosophie était ce que DESCARTES la définissait : l'étude de toutes les choses que l'homme peut savoir.

C'est ainsi que vécut notre ami, dans son champ clos mais étendu ; menant de front plusieurs activités, issues des mêmes sources ; vécues selon les mêmes moyens ; tendant au même but ; le tout formant une vie d'équilibre et d'harmonie.

Et cette vie, Charles des GUERROIS, dans la simplicité et l'effacement volontaire, l'a, somme toute, réussie comme nous le verrons. Tant il est vrai que le bonheur ne consiste pas dans la possession de telle ou telle chose, mais dans le contentement de ce que l'on a, et de ce que l'on porte en soi.

Sur un tel propos, les barbares souriraient avec mépris.

Pour eux, point de doute. Réussir sa vie, c'est faire fortune. Souvent quels que soient les moyens pour y parvenir - et en profiter, si possible. Rêve de l'Innombrable et Suprême illusion ! Ils ne comptent ni avec ce qui se défait au long des ans. Et de ce qu'ils auront été, et de leur superbe, il ne restera plus bientôt ni trace, ni souvenir.

Alors que nous nous représentons Charles des GUERROIS, dépourvu d'envie ; les mains ouvertes, ayant tout regardé avec esprit, toujours présent au cœur de ceux qui le connurent, et, par les Annales de cette Académie, vivant dans la Petite Histoire de son pays, support et ornement de la Grande.

Ce dernier propos ne vient pas de moi. Il y a une douzaine d'années, remerciant l'un des vôtres, Mon-

sieur BRUNEL, d'avoir, avec tant de compétence, fait les honneurs de notre ville à un groupe de Professeurs de Facultés venus d'Allemagne, Monsieur DURRY, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, ne lui disait-il pas : « Les érudits locaux, comme les Académies locales, sont la parure de nos provinces, et partant de là, du pays tout entier ».

Cette position de retrait participe de celle que visait VAUVENARGUES, dans ses Maximes et Réflexions : « On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places. On peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur ».

Je crois, du reste, Messieurs, ne pas m'avancer trop en disant que VAUVENARGUES pouvait bien être le préféré des vieux amis de Charles des GUERROIS. N'avaient-ils pas, en commun, certaines affinités ? Une sorte de vie cachée, le célibat, la modestie, la sagesse, et ce sixième sens qu'est la mesure ?

N'a-t-il pas commenté abondamment devant vous, en 1947, année du deuxième centenaire de la mort de VAUVENARGUES, l'éloge que, de ce dernier, son grand-oncle de Troyes avait écrit en 1855 ?

Et si l'on veut pousser un peu plus loin le rapprochement, est-il permis de reprendre ce que le grand critique SUARD disait au XVIIIème siècle de VAUVENARGUES :

« La nature lui avait donné un esprit pénétrant, une sens droit, une âme élevée et sensible. La douceur et la sûreté de son commerce lui avaient concilié l'estime et l'affection de ses amis. Il avait étudié l'Histoire et le Droit Public, et trouvait sa consolation dans l'étude et l'amour des lettres, qui, dans tous les temps, l'avaient soutenu contre toutes les contrariétés. Ceux qui l'ont connu rendent témoignage de cette paix constante, de cette indulgente bonté, de cette justice de

cœur et de cette justesse d'esprit, qui formaient son caractère ».

Ce portrait ne s'applique-t-il pas assez exactement à Charles des GUERROIS ?

Mais cette digression nous entraîne.

Revenons donc, Messieurs, un peu plus en arrière. Il a réussi sa vie, disions-nous. Une vie est telle, quand elle réalise l'unité en profondeur et en expression ; quand les actes répondent à l'idéal, forment un ensemble cohérent et lumineux « où tout se tient et tout s'enchaîne », comme le disait Monseigneur HOMS, de la vie du Chanoine BRUYERE. Formule complète en sa concision, en qui convient à merveille aussi à notre sujet.

Il était inébranlablement attaché à toutes ses convictions, et il les affirma toujours. Il n'en polémiquait pas bruyamment, car les paroles peuvent séduire, entraîner, rarement convaincre.

Mais il fallait la seule chose qui compte vraiment : ses convictions, il les vivait, sans ostentation, humainement acceptant l'existence comme elle se présentait, s'y adaptant, la tournant à son but, sans rien abandonner ni négliger. Et cela d'un premier et habituel mouvement ; d'où l'équilibre de son esprit, de son jugement, de ses rapports sociaux, et l'égalité e son caractère.

Et pour tout résumer, je dirai qu'il apportait en toute chose ce qui pouvait satisfaire son mérite, plutôt que ce qui pouvait le faire remarquer.

Sa vie lui rend sa véritable taille.

\*\*

Son champ clos, disions-nous, était étendu ; et ses activités, multiples.

A laquelle donner la priorité ?

Comment établir une hiérarchie ?

J'ai pensé qu'un premier devoir à lui rendre, serait non pas seulement de le citer pour modèle, mais de suivre son exemple.

Dans des conférences et communications, il ne manquait jamais d'évoquer son sujet, de présenter son étude, sous chacune des faces qu'il en voyait ; nous allons donc, Messieurs, essayer de faire de même.

\*  
\*\*

Exceptionnellement « non cédant arma togæ ».

Car, si l'on revoit tous ce qui a été dit ou écrit, si l'on groupe tout ce que l'on sait de Charles des GUERROIS, on voit, d'abord, un chrétien ayant sincèrement vécu sa foi, dont il avait fait l'assise première et principale de sa vie.

Sa croyance n'était pas seulement d'atavisme, d'éducation ou de sensibilité, mais aussi de raison ; ce qui lui donnait toute sa force.

Sa piété n'était ni de routine, ni de surface ; mais elle venait de son âme.

Son érudition ne nourrissait chez lui ni l'orgueil qui enfle, ni la vanité qui rend fat ; mais il était habité par la Charité, qui édifie.

La conscience qu'il apportait à faire toute chose était connue, et a été célébrée.

Et il était la droiture même, dans ses intentions, ses propos, ses écrits et ses actes.

D'un dévouement à toute épreuve, disent ses amis, sans jamais un ressentiment contre quiconque, et la bonté à tous accueillante.

Par ailleurs, respectueux de toutes les religions, de leur culte et de leurs ministres, ainsi que de toutes les opinions sincères, il attirait l'estime et la confiance de tous.

Il était une haute valeur morale.

Avec des racines aussi solidement implantées, et vivaces, l'arbre allait - de la même sève et des mêmes éléments - développer sa frondaison.

De cet arbre, l'une des maîtresses-branches fut sa profession d'avocat. A 23 ans, ses grades pris à la Fa-

culté de Droit de Montpellier, il s'inscrivit au Barreau de Nîmes en 1920, assurant sur le Tableau de l'Ordre la relève de son père, Maître Emile des GUERROIS, décédé la même année.

Il devait y rester en activité jusqu'à sa mort, c'est à-dire durant 44 ans.

Ayant moi-même quitté le Barreau de Nîmes en 1912, j'ai le souvenir de l'avoir vu, à peine adolescent, chez son oncle MAZEL, dans ces réunions de jeunesse alors si nombreuses.

Cependant que cette image s'était évanouie, pendant que je faisais carrière au Barreau de Paris, auprès de Maître Pierre MASSE, grand avocat et grande figure, héros et martyr de la Résistance, accroché à notre Languedoc par sa propriété familiale du Bousquet d'Orb, dans l'Hérault, dont il était Sénateur, et duquel, avec votre assentiment, Messieurs, je me permettrai de parler un jour.

La route de Charles des GUERROIS et la mienne étaient donc parallèles, mais à huit cent kilomètres de distance. Elles devaient cependant s'infléchir et se rejoindre, quand, après la dernière guerre, délaissant peu à peu PARIS jusqu'à n'y plus retourner, je revins à NIMES.

Nous eûmes alors des relations, qui s'activèrent davantage après que d'autres fonctions m'eurent ramené au Palais, où Monsieur le Bâtonnier RICHAUD nous a dit la place qu'il y avait tenue.

Il l'a fait en termes émus et même fervents. Je cite : « Je ne ferai de la peine à personne en disant qu'il était d'abord avocat. Et nous avons le sentiment d'avoir perdu l'un des meilleurs d'entre nous ; d'une vie professionnelle exemplaire ; d'un dévouement sans bornes dans les diverses fonctions qu'il avait successivement occupées.

Il fût appelé à remplir celle de Bâtonnier de l'Ordre. Là, pendant deux années, il a fait tous ses efforts pour maintenir le prestige, le respect et l'autorité de la profession.

Il était très attaché à nos règles traditionnelles, et redoutait le danger de leur porter atteinte. Sous prétexte de les rajeunir ou de les adopter, on finirait, disait-il, par ne plus les reconnaître et ne plus les respecter.

A ses vertus professionnelles de Juriste, s'ajoutaient une très grande bonté, et une incomparable modestie.

C'est parce qu'il aimait les pauvres et les déshérités qu'il avait accepté, et qu'il considérait comme un Sacerdoce, la lourde charge, chaque année renouvelée, de présider le Bureau de l'Assistance Judiciaire. Il pouvait ainsi se pencher d'avantage sur les malheureux, auxquels il ne ménageait ni son appui, ni sa peine.

Nous ne pouvons pas oublier qu'il a été l'un des promoteurs du Culte de Saint-Esprit, qui nous réunit à l'ouverture de chaque année Judiciaire, et nous rappelle qu'il n'y a pas de vraie justice, si nous ne pouvons concilier les lois humaines de nos Codes, avec les préceptes de l'Évangile.

C'était un homme de bien

Vous avez tous, Messieurs, entendu ce panégyrique. Ne vous semble-t-il pas que cet hommage du Barreau, prononcé à la minute de vérité, doive rester, au moins en son condensé, inscrit dans les Annales de l'Académie.

Dans les siècles passés, il aurait pu être l'Avocat des Pauvres en notre ville, et tenir office dans la Maison de la rue Fresque qui lui était affectée. Mais il n'était pas dévoué seulement aux plaideurs indigents, à ses clients et à son Ordre. Il l'était aussi à tous ses confrères, apportant en cela un éclatant démenti à la définition que donna, un jour, un grand Bâtonnier de Paris, de la confraternité dont on parlait devant lui : « Vous voulez dire, je pense, la haine vigilante ».

Acerbe boutade ! Il avait pourtant une grande place. Celle, plus modeste du Bâtonnier de NIMES, le mettait en dessus de l'autre par le cœur. '

Mais la Barre laisse quelque liberté, si l'on ne la tourne en industrie.

Et sur notre arbre symbolique, s'élevait une autre branche, bien venue et solide, issue du profond intérêt que Charles des GUERROIS portait à sa ville natale.

Sans qu'il méconnût le reste du monde, elle était dans son champ clos, bien à sa portée, comme un petit univers, pour lequel il pouvait servir et se dévouer.

Avec sa région, elle lui fût comme une projection réduite de la Patrie, pensant, à juste titre, que la grandeur des villes et des provinces fait non seulement partie intégrante de celle de la Nation, mais la conditionne.

Il était jeune. Par l'Histoire, il touchait à la politique. Il s'y intéressait, sans en avoir la tentation. Pencha-t-il un moment vers le Bonapartisme ? Ce n'est point à penser. Mais il était attiré par tout ce qui concerne l'Empire, et il ne cessa jamais d'y porter intérêt.

Ne vous disait-il pas, en conclusion de l'une de ses communications touchant à cette époque : « Tout ce qui émane de Napoléon ne saurait être indifférent à des Français ». Il était Napoléonien - mais non Bonapartiste.

Il était jeune, disions-nous, et venait de prêter serment, quand, dit le Docteur SENTUPERY, la curiosité intellectuelle, dont il fit preuve sa vie entière, le poussa à aller - sans partager encore ses idées, suivre ses conférences du samedi soir, dans la petite salle d'un café de la Place Condé - où avaient fréquenté, une génération avant la sienne, ses confrères Henri SANGUINETTE, Louis DAUDET, et plusieurs autres morts au Champ d'Honneur de 1914.

Sa raison, sa logique, aidées de son attachement aux choses du passé, le firent opter pour la tradition monarchique.

Non pas le pouvoir absolu, l'Etat c'est moi, mais une monarchie rétablie sur une constitution moderne

où les droits de tous seraient respectés et représentés, et dont le chef serait le défenseur, dans une évolution sociale bien marquée. Le progrès, dans l'ordre, aidé de la Tradition. Position dont il n'a jamais fait mystère ; à laquelle il s'était arrêté, sans aller à l'extrême.

Aussi quand, plus tard, ses amis lui demandèrent son concours, accepta-t-il de se porter avec eux candidat aux élections Municipales de Nîmes de 1929, lors desquelles il fut élu.

Ici encore, il n'agissait pas par gloriole, ni pour le profit. Qu'il en ait eu quelque satisfaction, c'est humain, mais moins pour lui-même que pour ses idées et ses amis. Est-il rien de mieux que la conjugaison du devoir et du bonheur à la remplir ?

Au cours des séances, ses interventions étaient pertinentes. Ses avis, pleins de bon sens, et il était estimé de tous, même de ses adversaires.

Rappelant cette période politique de la vie de Charles des GUERROIS, un journaliste a écrit, au lendemain de sa mort : « Nul ne pouvait ignorer les opinions de ce parfait honnête homme, que l'on se sentait obligé de respecter au moindre contact ».

Et il ajoute : « Le meilleur de lui-même - nous n'hésitons pas à l'écrire aujourd'hui - des GUERROIS l'a donné au service de la ville qu'il aima d'un amour éternel, et du passé de cette France qu'il voulait plus grande et plus belle »

Ajoutons à notre tour que la Cité a répondu : la rue Charles des GUERROIS illustre certes sa mémoire et la tiendra en souvenance. Mais alors qu'il aima tant les vieilles pierres qui défient les orages et les siècles, son nom est accroché sur un mur de béton armé, dans un grand ensemble géométrique et inhumain. O ironie des choses !

Ces années consacrées au Service de la Cité et de ses concitoyens ne firent que resserrer davantage, s'il se pouvait, les liens qui l'attachaient à sa ville natale et à son prestigieux passé. Et cet attachement ne fléchit jamais.

Dès lors, aurait-il pu ne pas s'associer, s'intégrer aux groupements de défense et d'action qui soutiennent la vitalité et la pérennité de nos coutumes, de notre langue, de nos Lettres et de nos Arts, du culte et de la conservation de nos antiques trésors ?

C'est ainsi qu'il fit partie de la « Jovenço Nîmensenco » ; qu'il fut membre du Comité Mistral pour l'Anniversaire de 1930 ; qu'il devint Vice-Président de la Société Félibréenne « La Tour Magne » ; membre également du Club « Art et Poésie » ; et encore Président de la Société des Bibliophiles, partout présent et agissant, partout assidu ; à la fois conseil organisateur, conférencier.

Il y a cependant tout lieu de croire qu'il avait un faible pour les Bibliophiles. Car s'il aimait les œuvres des écrivains anciens, et même modernes, il aimait davantage les lire, si possible, dans ces belles éditions, dont il avait pris le goût, dès sa prime jeunesse. Nous verrons tout-à-l'heure à quelles images ses yeux s'étaient alors ouverts - et à quels philtres il avait goûté...

Ainsi, avait-il suivi dans leur orbite, et animé dans leur course, cet ensemble de brillantes planètes qui gravitaient autour de ce qui, en 1943, devint le Soleil de sa vie.

Cette année-là, il était appelé en votre Compagnie.

\*\*\*

L'Académie le prit corps et âme. Elle représentait pour lui des siècles de traditions, de travaux, et d'éclat. Elle était la gardienne des Lettres, le Foyer de la Petite Histoire, la Vestale de l'esprit dans notre petite patrie.

C'est elle qui, désormais, va tenir la plus grande place dans sa vie.

Pendant vingt-deux ans, il a suivi et, dans un temps, guidé son sillage. Il lui a consacré son érudition, ses connaissances, sa remarquable mémoire, son dévouement, ses attentions.

Elle était sa seconde famille et celle-ci lui rendait ses sentiments. « Nous lui étions tous profondément attachés », a dit Monsieur le Président VELAY. Et ce n'est qu'un concert unanime d'amitié que j'ai recueilli de vous tous, Messieurs, au cours de mes visites.

Oui. L'Académie était sa plus grande occupation ; elle était aussi sa préoccupation, son souci constant, son beau souci.

Sa fidélité lui fût celle de Cyrano pour Roxane, plus longue encore. Il est resté son Chevalier-Servant. La mort seule les pouvait séparer.

Si son grand-oncle de Troyes est mort au service de la poésie, alors qu'il venait de dicter à son neveu ses ultimes sonnets, notre ami est resté au service de votre Compagnie jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Il siégeait encore ici le 14 février. Et Monsieur le Président VELAY l'a décrit en cette dernière présence, déjà vaincu par le mal, mais l'esprit, toujours libre et vivant sous un masque aux yeux clos, lui permettant de suivre la communication que développait Monsieur l'Inspecteur LIGNIERES sur Don Juan et sa légende, et d'émettre à la suite quelques judicieuses réflexions.

Une de ses dernières pensées est sûrement allée vers cette Académie, à la présidence de laquelle il fut porté quelques années seulement après son élection. Il fut installé en cette fonction le 13 janvier 1950.

Dans son discours de Réception, il a posé ces questions : « Qu'est-ce que le Président de l'Académie de Nîmes ? » « Comment peut-on définir son rôle ? ». Et il a tiré sa réponse du discours prononcé par Monsieur le Président TERRIN, sortant de charge, et rendant compte de son mandat, que lon peut ainsi résumer :

Présider c'est animer, devoir essentiel ; coordonner les efforts ; entretenir les sympathies ; veiller à tout ; représenter l'Académie ; justifier la place qu'elle occupe ; perpétuer son rôle, son influence et son rayonnement.

Il constate - comme il en est aujourd'hui pour vous, Monsieur le Président - que Monsieur TERRIN

avait bien répondu à la mission, qu'il avait si exactement définie. Mais il s'interrogeait encore : « En serait-il de même de son successeur lointain ? »

Il en exprimait à la fois la crainte et l'espérance, et, avec une infinie délicatesse, il en reportait l'éventuel succès, d'abord sur le concours de tous ses Confrères.

Pour le novice que je suis encore ici, n'est-ce point, Messieurs, trop usurper que de répondre aujourd'hui pour vous tous et non sans émotion.

Oui, cher des GUERROIS. Vous avez bien mérité, et non pas seulement au cours de votre Présidence de cette Compagnie, mais aussi avant et après. Guidé par votre amour éclairé des Lettres, vous avez toujours, avec confiance et ferveur, animé, coordonné et veillé. Vous avez haut maintenu, grandi et honoré le prestige de la plus ancienne des Académies de province. Nous en garderons la mémoire.



Car l'amour éclairé des Lettres, qui fut la frondaison de notre arbre, était le partage de Charles des GUERROIS.

Certes, il n'y avait pas atteint sans études ; mais il était à celles-ci naturellement porté par un penchant, qui constituait en lui une sorte de bien héréditaire, entretenu et transmis.

Ce goût devait lui venir de loin.

Nous entrons ici, Messieurs, dans un exposé de généalogie, dont Charles des GUERROIS avait le secret de la présentation. J'essaierai seulement de ne pas y être obscur et fastidieux.

La famille des GUERROIS est originaire de l'Aube, où l'on retrouve des représentants au XVI<sup>ème</sup> siècle, dont le premier en date est Claude des GUERROIS, Intendant des affaires de la Duchesse de BOUILLON.

L'un de ses enfants qui a laissé trace d'érudit, un fils, Jean-Baptiste-Charles, né à Arcis-sur-Aube en 1579, fit ses études à Paris. Il y cultiva les langues grec-

ques et latines et, nous dit son biographe « il composait des épigrammes en grec, et en latin des élégies et des héroïdes ». Il compléta ses études par un cours de théologie en Sorbonne, et devint d'Eglise. Après diverses affectations de ministère, il consacra à l'éloquence religieuse et à des ouvrages d'hagiographie. Et le même biographe écrit - et c'est à noter spécialement : « C'est une vie curieuse à étudier que celle de ce prêtre, modeste et enthousiaste, unissant la crédulité d'une âme naïve à la déficience de l'érudit qui veut voir par lui-même, s'assurer de visu du contenu des vieux parchemins, puiser aux sources : allant d'abbaye en monastère et cherchant curieusement, passionnément les antiques légendes ecclésiastiques. Son histoire de saint bâtie, il la prêchait, et elle devenait ensuite un chapitre du livre qu'il méditait, et qui forma un recueil de plus de 800 pages « La Sainteté Chrétienne », édité en 1637 ».

Sa vie s'écoula paisible, en d'autres paisibles travaux et productions. En 1660, il devint Chanoine de l'Eglise de Troyes - où il mourut le 22 décembre 1676, à l'âge de 97 ans.

Presque parallèlement - peut-être un frère du précédent - émerge Messire Charles des GUERROIS, auquel un édit de Henri IV du 23 janvier 1599 « donne et octroye l'estat et l'office de Contrôleur du Grenier à Sel d'Arcis-sur-Aube, que naguère tenait et exerçait Maistre Jean de BEUGNE ».

Un Hubert des GUERROIS lui succède en cette place, cependant qu'un acte royal du 12 février 1728 y confirmait Jean-Baptiste des GUERROIS - qui fit souche à son tour. Les registres de l'Eglise Saint-Urbain de Troyes portent en effet qu'un autre Jean-Baptiste des GUERROIS, né à Arcis-sur-Aube le 12 octobre 1784, y épousa le 30 avril 1816 Georgette REGNAULT, née le 16 juin 1797.

C'est ici que nous touchons les temps modernes. Trois fils naquirent de cette union, dont deux nous intéressent plus particulièrement.

Le plus jeune, Nicolas Georges des GUERROIS,

né en 1825 à Troyes, épousa Mademoiselle d'AMBLY, eut deux enfants, vint se fixer dans le midi vers 1875 et mourut en 1900, à Nîmes, où sa fille avait épousé le Docteur Fortuné MAZEL, tandis que son fils, Emile des GUERROIS, dont l'état de santé avait nécessité le déplacement de la famille, prit ses grades à Montpellier, et s'y inscrivit d'abord au Barreau, pour s'inscrire ensuite à Celui de Nîmes. Il y décéda en 1920.

Il était le père de notre Ami.

Quant à l'autre enfant issu du mariage de 1816 à Troyes, Jean-Baptiste Charles des GUERROIS, il y passa toute sa vie et y mourut en 1917, à l'âge de 99 ans, ayant écrit environ 150 ouvrages de critique et de poésie, et constitué une bibliothèque riche de 50.000 volumes, comportant toutes sortes d'œuvres rares et de belles éditions, léguée à la Ville de Troyes, qui a fait construire un pavillon spécial pour l'abriter.

Que voilà une assez belle lignée ! A chaque bout de la chaîne, un chasseur de documents, et le long intermède d'un amateur et d'un mécène chez qui, à n'en point douter, le jeune Charles des GUERROIS, au long de ses séjours chez lui, vit se former et se développer, d'année en année, son goût pour les Belles Lettres et sa prédilection pour les belles éditions.

Il nous a parlé lui-même de « cette maison qui était, dit-il, le royaume des livres, et dont le jardin était vraiment, par son aspect sauvage et délicieux, le jardin du poète ».

D'autre part, la devise de l'écrivain « Vérité et Sincérité » ne devait pas déplaire à sa jeunesse, de même que l'ex-libris du collectionneur « Libri-Libertas ».

On peut facilement imaginer le mentor passionné, heureux et fier d'initier à ses sources de richesses un nouveau Télémaque, qui y présentait les meilleures dispositions.

Et combien de lectures, et combien de voyages, ce dernier dut faire dans la Bibliothèque de Troyes ! Ils apportaient à son jeune esprit une manne délicieuse,

et ouvraient des horizons infinis à sa précoce imagination. Ses rêves devaient être peuplés. Il était désormais marqué par le destin de sa vie.

Sur cette toile de fond, Charles des GUERROIS a eu, plus proches de nous et par alliance, d'autres parrains académiques.

Je me bornerai à rappeler les noms du Docteur Elie MAZEL et de son fils le Docteur Fortuné MAZEL - aux mercredis littéraires bien connus - tous deux membres résidents de votre Compagnie. Et encore de Monsieur Henry MAZEL, frère du précédent, homme de lettres, comme membre non résident. Ainsi peut-on dire que Charles des GUERROIS était prédestiné à prendre leur succession.

Succession qui fut brillante et dans laquelle il a trouvé sa plus large expansion. L'arbre allait donner une récolte abondante et savoureuse.

Chacune des communications à l'Académie, ou des conférences de Charles des GUERROIS, était le fruit d'une minutieuse préparation. Comme son parent lointain, le vieux Chanoine, il aimait cette chasse inoffensive qu'est la recherche et les découvertes qui s'ensuivent. Tel un archéologue, il fouillait les archives et les bibliothèques et passait ses documents au crible d'une critique sévère. Il composait ensuite l'ensemble de son sujet sur plan précis, bien divisé, et, sur son canevas de notes, il développait.

Ce faisant, était-il bien « d'abord avocat », comme le disait Monsieur le Bâtonnier RICHAUD, dans le texte que je vous ai rapporté ?

Cette constitution de dossier, ces divisions, ces notes, pourraient apparemment incliner à un juger comme lui. Ce n'est point à penser, semble-t-il.

Ses dispositions innées, les influences premières auxquelles il s'était ouvert aux délectations lui firent par dessus tout préférer la Grande et la Petite Histoire, et les Lettres en général ; les grands classiques, les poètes anciens et modernes. Il s'en était nourri ; Ils habitaient cette mémoire étonnante, puisée à la biblio-

thèque de Troyes, où sa frêle adolescence s'en était grisée.

Mais, passées par la forge du raisonnement ; contraintes par l'airain du Droit, - qui nous imprime un sceau indélébile - il avait comprimé ces richesses débordantes. Cette discipline était devenue le moule, le garde-fou de ses entraînements, les maintenant dans l'ordre et la mesure, ces limites que jamais il ne dépassa.

En vérité, il avait choisi, pour ses compositions, le cadre et la logique de la plaidoirie, parce que c'était plus commode pour lui, et aussi parce que le sujet en devenait plus accessible à ses auditeurs. Mais le fond avait toujours la première place, qui ne le mettait que mieux en valeur.

Rigides donc, quant à leur forme extérieure, mais élastiques quant à leur expression, ces notes lui permettaient d'épigraher ici, une pensée ; là, une réflexion ailleurs, une comparaison ; plus loin, une citation : en un mot tout ce qui vient à l'esprit dans un développement ; appelé par un mot, une consonance, un aspect inattendu. Toutes choses qui lui permettaient d'animer les faits dont il traitait ; de faire agir ses personnages ; tout en devenant véridique, naturel, tel que son bon sens primesautier le lui montrait.

Ainsi accrochait-il l'intérêt de ses auditoires, qu'il a conduits au long des temps, à travers les pays, dans les domaines les plus variés, touchant toutes les époques et les sujets les plus divers.

Sociétés - Gens de Lettres - Poètes - Femmes célèbres - Hommes politiques - Têtes couronnées.

Histoire - Anecdotes - Tragédies - Questions religieuses, tout l'intéressait - de la Renaissance aux Temps Modernes.

Son esprit toujours curieux et en alerte le poussait aux cas mystérieux, aux personnalités originales et un peu hors-série. Et s'il avait traité d'un Louis XVII, dont il sera encore longtemps discuté, il avait

amorcé ses recherches à propos de la Grande Duchesse Anastasia.

Peut-on oublier son étude sur la réforme du Calendrier, et sa comparaison des « Menus de Jadis et menus d'aujourd'hui », dont il faisait lecture en 1945, souhaitant que l'ère des restrictions passée, l'avenir nous permette de retrouver des tables bien servies.

Et je ne parlerai pas de ses discours épars, de ses allocutions de circonstance, de ses conférences et de ses présentations dans toutes les associations qui l'avaient attiré et retenu.

Quelle activité intellectuelle ! Quelle somme de recherches et de travaux ! Quelle abondance et quelle richesse !

A me pencher ainsi sur cette œuvre ;

A parcourir les mémoires de votre Compagnie, qui en témoignent ;

A déborder mon sujet et à lire avidement ces derniers ;

A découvrir un grande activité où l'on pouvait penser ne trouver qu'une belle endormie. Une crainte me saisit. Et je méditais...

Quand j'ai vu - comme en songe - se composer et se dresser devant moi, au seuil d'une ancienne demeure, une femme sans âge, parée discrètement.

Son port était noble ; son front haut et pur ; une flamme brillait en son regard profond.

Je la reconnaissai.

C'était bien elle ! L'Athénée de Barrès au seuil du Serapeum d'Alexandrie.

Elle parla.

Et je recueilli ses paroles, avec l'émoi ressuscité de ma jeunesse :

« J'ai hérité les enseignements et, chaque décade, ici je réunis des Hellènes, des philosophes, des poètes des prêtres de divers Temples. En eux, j'entretiens le culte des Belles-Lettres. Ainsi que l'amour du beau langage, qui est un élément comme l'eau et le

feu ; qui maintient toute stabilité et refait les unités en dépit des luttes et des guerres ; qui est une des plus belles constructions de l'homme, et une condition de son bonheur. Je veille au bien-penser et au bien-écrire...

Je dispense la sagesse... »

La porte de la vieille maison était sommée d'un cartouche.

Je cédaï à l'invitation qui m'était faite.  
J'entraï.

Mais la réalité me rendit à mon angoisse, dans un sentiment d'insuffisance et de pauvreté personnelle.

Et me voici, interrogeant à mon tour en des termes connus de tous - depuis La Bruyère :

« A qui, Messieurs, me faites-vous succéder ?

A qui m'associez-vous ?

Que répondrai-je ? Où sont mes titres ? »

En la même situation, Charles des GUERROIS disait qu'il n'en aurait d'autres que ceux découlant de votre indulgence.

Il disait ainsi, par extrême modestie.

Je le répète, mais hélas ! par stricte vérité.

Et devant un aréopage, qui m'est plus impressionnant que n'importe quel Tribunal, ou quelle Cour, quels arguments ferais-je valoir dans ce plaidoyer pro domo ?

Voyageur sans bagage, que dois-je solliciter de vous, Messieurs ?

Outre ce qu'il vous apportait, Charles des GUERROIS vous donnait plusieurs cautions, échelonnées dans le temps.

Je n'ai, pour ma part, qu'un répondant, qui, heureusement, siège parmi vous. Maître en Histoire, fervent de sa ville et de son pays, Mainteneur du Félibrige ; et je me présente dans son ombre.

Et encore ne peut-il sincèrement vous garantir qu'une chose. C'est que je tâcherai à être un élève ap-

pliqué, plein de bonne volonté, en même temps que de confiance en ses professeurs.

A un âge déjà avancé, c'est toute une formation à faire. Une de plus. Car, durant sa vie, si longue soit-elle, l'homme ne discontinue pas d'apprendre. Il passe son temps à changer de maîtres. Et ceux-là mêmes qui se révoltent contre ces successives disciplines, ne font que se préparer de nouveaux liens et ouvrir de nouvelles écoles.

Alors, tant vaut-il, Messieurs, répondre à l'appel de celles qui ont déjà fait leurs preuves, et les preuves de cette Académie ont été solidement et brillamment administrées depuis trois siècles. J'entre donc dans vos rangs, disposé à prendre exemple sur mon immédiat prédécesseur, et sur vous tous, Messieurs, qui groupez tant de vocations diverses, de mérites et de vertus, de talents et de courtoisies.

Ainsi, peut-être, arriverai-je un jour à m'être rendu digne de la présentation favorable de Monsieur le Président SESTON, qui m'a accueilli avec une bonté, une simplicité, et un charme exquis, dont j'ai été profondément touché et dont je me plais à lui témoigner publiquement ma gratitude.

Digne de votre choix, Messieurs, et du grand honneur qu'il me confère, sensible que j'ai été aux sentiments que vous avez bien voulu me manifester au cours de mes visites, où je n'ai rencontré que bienveillance, largesse de vues, encouragements et sympathies, toutes choses qui me sont si précieuses.

Et c'est dans cet état d'esprit, de tout cœur, et avec toute la déférence que l'on doit à une Compagnie comme la vôtre, que je vous prie, Messieurs, d'agréer ma reconnaissance et mon remerciement.



SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1965

Sous la présidence de M. SESTON Président,  
Etaient présents : Mgr HOMES, Pasteur LHERMET, NADAL, LAFAGE, Pasteur BRUNEL, O. HUGUES, SABLOU, ESCHOLIER, BERNARDY, BARNOUIN, LIGNIERES, ROGER, THEROND, Pasteur LAURIOL, Professeur BRUNEL, DROUOT.

M. le Pasteur LHERMET fait une communication sur « Les graves incidents financiers à Nîmes, à la fin du Moyen Age ».

L'orateur donne d'abord des renseignements sur l'établissement et l'organisation du Consulat. Les Consuls ont une triple tâche administrative judiciaire et politique.

En ce qui concerne les finances, les Consuls avaient la mission délicate de répartir les sommes imposées suivant les biens et les ressources de chacun.

Les motifs les plus fréquents pour réclamer des impositions étaient les suivants : avènement de roi, déclaration d'une guerre, signature de la paix, naissance de l'héritier royal, mariage des princes, départ pour les croisades, etc...

Les impôts étaient désignés sous le nom de subsides. Il fallait à la fin du compte payer, gagner du temps était la seule ressource.

Le premier conflit éclata en 1334 lorsque Jean fils du Comte de Valins fut armé chevalier, ce qui motiva la demande d'un subside.

La ville était sans grandes ressources, deux Consuls furent envoyés à Paris pour obtenir la remise de la somme réclamée. Après deux voyages longs et cou-

teux à Paris et diverses péripéties dont la plus tragique fut l'arrestation des Consuls et de 50 notables, une transaction eut lieu et la somme de 1 000 livres primitivement exigée fut ramenée à 500. Et ce ne fut pas une petite affaire que de répartir ensuite ces 500 livres.

Chaque semaine de subsides qui suivait entraîna ses réclamations, des incidents et quelquefois l'arrestation des Consuls.

En 1335 à l'occasion d'un voyage projeté du roi en terre sainte ; en 1340, en 1356, sous Jean le Bon à propos de la rançon demandée par ce roi qui avait été fait prisonnier ; sous Charles V à l'occasion de subsides demandés par le Duc d'Anjou, frère du roi ; la répartition de ces subsides entraîna des désordres, notamment le pillage des biens de l'avocat Joffroy Pannier avocat à la Sénéchaussée.

En 1381 c'est un combat qui a lieu aux portes de la ville entre les milices communales et les troupes du Duc de Berry.

La situation devient confuse. Le malheur s'abat sur le peuple et Nîmes devient déserte.

La dernière année de ce 14ème siècle fut encore plus désastreuse, c'est le passage des routiers pillant et assassinant, ce sont des invasions successives, malgré cela des subsides sont encore demandés, une fois de plus les Consuls sont jetés en prison, cette incarcération est d'ailleurs efficace puisque au bout de 8 jours, les 700 livres réclamées sont trouvées.

Enfin, vers 1416, le Duc de Berry étant mort la ville se range sous la bannière des bourguignons. Le Dauphin vient en personne rétablir l'ordre, le château royal est pris, le Consulat est supprimé.

Par surcroît, de terribles épidémies de peste viennent faire de nombreuses victimes.

La dernière partie du Moyen Age conclut l'orateur, constitue une des plus lamentables époques de notre histoire.

Ce qui explique ajoute-t-il l'attitude qu'elle pren-

dra à l'éclosion de la Renaissance intellectuelle et de la Réforme religieuse.

Plusieurs siècles de luttes incessantes et de souffrances l'avaient déterminée à se dresser contre les pouvoirs établis.

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 1965

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. SESTON, Président, M. BARNOUIN faisant fonction de Secrétaire perpétuel.

*Etaient présents* : MM. le Bâtonnier LAFAGE, DAVÉ, Pasteur BRUNEL, Mgr HOMS, LHERMET, BARNOUIN, ABAUZIT, Pasteur LAURIOL, DROUOT, Professeur DUPONT, LAFONT, DE REGIS, NADAL, LIGNIERES, SABLOU, THEROND, CABOUAT.

M. BARNOUIN annonce le décès de Mme GIRARD-DUVERNE membre correspondant et dit qu'il a représenté l'Académie aux obsèques.

Il est procédé à la réception de M. Frainaud, élu en remplacement de M. Modeste.

M. le Président SESTON, prononce le discours de bienvenue :

Monsieur,

Après nos deux confrères, M. le docteur Drouot et M. Octave Hugues, membres tous les deux des familles implantées depuis des siècles dans le terroir gardois, j'ai le plaisir d'accueillir en vous un Gardois de plus fraîche date, puisqu'il n'y a guère que vingt cinq ans que vous êtes devenu définitivement notre compatriote. Mais ces vingt-cinq ans de séjour, vous les avez si bien employés qu'il est certainement peu de gardois de vieille souche qui connaissent aussi parfaitement que vous notre région, ses structures et ses mœurs. Certes, vos fonctions de Directeur de la Caisse de la Mutualité agricole du Gard, votre participation

aux côtés de M. Philippe Lamour à la création de la région pilote du Bas-Rhône et maintes autres missions vous ont permis d'étudier à fond les données économiques et sociales de notre terroir. Mais cette connaissance serait restée abstraite et froide si, par delà les statistiques du fonctionnaire elle n'avait ébranlé en vous le cœur de l'homme et suscité le chant du poète : au delà et au-dessus de ces problèmes économiques et sociaux vous avez voulu pénétrer l'âme profonde de la population gardoise, dégager sous les apparences extérieures les lignes de force qui expliquent son comportement (que ces lignes relèvent du climat de l'histoire, de la religion ou de tout autre raison). Cette recherche et ce souci transparaissent en filigrane dans toutes les productions écrites ou orales que vous avez livrées au public : si, dans le concert que vous vous donnez à vous-même [nous avons chacun notre propre concert intérieur], c'est l'humaniste (au sens large du mot) qui donne le « la » et manie la baguette du chef. Nous en verrons tout à l'heure quelques exemples.

Rien, à vrai dire, à l'aube de votre existence ne vous prédestinait à devenir un citoyen de Nîmes. En effet, vous êtes né à Sète en 1908 dans une famille de commerçants installés dans la ville depuis 1875. Or entre Sète et Nîmes, il y a Montpellier, capitale régionale et universitaire, deux avantages bien faits pour attirer un fonctionnaire doublé d'un passionné de culture. Cependant je ne note dans votre vie qu'un court séjour à Montpellier, dû aux exigences de votre carrière civile. Par contre, c'est à Nîmes, au collège Stanislas que vous avez fait vos études secondaires jusqu'en première ; votre père y avait fait les siennes et il était heureux de confier son fils au Chanoine Bonnefoy, qu'il avait eu lui-même comme professeur de philosophie. Votre attachement à notre cité a sans doute trouvé ses premiers germes dans ces lointains souvenirs de collège. Toujours est-il que, au seuil de vos vingt ans, ce n'est pas aux chants des cigales nimoises, aimé des Dieux, que vous avez prêté l'oreille, mais à ceux des Sirènes que la brise de mer vous apportait du lointain rocher de Scylla. Vous avez voulu

devenir marin ; vocation normale pour tout jeune Sètois, et plus encore pour vous si l'on se souvient que votre famille, sétoise depuis 1875, est originaire de l'île d'Oléron - cette île qui s'allonge à quelques encablures de la côte charentaise, comme un navire toujours prêt à lever l'ancre. Et puis, ne comptez-vous pas, sinon dans vos ascendants, au moins dans vos collatéraux un homme qui comme vous eut deux passions, la mer et les belles lettres, je veux dire le capitaine de vaisseau Julien Viaud, Alias Pierre Loti qui, par sa mère, appartenait à la famille Frainaud ! Vous auriez aimé faire carrière dans la marine de guerre - ce fut finalement l'école d'hydrographie de Marseille qui fit de vous un officier au long cours. Vous avez bourlingué pendant cinq ans, après lesquels vous avez séjourné trois ans sur la Gold Coast dans une entreprise commerciale. C'est votre mariage qui vous a déterminé à rentrer en France et à embrasser la carrière administrative qui a fait de vous en 1941 définitivement un Nîmois.

Depuis lors, tous les loisirs que vous ont laissés votre profession et votre vie familiale, vous les avez consacrés aux belles lettres - et pas seulement par des lectures et des méditations au coin du feu, mais par une collaboration effective à quelques groupements intellectuels nîmois, comme la société des Bibliophiles, le cercle des études hispaniques et le cercle Charles Gide où vous avez beaucoup aidé sa fondatrice, Mademoiselle Lavondès, notre regrettée confrère. Alors tout naturellement votre attention s'est portée sur la vie intellectuelle présente et passée de notre région. C'est ainsi que je note parmi les nombreuses conférences que vous avez données des études sur Bigot, Florian, Jean-Jacques Brousson, madame de Sévigné et d'autres encore, toutes études où la sûreté de l'information rivalise avec l'agrément de l'expression - mais, parmi les questions qui ont retenu votre attention, il en eut deux sur lesquelles je voudrais insister un peu, car elles mettent bien en évidence l'humaniste que vous êtes - et par l'humaniste je veux entendre ici quelqu'un pour qui toute étude, de quel or-

dre qu'elle soit, a pour fin dernière la connaissance de l'homme et, par voie de conséquence les moyens de contribuer à son bonheur. Ces deux études ont pour titres, l'une « La Camargue, ses traditions et ses mystères », l'autre « Economie et humanisme cévenols ».

Ce n'est pas seulement par amour de contrastes que vous avez choisi, dans notre région, ces deux terroirs si différents. C'est aussi parce que la population des Cévennes et celle de la Camargue doivent aux particularités géographiques et économiques de ces contrées des traits de caractère qui les différencient des autres populations de la région. Certes les contrastes entre elles sont sans nuances : en Cévennes, la montagne et toutes ses difficultés, en Camargue une plaine uniforme - en Cévennes une économie rurale précaire, mais infiniment variée dans sa pauvreté en Camargue, de vastes cultures de riz, de vignes, sans compter l'élevage des moutons et des taureaux - en Cévennes une population repliée sur elle-même, peu portée à extérioriser les éléments personnels, d'une vie intérieure souvent ardente ; en Camargue, un peuple exubérant auquel sa foi catholique profonde ne pose pas de problème, même si elle se teinte parfois des reflets de quelques superstitions païennes venues du fond des temps.

Des Cévennes, vous vous plaisez à évoquer (je vous cite) « Les vallées tournées au Levant comme les nefs de nos vieilles églises, les Gardons que l'on capte et qui courent sur de petits viaducs couverts de mousse, les serres déchiquetés où brille le schiste ou le granit ». Tout cela dominé par la masse de l'Aigoual que Dieu lui-même a choisi pour y implanter son jardin, l'Hort de Dieu - Et ce pays, si pittoresque est habité par une population au caractère très particulier ; ne parlons pas de particularisme cévenol, comme on dit particularisme breton ou basque - Parlons plutôt d'une « âme cévenole », à laquelle je trouve deux traits essentiels, un individualisme un peu ombrageux qui parvient mal à cacher une délicate sensibilité, et une propension naturelle à s'intéresser aux

problèmes moraux et spirituels, même si cette propension ne se traduit plus toujours aujourd'hui par des actes extérieurs d'adhésion ouverte à une confession, catholique ou protestante. Or cette population, pourtant si attachée à son sol et à ses traditions est contrainte par la dureté des temps à émigrer, car l'économie cévenole ne peut se plier, telle qu'elle est, aux exigences de l'heure atomique. Il y a une crise cévenole : C'est cette crise que vous analysez dans ses origines, son développement et ses conséquences ; vous proposez une solution, « une transplation librement consentie dans la plaine ». Je n'ai pas à la discuter ici. Mais quelle que soit la solution adoptée (je vous cite) « cette solution ne doit pas s'inspirer des seules préoccupations matérielles imposées par l'évolution d'une économie sans âme qui n'a jamais tenu compte de l'homme. Une faillite suivrait cette victoire de la technique, si celle-ci devait rester insensible aux besoins humains » - Je le disais tout à l'heure, en vous l'économiste ne peut se séparer de l'humaniste.

Votre étude où la Camargue relève les mêmes préoccupations ; peut-être seulement le peintre et le poète y parlent-ils plus encore que l'économiste ! Vous évoquez « la cacophonique ferveur du pèlerinage des Gitans, ce peuple qui vit de rien, mais possède l'espace », le cercle des taureaux pleurant autour du cadavre d'une génisse et d'autres scènes encore de ce folklore camarguais éclos comme vous dites « sur cette immense plaine où la moindre élévation est un Himalaya qui domine le monde ». Me permettrai-je d'ajouter que, dans ce domaine de l'horizontal, toute ligne verticale apparaît comme un élan vers le ciel (beaucoup de ces lignes sont des clochers), comme une supplication au créateur de vouloir bien achever son œuvre. Vous connaissez ces versets de la Genèse : « Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres ; ainsi, il y eut un soir et il y eut un matin, ce fut le premier jour. Puis Dieu fit l'étendue et Dieu appela l'étendue ciel : ainsi il y eut un soir et il y eut un matin: ce fut le second jour. Puis Dieu sépara la terre des eaux et ce fut le troisième jour... Ce n'est pas blasphèmes

que de dire que Dieu, le troisième jour, a eu un instant de distraction et qu'il a oublié, dans sa création, ce petit coin de Camargue, où l'eau et la terre sont encore tellement mêlées... que les hommes du vingtième siècle songent à séparer davantage le domaine de la vigne et du riz, on même développer sur son territoire une zone industrielle déjà ébranlée autour des Salons de l'impitoyable progrès, mais vous ajoutez : « transformation matérielle de la Camargue ne doit pas en changer l'âme de Camargue continuera toujours à séduire ceux qui la découvrent, son folklore est intact et ses mainteneurs aussi farouches... et « les saladelles sècheront encore longtemps à la selle des gardians ».

Je m'arrête... J'en ai assez dit, je crois, pour que nos confrères sachent que, en vous faisant une place au milieu d'eux, ils accueillent un homme dont la connaissance des grands problèmes que pose notre monde en pleine transformation (connaissance unie à une sensibilité largement ouverte aux souffles de l'art et de la poésie) leur garantit d'agréables et profitables séances dans cette salle, qui se veut accueillante à toutes les manifestations sincères de l'esprit.

Monsieur Frainaud répond par le discours suivant :

Monsieur le Président, Messieurs,

L'accueil que si aimablement vous me faites et les paroles élogieuses et si délicates que vous venez de prononcer, augmentent ma confusion et m'invitent à prendre conscience de mon insuffisance.

J'éprouve, aujourd'hui, Messieurs, une légitime fierté, mais pourquoi le cacher, une fierté inquiète. Je le dois à la pensée que les qualités que vous me prêtez risquent de décevoir demain mes ladauteurs d'aujourd'hui. « Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé du poste que l'on mérite ou d'y être placé sans le mériter ? » a dit le moraliste ! Ce qui est bien mon cas. Je pense aussi à cet académicien de IONESCO

(je lisais récemment « La Lacune » effrayé et déçu du retour qu'il faisait sur lui-même.

Je ne suis, certes, pas cet académicien, mais un homme comme tant d'autres, absorbé par un labeur quotidien, par des activités professionnelles auxquelles je consacre plus de temps que je n'en donne à l'étude et au recueillement, un homme qui ne doit d'être qualifié d'intellectuel, puisque telle est la qualité que généreusement vous me prêtez, qu'à son seul amour de la culture, mais trop limité, cependant, dans le champs de ses connaissances.

J'entends, un tantinet railleur, ce vers du vieil Horace : « Majores penas nido », et ne suis pas loin de penser, alors, que la somme de mes vertus pourrait bien ne pas être à la mesure de l'honneur que si aimablement vous me faites.

A cet honneur, Messieurs, je suis infiniment sensible, et cela d'autant plus que, me trouvant admis dans un milieu de qualité, où je retrouve des amis, je suis invité à siéger à une place qui a été pendant une période, malheureusement trop courte, fortement marquée par son titulaire.

Monsieur le Trésorier Payeur Général André MODESTE n'était pas un étranger pour moi. Si je parle au passé, c'est bien par euphémisme, car Monsieur André MODESTE fait encore le bonheur des amis qu'il côtoie. Je le connais trop pour ne pas penser qu'il sentira la respectueuse sympathie que je lui porte et sa modestie dut-elle en souffrir, je lui demanderais de croire à la sincérité de l'éloge que je dois lui faire.

Les Finances... si elles confèrent aux grands argentiers qui veillent sur elles, une autorité, voire une noblesse certaine dans une hiérarchie administrative, n'en constituent pas pour autant un climat particulièrement favorable à l'exaltation. - « Auri sacra fames » est-il écrit dans l'Enéide. L'argent, matière et non Esprit, paraît avoir rarement inspiré les poètes et les belles actions. Quand il s'agit de « deniers publics » il commande souvent chez le comptable une attitude qui peut transformer celui-là en un personnage rigide, insensible et fermé. - « Inquiet et triste chantait peu,

dormait moins encore, c'était un homme de finances » disait La Fontaine. C'est du moins ainsi que se l'imagine le « patient », le législateur financier dirait « le contribuable qui, par nature et par destination, doit plus au Trésor - ou indirectement au Trésorier Payeur Général - qu'il n'en reçoit. Mais, si contribuable je suis, le spiritualisme de mon humaine condition, m'invite à considérer mon prédécesseur, Lui, avec plus d'objectivité et à lui rendre hautement et agréablement justice. « Chantait peu, dormait moins encore », Jean de la Fontaine ne l'aurait pas écrit si l'homme de finance qui lui servait alors de modèle avait été Monsieur André MODESTE.

Homme de finance, certes, il le fût brillamment alors qu'il était encore en activité, donnant à sa carrière la pleine mesure de son intelligence et de son savoir. Mais les naturels soucis de sa charge n'altéraient en rien le charme de son caractère et de son esprit.

Pour lui, l'esprit était sa « forme ».

Il avait marqué cette solennelle Administration de sa forte et souriante personnalité. Il faut énormément de maîtrise de soi-même, de souplesse et de délicatesse pour concilier les impératifs du Service de l'Etat, avec la masse, sinon hostile, du moins souvent réticente mais jamais spontanément positive des citoyens, surtout lorsque celui-ci est congénitalement « débiteur ». Cette souplesse, cette délicatesse, étaient dans l'exercice de ces hautes fonctions, une parmi tant d'autres de ses brillantes qualités. Il les devait à ce parfait sens de l'humain qui lui inspire un humanisme qu'il cultive chèrement. Une grande culture toujours finement exprimée, une finesse d'esprit jointe à un humour pétillant, - il est gascon - mais toujours plein de mesure - on pense à Montaigne - lui ont donné ce style qui fait de lui l'intellectuel que l'on recherche et qui charme. A cela, ajoutez une sensibilité débordante qui trouve son expression dans la philanthropie qu'il pratique avec une extrême mais efficace discrétion. La Bruyère n'a-t-il pas dit « le motif seul fait le mérite des actions des hommes et le désintéressement y met la perfection. »

Peut-être n'écrit-il pas, mais il avait une délicieuse manière de dire les choses, aussi délicieusement qu'il les avait pensées. N'est-il pas du pays où l'on appelle « jeux floraux » les dialogues avec les Muses, et où les poètes ont des noms de fleurs comme Jasmin.

C'est alors ce bouquet de qualités qui devait le conduire à l'Académie de NIMES et nous ferait dire comme Jacques RUEFF à la séance solennelle de sa réception sous la Coupole : « Juriste, Economistes, ou Financiers sont des poètes ». J'ajouterai que Monsieur André MODESTE, tout financier qu'il pouvait être, savait chanter la vie et trouvait dans la culture un antidote à ses préoccupations professionnelles.

Plaise à Dieu que j'honore cette place qu'il laisse avec le même bonheur.

Le bien de sa retraite n'est pas tellement éloigné qu'il ne puisse, si je le crois curieux, surveiller les évolutions de l'académicien imparfait que je suis, maladroitement assis dans un fauteuil plus justement mesuré à sa taille.

L'Académie de NIMES m'offre ainsi plus que je ne pourrais lui rendre, alors que j'aurais tant voulu qu'il en soit autrement. Mais puisque vous en avez ainsi décidé, Messieurs, elle sera pour moi l'étincelle qui allumera cette lumière que j'attends pour travailler à développer cette culture et faire épanouir cet Humanisme enrichissant auquel j'aspire.

Je vous devais prévenir franchement, Messieurs, et l'ayant fait vous exprimer ma gratitude et vous dire l'immense plaisir que j'éprouve à être admis dans cette honorable vieille Maison que des grands noms ont déjà illustrée et dont j'entends vanter les qualités de savoir de ses membres du temps de ma jeunesse.

Mélancolie des souvenirs !... Peut-être !

Ma vie d'adulte, je l'avouerai, reste imprégnée d'une jeunesse dont les échos sont encore bien vivants dans mon cœur. Si je suis depuis de longues années un nimois d'adoption, je reste un sétois de naissance, un méditerranéen ébloui de soleil et avide de culture.

« Il me semble, aurait dit mon illustre compatriote, que toute ma vie se ressent de mon origine ».

Cette culture qui fait l'éclat de l'Académie de NIMES, je la percevais alors chez un de ses membres qui périodiquement fréquentait ma famille. Il s'agissait d'un homme de grand savoir vers lequel je me sentais attiré et pour lequel j'éprouvais une religieuse admiration. Je tiens aujourd'hui, sans chercher à dissimuler mon émotion, à évoquer sa mémoire tant elle m'est encore un stimulant, puisqu'il s'agit de Monsieur le Chanoine CHABAUD. Une brillante culture que la sienne qui, auprès de ses amis, trouvait sa justification dans cette flatteuse explication « Il est de l'Académie de NIMES ! »

Une belle figure aussi que celle de Monsieur le Chanoine BONNEFOY, cet autre académicien qui a dirigé mon enfance. Monseigneur HOMS ! Je reste encore impressionné par l'éminente autorité que vous dégagier à la chaire de notre cher Collège, et que nous acceptions comme une grâce. Mon émotion est grande de me retrouver aujourd'hui près de vous !

L'Académie de NIMES était alors pour moi un Parnasse inaccessible. L'enfant qui jouait avec la mer et attendait des vocations que lui apportait et remportait la brise du large n'aurait pu penser qu'un jour viendrait où il lui serait offert d'en gravir les degrés.

Que puis-je vous donner qui ne soit les fruits que j'ai récoltés sur mes rivages et dans notre chère ville de NIMES dans laquelle j'ai trouvé les bénéfiques prolongements et qui m'a si profondément sensibilisé.

Suis-je un poète ? Certainement pas ! Un artiste ? Je ne le crois pas ! Je serais plutôt perceptible à la poésie, à tout ce qui est beau ! je trouverais un agréable passe temps dans la recherche de la beauté puisque cela me paraît être un antidote efficace pour soulager la tension de notre vie quotidienne. « Ne manquez jamais l'occasion de voir tout ce qui est beau, car la beauté est l'écriture de Dieu ». écrivait EMERSON. Je suis ainsi par la grâce du climat dans lequel

j'ai vécu. Dans l'inconscience du berceau j'aurais entendu ce vers du poète chantant le charme de ma terre natale : « Angulus Ridet », tant on peut radieusement se plaire sous ce coin de ciel inondé de lumière - au midi le juste - « Beau ciel, vrai ciel, regarde-moi qui change » tant une âme peut s'exalter à la beauté de ses décors, s'énivrer au parfum de sa mer, tant est grand le calme qui prédispose au recueillement et à l'étude du Beau. « O Récompense après une pensée qu'un long regard sur le calme des Dieux ! »

Tout dans ce climat, tout était pour moi poésie, une poésie que je ressentais sans y rien connaître. Nos sources latines, je les reconnaissais sur cette grande bleue parsemée de voiles blanches. Nos sources grecques, j'en humais le parfum dans les cales de ces cargos grecs remplies de muscats de Samos dont le parfum rappelle celui du miel de l'Hymète.

Tout éveillait en moi une sensibilité physique et inconsciente qui devait plus tard se transformer en émotivité dans laquelle je ne manquais pas de me complaire. Une agréable paresse, diriez-vous ? Non pas ! Plutôt une sorte de recueillement physique ! Sensible aux impressions de la mer et du soleil, je devais à NIMES de connaître l'exaltation de mes sentiments. Une âme jeune ne pouvait qu'être profondément marquée par ce contact.

NIMES constituait alors pour l'enfant que j'étais, habitué à des horizons inaccessibles, un terme qui me paraissait pas pouvoir être dépassé. J'en entendais parler par les miens comme d'une cité merveilleuse peuplée d'âmes de marbre vouées à Némausa. Un paysage d'Ombrie, d'Acardie au ciel pur vers lequel des cyprès tendaient leur crête frêle. Un jardin aux frondaisons profondes où Dieux et Déesses vivaient au bord d'une fontaine parmi les nymphes. J'idéalisais déjà ce lieu que j'étais impatient de connaître. La mer n'y battait point, certes, mais c'était presque l'Olympe. NIMES devenait pour moi une terre de prédilection... Plus prosaïquement, je dirais que mon père

y avait fait des études et qu'une prédestination m'attachait à elle. Lentement s'opérait en moi ce phénomène qui du méditerranéen que je suis devait également faire de moi un ubiquiste.

J'ai trop de plaisir à parler de ma jeunesse nimoise pour que n'éprouve pas ici les attendrissements que j'éprouvais quand le navire de mon enfance en touchait le sol. Dire l'émotion qui m'étreignait tout au long des 80 kilomètres qui séparent mes deux villes est impossible, indescriptible.

Regardant monter et descendre dans une course sans fin les fils du télégraphe derrière la vitre du wagon, je scandais des pensées vagabondes sur l'onomatopée du rail. Les villages passaient inondés de soleil, les vignes étendaient leurs pampres généreux, un Vidourle se laissait enjamber avec indifférence, des collines s'offraient à ma vue comme un décor qu'on aurait emprunté aux « Géorgiques ». Mais plus intense, était le ravissement que je sentais monter en moi lorsque sur un toit de verdure, j'apercevais l'attique de nos arènes et cette Tour Magne dont on me disait qu'elle était fille des Césars.

Les émotions d'enfant, vous le savez, sont souvent religieuses. Une sorte de recueillement m'étreignait à mesure que mes pas glissaient sur le sol intimement mêlés de cendres romaines. J'étais sous les verts ombrages de Feuchères aussi pieux que sous les voûtes de la plus solennelle cathédrale.

« Tu penches grand platane, et te propose nu,  
« Blanc comme un jeune Seythe.  
« Mais ta candeur est prise et ton pied retenu,  
« Par la force du Site.  
« De ton front voyageur les vents ne veulent pas ;  
« La terre tendre et sombre,  
« O Platane ! Jamais ne laissera d'un pas  
« S'émerveiller ton ombre !

Aussi pieux, j'étais devant ce temple romain à la grâce si grecque.

« Douces colonnes ! O l'orchestre de fuseaux  
« Chacun immole son silence à l'unisson.

Mais voilà que je pousse la vanité jusqu'à calquer mes émotions sur celles de Paul VALÉRY !

Non ! Je ne pourrais plus chanter comme chantait Virgile : « Primus égo in patriam rediens decucam Musas ». C'est moi qui le premier ramènerait les muses dans ma Patrie).

Ces muses se sont confondues aux ombres de Frédéric MISTRAL et d'Alphonse DAUDET laissant dans notre atmosphère un parfum de poésie dont nous nous écrivons encore et que nous pourrions voir s'évaporer sans regrets et sans tristesse. Mais elles ont influencé notre jeunesse, ces ombres, et éveillé chez nous ce goût et cette curiosité que nous apportons aujourd'hui à la culture.

C'est donc à NIMES, puisqu'il en était ainsi décidé, que je prenais le goût de certaines connaissances. Je dis bien « certaines ».

Henri POINCARÉ a parlé de la « sensibilité spéciale » que connaissent les mathématiciens. Je n'ai jamais pu, à ma honte, spécialiser ma sensibilité au point d'être perceptible à la poésie des mathématiques. Plus rêveur que raisonneur - Paul VALÉRY a dit de ses compatriotes : « mi-philosophe, mi-mollusque », je n'ai jamais demandé à mon cerveau de faire l'effort nécessaire pour atteindre cette discipline. Je prie mes maîtres dont je loue la patience, de ne point m'en tenir rigueur. Je fais aujourd'hui ma pénitence et en suis honteux, qui me trouve assis à côté d'eux sans possibilité de communion dans ce domaine.

Par contre... les lettres avaient mes préférences. Non point que je sois particulièrement doué pour tout ce qui n'était pas « mathématiques et sciences » mais il me semblait que tout, dans ce décor romain de notre bonne ville, me prédisposait davantage non pas particulièrement à l'étude mais au goût naturel du latin et du grec que nous récitons de mémoire. « Quo usque tandem abutere, Catalina ! Patientia nostra, quamdiu étiam furor iste tuus nos eludet » - ou enco-

re « Koine étéreuon léon kai onogas - O men léon dua tes dunaméos - O dé onagros dua tes ton podon takutétos » pour en terminer par le : « O mutos déloi oti » qui précédait la morale. Tout prédisposait aussi au goût de la littérature dans laquelle je trouvais d'exaltantes raisons de rêver. Nous dépendons tous du lieu pour l'Esprit, l'humeur et les sentiments. Et ce ne devait être que pour cette raison que l'inconsciente philosophie dont j'étais imprégné dès ma naissance, par le seul contact de la mer et du soleil devait trouver ici son exaltation.

Jean-Jacques BROUSSON, tout imprégné de NIMES, lui, l'a dit : « Petit homme on ne passe pas impunément, quatre fois par jour, en allant en classe, avec VIRGILE ou RACINE sous le bras, devant les Arènes et la Maison Carrée » et j'ajoute, on ne récite pas, en les scandant, les métamorphoses d'Ovide, on ne chante pas les psaumes comme nous les chantions : « simulacra gentium argentum et aurum » sans trouver au latin, comme aussi bien au grec, à tout ce qui a marqué l'antique, non seulement une poésie mais une philosophie profonde.

Des commentaires de la Guerre illustrés par nos vieux remparts romains et les oppidums de nos campagnes, aux Bucoliques transposées sous les frondaisons de la Fontaine, en passant par les réminiscences cicéronnes devant les colonnes de THEMIS tout cela ne pouvait que nous prédisposer à une culture que des Maîtres pétris d'un humanisme intense, nous dispensaient avec une enthousiaste conviction. L'étude du latin et du grec, tout ce que ROME et ATHENES pouvaient fournir d'enseignements à la jeune génération qui montait alors, nous était largement prodiguée. Peut-être absorbions nous cette nourriture spirituelle avec cette inconscience du nourrisson à sucer le lait maternel ? Mais comme pour celui-là, cette manne, lentement, insensiblement, profondément, trempait nos caractères et façonnait nos jeunes âmes. L'exemple de ce qui avait constitué les glorieuses vertus de l'Antiquité, leurs sens, leur philosophie, nous était en permanence rappelé. Nous retrouvions alors

chez RACINE les leçons d'ARISTOTE et d'EURIPIDE. Plaute se retrouvait chez MOLIERE, Phèdre et Esope nous faisaient apprécier LA FONTAINE, Archimède et Pythagore trouvaient un complément chez PASCAL et DESCARTES. Il n'était pas jusqu'aux spartiates qu'il ne nous fut donné un exemple - Je dirai même, en traitement.

La Culture, nous la retrouvions dans le pensum (le châtement) quand elle nous avait inspiré la faute - vous me permettrez cette confession - Mille vers de VIRGILE pour avoir été surpris à la lecture, pourtant académique aujourd'hui, des « Confessions d'un enfant du siècle » Horresco référens. -

Telle était notre Ecole ! Elle avait ses rigueurs, vous venez de le voir, mais elle nous apprenait à penser, à discipliner notre esprit, ce qui n'allait jamais bien sûr sans provoquer certaines réactions, malgré tout, stimulantes. Avec elle et par elle, nous remontions aux sources. Elle nous faisait découvrir les racines de notre civilisation et prendre conscience de la profondeur de ses traditions culturelles. Alors, pour nous, les leçons tirées de l'Antique devenaient une philosophie sagement acceptée.

Nous vivions, cependant, une période d'après guerre et assistions, inconscients, aux transformations que commençait à subir la Société. On parlait autour de nous d'émancipation, on paraissait vouloir donner à la vie un sens plus matériel, les mœurs devenaient plus physiques. Un académicien écrivait « La Garçonne ». Le classique évoluait. TERPSICHORE, elle-même, s'adaptait à des goûts exotiques. Elle devenait comme on dirait aujourd'hui « nouvelle vague ». Nous ne nous représentions plus DAVID dansant devant l'Arche mais avions la vision de nègres d'HARLEM se contorsionnant aux sons d'une musique NEW-ORLEANS.

A cela notre jeunesse s'adaptait sans excès, sans révolte. Elle restait sensibilisée par les appels d'un PEGUY et nous offrait des Saint-Exupéry en exemple.

Elle était ainsi parce qu'on lui avait appris, et elle

l'avait retenu, *qu'il ne pouvait y avoir de Société véritablement humaine, de Société cohérente, sans civilisation de l'esprit.*

Elle nous avait inculqué cette Ecole, avec ce classicisme plein de pureté, un humanisme ardent, qui, chez nous ne pouvait s'éteindre.

L'Humanisme ! Quel homme dans le monde insensible au milieu duquel nous vivons( exposé à la domination aveugle de la matière, pourrait s'en affranchir sans devenir un pitoyable robot ? C'est lui qui permet à l'homme de prendre conscience de sa valeur, lui, qui permet à la vie d'atteindre son plus haut sens et sa plus grande dignité, lui, qui apporte *la chaleur de l'âme dans la Société humaine.* C'est cela l'Humanisme !

L'Humaniste, lui, est celui qui, après avoir fortifié son esprit dans la culture, met cet esprit au service de son cœur et son cœur au service des autres.

Notre chère ville de NIMES, n'est-elle pas un ardent foyer d'humanisme ? Peut-être le doit-elle à sa tragique histoire qui après avoir connu la haine à fait naître ce besoin de se mieux connaître afin de se mieux aimer. C'est l'Humanisme qui a fermé ses blessures.

Mais est-il facile aujourd'hui d'entretenir notre humanisme ? Nous sommes tous à notre époque, et un peu plus chaque jour, accrochés à cette terre humante d'usines trépidante d'affaires, « vibrante de radiations nouvelles » dont parlait TEILLARD DE CHARDIN. Nous y sommes accrochés de tout notre corps, tous les jours de l'année par notre vie professionnelle. Nous nous trouvons de plus en plus objectifs inévitablement matérialistes. Le « Primum vivere » est aujourd'hui plus que jamais la grande loi de la vie. Nous n'avons plus la possibilité d'entretenir, si nous n'y prenons garde, ce silence intérieur, qui était notre rêverie d'hier, pour penser. Rares du mois sont aujourd'hui ceux qui conservent cette capacité. Au cours d'une allocution prononcée il y a quelques années à l'occasion de l'ouverture des « conférences d'Humanité Chrétiennes de STRASBOURG » Mon-

seigneur ELCHINGER posait la question de savoir, ce que serait l'homme de demain. « Sera-t-il encore humain ? Prendra-t-il encore le temps de s'instruire, d'admirer ? Saura-t-il apprécier la beauté ? Restera-t-il capable de construire une Cathédrale de CHARTRES ou de STRASBOURG ? » On comprend ces inquiétudes ! Certes, il n'y a pas lieu pour autant de voir l'avenir en noir, mais à condition de ne pas nous contenter de donner aux valeurs spirituelles et morales un coup de chapeau en passant. Il faut leur accorder une priorité sur le reste.

C'est encore un psaume qui me revient en mémoire : « de torrente in via bibet » - (alors qu'il était fatigué du chemin il a but au torrent, ensuite il est reparti en relevant la tête).

Le « Deinde philosophari » - (Penser c'est relever la tête et exalter son cœur) aura toujours sa place dans la vie de l'Homme, car l'homme est aussi et d'abord « Esprit », il n'est point une matière inerte, et il me paraît que le domaine de la seule vie professionnelle, pour autant qu'on l'idéalise, puisse à lui seul assouvir cette soif intellectuelle, culturelle et spirituelle, que tout homme complet doit avoir naturellement en lui. Efforçons-nous donc à nous cultiver et prenons le temps pour le faire.

Efforçons-nous à penser à l'intérieur de nous-mêmes. Evadons-nous de cette foule grégaire qui ne pense pas car elle ne le peut plus et laisse penser les autres, absorbant ainsi toutes les philosophies et ne retenant souvent que les déprimantes. N'ayons garde d'oublier que ce n'est jamais sans avoir été profondément pensées qu'ont été conçues et réalisées les grandes et belles œuvres. Ce n'est jamais aussi sans culture et humanisme qu'elles ont été menées à bien et rendues humainement adaptables. Plus que jamais le monde d'aujourd'hui a besoin de penseurs et d'humanistes, de poètes.

Et cependant, ceux-là se font plus rares et s'exposent à l'indifférence d'un trop grand nombre qui les considèrent comme rêveurs stériles.

Est-il rêveur stérile le paysan qui dans le calme

des champs mesure les méthodes qui amélioreront sa condition ? Est-il rêveur stérile le chimiste ou le physicien dans les profondeurs de sa science et la solitude de son laboratoire ? Est-il rêveur stérile le grand architecte aux idées révolutionnaires qui dresse les plans pour une adaptation plus humaine de l'Homme à la Société de demain ?

Etaient-ils stériles ces pionniers de l'Ecole de NIMES, chère à Charles GIDE, cette Ecole où s'épanouit l'esprit d'un Edouard DE BOYVE et d'un Auguste FABRE, que trop de nimois ignorent, cependant que résonne encore son enseignement et se matérialise son institution dans le monde entier ?

Olivier de SERRES, ce paysan chevalier, que l'agriculteur d'aujourd'hui tendrait à oublier quand d'autres l'ignorent et ne le connaîtront jamais parce qu'on ne leur en a jamais parlé, pensait, organisait, agissait en humaniste, tout comme le faisait un LE CORBUSIER, si discuté, si méchamment critiqué, dont on déplore maintenant la trop rapide disparition mais qui n'en laisse pas moins une généreuse semence.

Plus près de nous, plus près de moi qui peut en apporter un modeste témoignage, penseurs et humaniste sont aussi ceux qui s'emploient en dépit des difficultés parfois surhumaines à réaliser et à aménager nos espaces, notre territoire pour permettre à l'homme de vivre une vie plus digne et de se maintenir à parité de force et de chance, dans un monde qui se fait tous les jours plus dur et se transforme toujours plus vite. On les a, eux aussi, traités de poètes, parce qu'on leur prêtait des desseins que leur humanisme ne saurait avoir, on les a ridiculement combattus, oubliant qu'ils étaient les visionnaires de l'avenir et que l'avenir ne se mesure plus en siècles mais en décades et que selon la pensée de Paul VALERY « il ne fallait point y rentrer à reculons ».

Guillaume Apollinaire disait : « Sont poètes tous ceux dont les entreprises tendent à ouvrir des vues nouvelles sur l'univers extérieur et intérieur ».

Combien, les réalisations les plus audacieuses dont nous sommes aujourd'hui les témoins, ne nous

paraissaient hier que comme irréalisables et poésie nuageuse ? Qui a paru plus farfelu, je vous le demande, qu'un Cyrano de BERGERAC et plus fiction qu'un Jules VERNES ? Une capsule GEMINI promène des hommes dans le cosmos et demain les déposera sur la lune, le Nautilus à propulsion atomique passe sous le pôle, et... les eaux amenées du Rhône font sortir les plus belles récoltes de ce qui était hier le plus cahotique diluvium alpin... aux portes de NIMES !

Poètes d'hier, humanistes d'aujourd'hui, et tous fruits de la culture. La preuve est donc faite que la fiction n'est plus. Quand donc par l'Humanisme la compréhension et l'amour entre les hommes ne sera-t-elle plus fiction ?

Combien grande est notre chance, Messieurs, de nous trouver au centre de ces préoccupations. Combien est exaltant le but de notre compagnie qui entretient et encourage l'effort intellectuel de notre génération générateur d'humanisme, pour enrichir et fortifier spirituellement et matériellement la Société de demain. On parle beaucoup actuellement de promotion dans le cadre de la formation technique. On s'emploie à « idéaliser » la fonction. Le but est noble en soi. Mais il serait incomplet si parallèlement on ne développait point les facultés intellectuelles de l'homme, si on ne lui ouvrait point l'esprit à une meilleure connaissance de la condition humaine et à une prise de conscience de sa part à l'égard de tout ce qui l'entoure.

Je n'ai aucune honte à avouer que c'est ce que je fais et à ce propos, je ne dirais jamais assez les satisfactions intérieures que j'éprouve à la fréquentation de nos groupements culturels. Le Cercle Charles GIDE, hier encore animé par la regrettée Mademoiselle LAVONDES et qui paraît actuellement se ressentir de la disparition de sa présidente. La Société des Bibliophiles Nîmois, brillamment dirigée par notre distingué confrère, Monsieur l'Inspecteur d'Académie Honoraire Camille LIGNIERES et à laquelle notre amie, Madame GRAILLE, donne toute la mesure de son érudition et aussi de son inlassable dévouement - Le Cer-

cle Nîmois d'Etudes Hispaniques - Le Club Arts et Poésie.

Cette énumération ne me fait pas sous estimer les autres centres de culture dont NIMES peut s'enorgueillir et que des villes voisines de la nôtre voudraient voir se développer chez elles. Je souhaite, pour ma part, que dure encore longtemps, tant le besoin d'instruire est grand et les sujets inépuisables, l'activité féconde de ces foyers littéraires.

La culture, Messieurs ce n'est pas ici, bien sûr, qu'il est besoin de la dire, éveille l'humanisme dont nous ne pouvons nous passer, et l'humanisme donne à notre civilisation un supplément d'âme. Les monstrueuses entreprises que nous promet l'avenir seraient alors hideuses si l'Humanisme ne fleurissait point.

*SEANCE PRIVEE DU 19 NOVEMBRE 1965*

Sur proposition du Président, et après discussion, l'Académie décide de modifier comme suit les conditions prescrites jusqu'à ce jour pour accéder à la présidence de l'Académie.

Après avoir constaté que les formalités prévues par l'article 82 du règlement ont été remplies, elle adopte le texte suivant qui sera inséré dans l'alinéa 2 de l'article 29 du dit règlement.

1) Le délai d'ancienneté académique exigé pour accéder à la présidence est ramené de 10 à 5 ans.

2) Le Président est nommé pour un an selon les prescriptions du statut de l'Académie avec possibilité de renouvellement au gré de l'Académie.

3) L'Académie est libre de choisir son président parmi les membres ayant plus de 5 ans d'ancienneté sans tenir compte de l'ordre d'élection à l'Académie.



SEANCE DU 3 DECEMBRE 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, Président, BARNOUIN, Secrétaire.

*Etaient présents* : Mgr HOMS, NADAL, ABAUZIT, HUGUES, DE BALINCOURT, LIGNIERES, Docteur PARADIS, P. HUGUES, Bâtonnier LAFAGE, Octave HUGUES, DROUOT, ROGER, THEROND, ESCHOLIER, FRAINAUD, Pasteur BRUNEL, BERNARDY, DE REGIS, Pasteur LAURIOL, DAVE.  
M. SABLOU, excusé.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant et d'un membre correspondant.

M. DOUEL est élu en qualité de membre résidant par 18 voix sur 21 votants.

Mlle JEOLAS, comme membre correspondant à l'unanimité des voix.

Mgr HOMS a fait une communication intitulée « En marge du racisme ; l'Espagne et les Juifs, quelques pages d'histoire ».

Après quelques considérations sur le racisme l'auteur indique que l'Espagne n'a pas connu un antisémitisme racial, mais qu'en revanche elle a connu un antijudaïsme politique et religieux.

C'est une histoire de 15 siècles que Mgr Homs résume. Il prend pour jalons 3 dates : 636 - 1492 - 1434.

Jusqu'en 636, les juifs qui étaient nombreux en Espagne n'avaient pas été persécutés.

A partir de cette date, les mahométans avaient tenté des débarquements, on craignait l'alliance des Juifs de la péninsule avec ceux de Berberie et des

mesures terribles furent prises contre les premiers. On leur donne 1 an pour se convertir ou quitter le pays.

Dès 711 d'ailleurs, l'Espagne fut conquise en grande partie par les Musulmans avec la complicité des juifs. Ceux-ci eurent la charge d'assurer la police dans les villes conquises.

C'est à ce moment que la pensée juive put s'infiltrer peu à peu dans l'Espagne arabe y apportant les enseignements de la grèce antique.

Pendant ce temps la lutte s'organisait en Espagne restée chrétienne pour tenter de reconquérir les provinces devenues musulmanes. Il fallait des siècles pour que la reconquête soit achevée, ce qui arriva en 1492 par la prise de Grenade.

Les chrétiens devenus les maîtres de leur péninsule considérant les juifs comme des traites, oubliant toutefois les services par eux rendus à la civilisation espagnole, leur donnèrent 3 mois pour quitter l'Espagne.

200.000 juifs partirent pour l'Afrique ou les Balkans. Il ne resta que les juifs soi-disant convertis restés ennemis de l'Espagne, de même que de nombreux musulmans devenus chrétiens.

Pour combattre ce danger, Isabelle fit appel à l'Inquisition. Le caractère odieux de l'inquisition, bien qu'on ait exagéré le nombre des victimes, a inspiré une véritable horreur, même aux contemporains, par un système de relations, d'espionnage et de contrainte physique ou morale.

L'Inquisition, fut abolie en 1808, rétablie par Ferdinand VII et supprimée définitivement en 1812.

L'orateur en arrive enfin à 1939 sous le régime Franquiste.

Déjà avant ce régime, le roi Alphonse XIII avait favorisé l'immigration des juifs venant du Maroc. Il était convaincu que l'expulsion des juifs en 1492 avait jeté une tache sur l'honneur espagnol.

En 1924, Primo de Rivera décréta que tous les juifs d'origine espagnole auront le droit de revenir en Espagne. Une synagogue, l'ancienne église de Maria Blanca fut remise à leur disposition.

Lorsque Franco arriva, les juifs lui accordèrent un large appui financier, et la politique de l'Espagne vis à vis des juifs, surtout des Sephardim, descendants des juifs exilés en 1492, s'avéra très humaine et très libérale. Elle ne paraît pas inspirée par un calcul intéressé car elle s'est affirmée bien avant le déclin de la puissance nazie. Dès que la vie, la liberté et les biens des Sephardim furent menacés par les nazis, le gouvernement espagnol leur délivra des passeports et fit savoir au gouvernement de Vichy qu'il n'accepterait pas la persécution de ses juifs.

Une véritable lutte au sujet des Sephardim eut lieu entre Madrid et Berlin. Les efforts des espagnols furent couronnés de succès, et l'orateur cite quelques exemples particulièrement éloquents de cette assistance.

A l'heure actuelle l'Espagne a permis l'établissement d'écoles rabbiniques, d'Instituts, Maimmise au Maroc, et Arias Montarin à Madrid fondé par le conseil de recherches Scientifiques.

Cependant le statut des juifs établis en Espagne n'est pas encore parfait. Ils peuvent pratiquer la religion en paix mais toute manifestation extérieure ainsi que tout prosélytisme leur sont interdits.

Mais un discours récent du Général Franco permet d'espérer une liberté religieuse plus parfaite en Espagne, en accord d'ailleurs avec la déclaration conciliaire récente aux termes de laquelle chacun a le droit de manifester sans contrainte des opinions religieuses, à condition de respecter celles des autres et de ne pas troubler l'ordre public.



SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 1965

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. SESTON, président, BARNOUIN, Secrétaire.

*Etaient présents :* MM. FRAINAUD, DROUOT, NADAL, Mgr HOMS, Pasteur BRUNEL, ABAUZIT, DUPONT, Octave HUGUES, ROGER, LIGNIERES, DE BALINCOURT, DE REGIS, Pasteur LAURIOL, ESCHOLIER, BERNARDY, THEROND, LAFAGE, SABLLOU.

MM. Pierre HUGUES et LHERMET, excusés.

M. le Pasteur BRUNEL fait une communication sur le sujet suivant :

*Faut-il croire à la fin du monde ?*

La fin du monde. Nous retrouvons cette idée d'une fin imminente du monde dans toutes les religions de l'antiquité et au cours des siècles. Surtout lorsqu'il y a des changements, des bouleversements dans l'histoire des hommes.

Autour du début de l'ère chrétienne, il y eut une floraison d'écrits apocalyptiques dans le peuple d'Israël. On peut se demander ce que signifie en particulier l'apocalypse de St-Jean qui termine la Bible et qui a exercé une grande influence dans l'Eglise Chrétienne ; on peut se demander aussi si J.-C. a accepté ces idées apocalyptiques de son temps. Oui disent les uns, non, disent les autres. Et que faut-il penser de la prétendue panique de l'an mille ? Cette panique proba-

blement n'a pas eu lieu à cette date précise, mais il est évident qu'à cette date précise, de très grandes transformations de tous ordres : poussée démographique, cités, féodalité en lutte avec des états qui se forment etc, etc, il y eut à la fin une certaine inquiétude et aussi un éveil, un espoir, un épanouissement de la foi et de la charité, qui se traduira par exemple par la construction des cathédrales.

L'ère atomique, de nos jours, avec ses possibilités énormes dans le sens du bien et du mal de l'humanité suscite, il ne faut pas s'en étonner, une crainte, une angoisse et aussi une espérance. La fin du monde est-elle proche, de nombreux groupements reposent leur foi sur cette éventualité et sur la certitude d'un renouveau par la venue glorieuse du Christ et l'Etablissement du Royaume de Dieu.

Personnellement, j'estime qu'il faut accepter cette ignorance de l'avenir de l'humanité, de quoi demain sera-t-il fait ? C'est la grande inconnue.

Mais si on pense qu'à la puissance des forces de destructions qui semblent renforcer toutes les découvertes scientifiques, si le corps de l'homme est trop puissant pour l'âme qu'il renferme et qu'elle va s'appauvrissant (Bergson) pourquoi ne pas croire à la force de l'*Esprit* qu'elle anime cette courbe ascendante de l'humanité. Cet Esprit qui s'empare de ceux qu'on appelle les initiés, les éducateurs, les réformateurs peut être accepté de plus en plus par la masse et nos descendants verront alors un renouveau d'une humanité plus juste, plus pacifique, meilleure. L'Espérance comme disait Ch. Peguy est une fleur qui ne saurait périr.

M. Pourtal de Ladevèze a fait parvenir à l'Académie un volume de vers.

A la fin de la séance, il y a eu un échange de vues sur la constitution du bureau de 1966. M. André NADAL sera élu Président à la première séance de janvier, M. Pierre Hugues Secrétaire Perpétuel.

